This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LIBRAIRIE DORBON AINÉ
53ter, Quai des Gds Augustins
PARIS (VIe)
ACHAT & VENTE DE LIVRES
ANCIENS & MODERNES
DE TOUS GENRES

UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST

1183 3418 ca
Coll. P.
117
BF
1628
.C5
1693

12 [illegible]
12 [illegible]
12 [illegible]
24 [illegible]
24 [illegible]
£1 4s 8d

52

LETTRE

DE M. Pierre CHAUVIN,

Medecin aggregé au College de Lyon,

A MADAME

LA MARQUISE

DE SENOSAN,

SUR LES MOYENS DONT on s'eſt ſervy pour découvrir les Complices d'un aſſaſſinat commis à Lyon, le 5. de Juillet 1692.

SECONDE EDITION,

AUGMENTE'E DE PLUS DE MOITIE.

A LYON,

Chez J. BAPT. & NICOLAS DE VILLE ruë Merciere, à la Science.

M. DC. XCIII.

Avec Approbat. & Privilege du Roy.

Baluz
Her
12-9-27
15717

4-4-28 m.

AVIS DU LIBRAIRE AU LECTEUR.

IL y a trois mois que je fis imprimer avec Approbation & Permission une Dissertation de Monsieur Garnier & une Lettre de Monsieur Chauvin, écrites pour expliquer comment Jaques Aymar découvrit les Complices de l'assassinat commis à Lyon le 5. de Juillet 1692. Elles ont fait tant de plaisir aux Sçavans que la premiere Edition s'est debitée fort vîte. J'ay même obtenu de Monseigneur le Chancelier le Privilege de les redonner au public, sur le Visa de Mon-

sieur Cohade, *augmentées de tout ce que leurs Auteurs trouveront à propos d'y ajoûter. Ainsi Monsieur Chauvin, de qui la Lettre fut mise au jour à son insçeû, a été prié de la revoir. Il l'a corrigée & si bien accruë, qu'elle est plus longue de moitié.*

MADAME,

Sans un ordre exprés de vôtre part, je n'aurois jamais entrepris la Diſſertation ſuivante, & je ſuis bien perſuadé que ſans le ſecours de vos reflexions ſur une découverte auſſi

ſinguliere que celle dont il s'agit, j'aurois vainement eſſayé de vous obeïr. C'eſt donc vôtre ouvrage, MADAME, que je vous adreſſe, auquel je n'ay donné que la methode, & le ſoin d'arranger vos penſées. Pour tracer mon Plan, je me ſuis ſervy de la narration du Fait, que vous m'avez encore fournie. On s'apperçoit, en la liſant, que vous la tenez de bonne main, & l'on eſt convaincu qu'elle eſt fidelle, ſi-tôt qu'on ſçait que vous la devez à Monſieur l'Abé de Lagarde, qui n'a rien avancé dans cette occaſion qu'il n'ait vû par luy-méme. La bonne foy de l'Auteur, ſes manieres ſinceres, ſon amour pour la verité, garantiſſent ſa relation d'être ſuſpecte de menſonges. Pourroit-on s'imaginer qu'un

honnête homme, dans le tems de cet évenement, au milieu d'une grande Ville, en presence d'un nombre infini de témoins qui le démentiroient, à la face de Messieurs nos Magistrats, eût le front, au lieu d'une Histoire, de conter des Fables, dont la fausseté frapperoit tous nos citoyens, & les soûleveroit contre ce recit.

LE 5. de Juillet 1692. sur les dix heures du soir, un Vendeur de vin & sa Femme furent égorgez à Lyon dans une cave; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur servoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne pût ni décou-

vrir, ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voisin, touché de cette mort, ou poussé par le désir d'éprouver le talent d'un riche Païsan de sa connoissance, qui se méloit de suivre à la piste les larrons & les meurtriers, l'attira par une Lettre en cette Ville; & le mena chez Monsieur le Procureur du Roy, à qui ce Villageois promit d'aller sur les pas des coupables & de les rencontrer, pourveu qu'il commençât par descendre dans cette cave pour y prendre son Impression.

Il est de saint Veran en Dauphiné, s'appelle Jaques Aymar, est né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure; & avec une Baguette fourchuë, coupée en tout tems & de toute espece de bois,

il trouve la source & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachez, sans que son frere unique ait ce talent, quoy qu'il soit né dans le même mois en l'année 1664.

Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roy l'envoyerent dans cette cave. Il y fut ému; son poulx s'éleva comme dans une grosse fiévre; & sa Baguette, qu'il tenoit en ses mains de la même façon qu'il la tient lorsqu'il cherche les sources, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Aprés quoy, guidé par sa Baguette, ou par un sentiment interieur, il suivit les ruës où les assassins avoient passé, entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la Ville par le Pont du Rône & prit à

main droite le long de ce Fleuve.

Trois personnes, qui l'escortoient, furent témoins qu'il s'appercevoit quelquefois de trois Complices, quelquefois il n'en connoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maison d'un Jardinier, où il souffrit opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle sa baguette tournoit; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une sur quoy sa baguette tournoit aussi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre la défense de leur pere, avoüerent bien-tôt, que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étoient glissez

dans la maiſon, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païſan indiquoit.

Aprés cet aveu, l'on fut au bord du Rône à demi lieuë plus bas que le Pont, & leurs traces imprimées dans le ſable ſur le rivage, montrerent viſiblement qu'ils s'étoient embarquez.

Ils furent exactement ſuivis par eau; & le Païſan fit conduire ſon bateau dans des routes & ſous un arche du Pont de Vienne, où l'on ne paſſe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puiſqu'ils s'écartoient du bon chemin ſur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois faiſoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre; alloit droit à leurs giſtes; & reconnoiſſoit (au grand étonnement des hôtes &

des ſpectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniez.

On arrive au Camp de Sablon, le Païſan ſe ſent plus émû; il eſt perſuadé qu'il voit les Meurtriers, & n'oſe pourtant faire agir ſa Baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne ſe jettent ſur luy. Frapé de cette peur il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des Lettres de recommandation. Les Criminels en ſont partis avant ſon retour. Il les pourſuit juſqu'à Beaucaire, & dans la route il viſite toûjours leurs logis, marque ſans ceſſe la table & les lits qu'ils ont occupez, les pots qu'ils ont touchez pour boire.

Lorſqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les ruës, il s'arrêta devant la porte d'une priſon & dit poſitivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit; on luy preſenta douze ou quinze priſonniers parmi leſquels un Boſſu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour un petit larcin, fut celuy que la baguette déſigna pour un des Complices.

On chercha les autres. Le Païſan découvrit qu'ils avoient pris un ſentier aboutiſſant au chemin de Niſmes, & le Boſſu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoiſſance, ni de ce forfait ni des coupables, & méme d'avoir jamais été à Lyon. Cependant à Bagnols, ſoit qu'il fut preſſé par la force de la verité, ſoit qu'il

fut confondu par ſes hôtes, qui lui ſoûtenoient qu'il avoit logé chez eux en décendant par le Rône, avec deux perſonnages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il revela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans cette action, comme s'il eût été leur valet, ſans qu'il eût pourtant ni tué, ni volé; car c'étoient eux, à ce qu'il diſoit, qui avoient fait le maſſacre & enlevé l'argent, dont ils ne luy avoient donné que ſix écus & demy.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Boſſu ſans des maux de cœur: il falloit qu'il marchât loin devant luy pour les éviter. Et ce qui merite auſſi

d'être obſervé, c'eſt qu'il ne ſçauroit ſe placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, ſans prendre envie de vomir, ſans ſuër, ſans ſouffrir une eſpéce d'accés de fiévre. Il n'eſt pas ainſi tourmenté quand il cherche des ſources, ou qu'il ſuit des meurtriers ſur une riviere.

Le Boſſu, dans le premier Interrogatoire ſubi dez qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter. Que le jour du meurtre, deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux Serpes à bucheron: Que ſur les dix heures du ſoir tous trois enſemble furent chez ces pauvres gens, ſous pretexte d'emplir une groſſe bouteille couverte

de paille, dont ils étoient munis: Que ſes deux compagnons décendirent ſans luy dans la cave avec le Vendeur & la Vendeuſe de vin: Que là ils les tuerent à coup de Serpes & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit loüis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils ſe refugiérent promptement dans une grand' cour, ſortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rône, bûrent à la maiſon du Jardinier en preſence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que ſur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Paiſan l'avoit fait repaſſer au retour & reconnoître par les hôtes.

Cette confeſſion débroüilla les circonſtances du crime. En effet dans la boutique, qui ſervoit de chambre, on avoit trouvé une Serpe à bucheron neuve & ſanglante, avec une groſſe bouteille preſque pleine; & ces deux inſtrumens ont donné lieu à pluſieurs experiences.

Si tôt que le bruit de la priſe du Boſſu ſe répandit, on raiſonna ſur cette affaire dans toute la Province, chacun ſelon ſes notions, ſes prejugez, ſa paſſion, ſes interêts, ou le dégré de ſa ſcience.

La plû-part publioient obſtinément que l'homme à baguette étoit ſorcier, & ne faiſoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte du moins implicite. Quelques-uns attribuoient ſon talent au Signe de la Vierge; & d'autres, voulant parler pour

ne rien dire, avoient recours aux qualitez occultes, ou à son étoile.

Un Philosophe plus hardy * opina pour la nature, & debita dans les conversations une espece de Sisteme, ou une Hypothese, qui expliquoit d'une maniere un peu sensible & un peu méchanique les differentes merveilles que le Villageois operoit.

Il avoit construit son Hypothese pour la satisfaction de Monsieur le Lieutenant Criminel & de Monsieur le Procureur du Roy sur leur relation des Faits, sans avoir jamais vû le Païsan, & leur avoir prédit par des consequences tirées de ses principes, que ceux qui excellent à chercher les

* M. l'Abé De Lagarde.

ſources, devoient avoir le même don: ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les experiences; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa preſence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombez en mourant, fut abondamment moüillé de ſueur, eut le poulx élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de merite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur, dont il ſe remit en

un moment & fut au cabinet de Monſieur le Procureur du Roy. La Serpe ſanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier y furent rangées à demy aulne de diſtance l'une de l'autre. Il poſa le pied ſur chacune ſucceſſivement, & la Baguette ne tourna que ſur la ſanglante.

N'auroit-on pas crû qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur ſenti à la cave ? Toutefois, en ſe retirant, il fut ſaiſi dans les ruës d'une agitation vehemente, qui l'obligea de monter chez un de ſes amis y prendre du vin, & attendre que cette émotion, qui luy dura tout le ſoir, fût diminuée.

Deux jours aprés, le Païſan avec des Archers fut renvoyé au ſentier, dont on a parlé,

pour y reprendre la piſte des autres Complices ; & de là, ſa Baguette le ramena par de longs détours dans Baucaire à la porte de la même priſon, où l'on avoit trouvé le premier. Il aſſuroit qu'il y en avoit encore un là dedans & n'en fut detrompé que par le Geolier, qui luy dit qu'un homme tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Boſſu.

On ſe remit enſuite ſur leurs veſtiges : on fut juſqu'à Toulon dans une hôtelerie où ils avoient dîné le jour precedent; on les pourſuivit ſur la mer, où il s'étoient embarquez : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems ſur nos coſtes; qu'ils y avoient couché ſous des Oliviers ; & l'homme à Ba-

guette, malgré des tempêtes, les ſuivit inutilement ſur les ondes journée par journée, juſqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procés du Boſſu s'inſtruiſoit cependant avec une ſinguliere exactitude; & quand le Païſan fut de retour; ce jeune criminel, qui ne ſe donnoit que 19. ans, fut comdamné le 30. d'Août à être rompu vif ſur les Terreaux, & à paſſer, en allant au ſupplice, devant la porte du Vendeur de vin, où la Sentence fut lûe.

A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maiſon, que de ſon propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il déclara qu'il avoit cauſé la mort en ſuggerant le vol, & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'éxécution de ce malheureux, on a fait des experiences ; & déja huit personnes se sont trouvées revêtuës de ce don, ignoré jusqu'aujourd'huy. Quelques-unes sont tourmentées incontinent qu'elles se mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure aprés, & leur mal s'appaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une, âgée d'environ soixante ans, sçavante à chercher les sources, qui n'a fait neanmoins tourner la Baguette à la cave que tres-imparfaitement.

On a pris garde que la Baguette entre les mains du Païsan ne tourne sur la bouteille que du côté de l'anse par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir ôté de cette cave la terre abre-

vée de ſang & mis quantité de mortier à ſa place, la Baguette ne laiſſe pas d'y tourner. On a ſuivi ailleurs à la piſte des choſes dérobées, on a developé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonſtances on a commencé d'aprofondir une découverte ſi utile à la conſervation du bien & de la vie des hommes.

COmme ce Fait paroit fort ſingulier; & qu'il eſt dans toutes ſes Circonſtances ſi ſurprenant que beaucoup de perſonnes ne le croiront pas naturel; il eſt juſte pour l'utilité du Public, qu'on en developpe le miſtere d'une maniere Mechanique, qui n'éclaire pas ſimplement l'eſprit, mais qui frape en quelque maniere les ſens; puiſ

puiſque l'experience nous apprend, que ce n'eſt que par leur moyen que la plûpart des hommes connoiſſent.

Dans cette veuë j'ay eu recours, pour m'éclaircir moy-même & pour inſtruire enſuite les autres, à l'Analyſe * ſuivante; perſuadé que ſans une pareille methode, l'eſprit du monde le plus penetrant n'arrive jamais à la connoiſſance de la moindre verité.

J'ay donc d'abord preté attention à ce qu'il y a de plus particulier dans une découverte ſi extraordinaire: aprés quoi j'ay eſſayé de ne recevoir aucune choſe pour vraye, que je ne l'aye connüe évidemment telle.

J'ay même diviſé toutes les difficultez, que je me ſuis propoſées à examiner, en autant

de parties que j'ay pû: J'ay conduit enſuitte mes penſées par ordre. Enfin j'ay eſſayé, pour me convaincre moy-même, de faire par tout des dénombremens les plus entiers qu'il m'a été poſſible, de peur de rien obmettre de tout ce qui peut entrer dans nôtre queſtion.

Ce qu'il y a de plus connu dans ce que le Fait propoſé a de remarquable, eſt qu'un certain Villageois conduit ſur l'endroit d'un meurtre & d'un vol, a des inquietudes, des envies de vomir, tombe en ſueur, & ſouffre une eſpece d'accés de fiévre. Sur cela cet homme aſſure & ne s'y trompe point, que dans l'endroit où il a les pieds, on a commis un aſſaſſinat. Voilà les ſentimens interieurs dont il ſe plaint, qu'on reconnoit au changement de

ſa couleur, aux ſueurs qui luy diſtillent du viſage, & de tout le corps, & à l'agitation de ſon poulx.

Si cet homme tient avec les mains par les deux bouts une Baguette fourchüe, de quelque bois qu'elle ſoit, on la voit ſenſiblement tourner en rond entre ſes mains. Armé, pour ainſi dire, de cette Baguette, il ſuit la piſte d'un aſſaſſin dans tous les endroits où il a paſſé, ſe plaignant toûjours d'une agitation interieure, qui augmente de telle ſorte à meſure qu'il ſuit de fort prés l'aſſaſſin, qu'il en prend mal au cœur, & la Baguette continuë toûjours à ſe mouvoir.

Ces veritez poſées; il eſt conſtant que ce qu'il y a de ſingulier en la queſtion, conſiſte premierement dans un mouve-

ment, ou agitation interieure, & extraordinaire, ſoit du *a* Sang, ſoit des *b* Eſprits animaux, &c. ſans quoy on ne peut pas concevoir les inquietudes, l'envie de vomir, les ſueürs, la fiévre, les maux de cœur, &c. mouvement dont je dois découvrir la cauſe. Et parce que je ſçay que tout mouvement ſe fait par impulſion, qu'il n'y a point d'impuſion qui ne ſoit immediate; je conclus, que la cauſe qui pouſſe & agite le ſang & les eſprits animaux de nôtre Villageois, le doit toucher immediatement.

Cela ſuppoſé, éxaminons avec attention tout ce qui peut immediatement toucher le ſang & les eſprits animaux de ce même Villagois, afin que nous puiſſions déterminer ce qui excite le mouvement, ou

l'agitation dont il s'agit.

Mais il ne paroit pas qu'il y ait rien, qui le touche immediatement, que la terre ſur laquelle il marche; le bois du batteau dans lequel il étoit lors qu'il ſuivit les aſſaſſins ſur le Rône, & ſur la Mer; l'air qui l'environne; la *c* matiere ſubtile contenuë dans ſes pores; ou enfin quelques petits *d* Corpuſcules particuliers, que j'ay lieu de croire participer de la nature des eſprits animaux, & par conſequent differents de l'air pur *e* & de la matiere ſubtile, que je puis même imaginer plus ſubtil que l'une & dont les pores peuvent auſſi être diſpoſez de maniere à donner un paſſage tres libre à l'autre. Or ce n'eſt pas la terre qui le ſoûtient, non plus que le bois du bateau, parce que l'un

& l'autre ſont en repos, & un corps qui eſt en repos, n'en peut pas faire mouvoir un autre. Ce n'eſt pas encore l'air ſeul, ny la matiere ſubtile qui y eſt contenuë, puiſque l'une & l'autre environnent toûjours cet homme & même tous les hommes, & que ni cet homme, ni tous les autres hommes ne ſont pas en tout tems agitez de la façon dont il s'agit.

Il reſte donc, que les petits Corpuſcules particuliers, tels que je les ay ſuppoſés dans mon dénombrement, il reſte, dis-je, que ces Corpuſcules peuvent émouvoir & agiter le ſang & les eſprits animaux de nôtre Villageois, & c'eſt ce qui étoit en queſtion.

Mais on me dira peut-être que je ſuppoſe ſans raiſon ces

petits Corpuſcules, & quoy qu'ils paroiſſent neceſſaires, par la precedente Analyſe, pour expliquer tous les Phenomenes propoſez, que cela ne conclut point qu'ils éxiſtent, puiſque nous ne connoiſſons aucune cauſe ſenſible, dont ils puiſſent émaner; & quand même cette cauſe ſeroit démontrée, il eſt à croire que le mouvement continuel de l'Air, que le courant d'une Riviere, que l'agitation de la Mer, & mille autres cauſes exterieures les deplaceroient de maniere, que les traces des Voleurs, & des Aſſaſſins ſeroient bien-tôt rompuës & même éteintes. Cependant le Fait nous apprend, que rien de tout cela ne les a pû diſſiper, puiſque nôtre Villageois a pourſuivy les Complices qui ont donné oc-

caſion à une ſi utile découverte, plus de quinze jours aprés que le meurtre eut été commis, qu'il a ſuivy leurs traces ſur une terre fort legere, dans un païs fort expoſé aux vents, ſur une Riviere; & qu'enfin il a même continué ſur la Mer dans un tems aſſez orageux.

J'avoüe que ces deux objections ont d'abord un air de vrai-ſemblance, & que difficilement on peut les reſoudre ſans la connoiſſance de certains principes, & de certaines veritez: Mais pour peu qu'on ſe rende juſtice ſur l'organiſation ou ſtructure de nos ſens, qui nous ont été dõnés pour la conſervation de nôtre eſtre durant un certain tems limité, & non pas pour ſatisfaire à nôtre orgueïl: il eſt ſeur que ces ob-

jections ſeront éclaircies de telle ſorte, qu'elles ſerviront plûtôt de preuve à ma penſée, que de raiſons pour ne la pas admettre.

Il me paroit que pour rendre ſenſible la cauſe materielle des petits Corpuſcules en quoi conſiſte la premiere objection; on doit ſuppoſer les veritez ſuivantes. Je les nomme verités, perſuadé qu'elles ſeront reçûës pour telles, par tous ceux qui n'ont pas interêt à laiſſer les hommes dans une profonde ignorance, & de qui tout l'art conſiſte à les prévenir des principes propres à aſſujetir l'eſprit, au lieu de l'éclairer.

Il eſt certain que je ſuis une ſubſtance qui penſe, qui ſent & qui ſe meût. Tous les hommes conviennent que je ne ſuis cenſé un homme que parce que

toutes ces fonctions se font chez moy, & que je ne cesse d'estre homme que par leur cessation; mais tout le monde ne sçait pas que la cause physique de ce jeu consiste dans une organisation *h* purement mechanique, il y a même peu de personnes qui connoissent cette organisation.

C'est ce qui fait qu'au moindre Phénomene surprenant, la plûpart des hommes se livrent si aisément à la superstition, qu'on n'entend parler que de prodiges, de pactes implicites ou explicites, d'étoile & d'influences. Et ce qui me surprend le plus, c'est qu'un pareil jargon fait souvent le fort des raisons de ceux qui veulent passer pour Philosophes du premier Ordre. Ils sont bien-heureux de le croire; car je ne pense

pas qu'on ſoit de leur ſentiment, pour peu qu'on ait un cerveau organiſé pour la verité.

Mais revenons à nôtre organiſation d'où dépend abſolument la maniere d'eſtre de l'homme ſur la terre.

L'homme conſideré dans un ſens purement phyſique, n'eſt autre choſe qu'un arrangement proportionné de la matiere diviſee & muë, duquel il reſulte un certain nombre de parties ſolides, & de tuyaux dans leſquels doivent couler & circuler pluſieurs liqueurs differentes qui y ſont contenuës. D'où je conclus que la vie de l'homme & ſa durée en ce monde conſiſte dans une ſimetrie déterminée de parties ſolides, de tuyaux & de liqueurs, à l'ocaſion de laquelle ces mêmes liqueurs diverſement mê-

lées, & en circulant d'une viteſſe plus ou moins rapide dans les tuyaux arrangez de differentes façons, produiſent neceſſairement un tres-grand nombre de manieres de penſer, de ſentir, & de ſe mouvoir; c'eſt à dire une ſubſtance capable de toutes les fonctions & actions que nous obſervons phiſiquement dans l'homme.

Cette idée de l'homme eſt ſi ſimple, & me paroit ſi conforme à tout ce que nous en pouvons phiſiquement connoître, lorſque nous l'éxaminons tel qu'il eſt, & non pas tel que nos préjugez nous le font voir, que ſelon mon ſens, tous ceux qui la ſuivront en détail, pourront rendre une raiſon mechanique de toutes les actions les plus extraordinaires, & les plus ſurprenantes des hommes: car

enfin juſques où eſt ce que nos veuës ne vont pas? lorſque nous connoiſſons en détail le jeu du ſang dans les arteres, dans les veines, & dans les glandes des viſceres, celuy des eſprits animaux dans le cerveau & dans les nerfs, le mélange de ces deux liqueurs, l'impreſſion qu'elles font unies ou ſeparées dans les differens organes de nôtre corps, ce qui rend ſenſible toute la diverſité de nos penſées, de nos ſenſations & de nos mouvemens.

Il eſt vray que des connoiſſances ſi conſolantes & ſi utiles ſont données à peu de perſonnes; mais de là on ne doit pas conclure qu'elles ne ſoient pas à nôtre portée. Il eſt bien plus juſte & plus naturel de dire que les hommes deſtinés par leur miniſtere à cultiver ces mémes

connoiſſances ſont trop pareſſeux & trop avares. Ils ne ſouhaittent que de s'enrichir, un certain manege leur ſuffit pour cela, l'anatomie & la phiſique ſont à leur avis inutiles à un Medecin ? & je n'en doute pas: car ſelon leur cœur, ce n'eſt pas du ſalut de leur frere & du public dont il s'agit.

Enfin c'eſt au moyen de ces connoiſſances que nous ſçavons, que toutes les fois que nos eſprits animaux ſont ébranlez diverſement par les objets exterieurs, ſoit à raiſon de l'organe au travers duquel ſe fait cet ébranlement, ſoit à raiſon de la nature du moteur, nous avons neceſſairement de certaines idées; ce qui nous porte à penſer & à agir de quelque maniere déterminée. C'eſt encore par là que nous ſçavons

que comme les eſprits animaux ébranlez par les objets exterieurs, excitent des idées dans nôtre cerveau, il arrive auſſi que nos eſprits animaux meûs dans le même cerveau independemment des objets exterieurs, coulent neceſſairement dans toutes les parties mobiles de nôtre corps; & c'eſt à raiſon de ce jeu que ſe font tant d'actions differentes, volontaires ou involontaires, qui cauſent ordinairement toutes nos paſſions; &, comme celle de nôtre conſervation nous eſt plus propre que toutes les autres, on conçoit aiſément que les mouvemens de nos eſprits animaux, qui luy ſont conformes, doivent être plus involontaires & plus vifs que tous ceux qui dépendent de toutes les autres cauſes de mouve-

ment des eſprits animaux ; ce qui eſt confirmé par le cours rapide, continuel & involontaire des mêmes eſprits dans le muſcle du cœur. D'où je conclus que toutes les idées ou mouvemens des eſprits animaux dans le cerveau, qui regardent nôtre conſervation, tels que ſont ceux qui ſont accompagnez de ſentimens & de paſſions, ſeront toûjours ſuivis du mouvement des eſprits animaux qui ſera le plus propre pour la conſervation de nôtre organiſation, c'eſt à dire de nôtre être. Faiſons donc une application de ce principe au Fait dont il s'agit.

Un homicide n'égorge point un homme de ſang froid ; & celuy qui eſt égorgé ſouffre dans ce moment-là, à l'approche d'une mort impreveuë, des

agitations interieures tres-violentes, & proportionnées aux paſſions de crainte, de vengeance, &c. qui l'agitent. Le plus hardy voleur a toûjours peur qu'on ne le prenne ſur le fait, ou qu'on ne le reconnoiſſe dans la ſuite : les uns & les autres ont donc une maniere de crainte en veuë de leur propre conſervation, ſoit lors que la mort leur paroit prochaine, ou lors qu'ils commettent quelque crime. Et même ne peut-on pas dire qu'à l'occaſion de cette crainte leurs eſprits animaux ſe meuvent interieurement, de la façon la plus propre pour l'éxécution de leurs déſirs, ou pour la conſervation de leur eſtre ? ce qui ne peut pas être nié. Raiſonnement commun pour celuy qui vole & aſſaſſine, & pour ce-

luy qui eſt aſſaſſiné.

Cela ſuppoſé, on conçoit aiſément qu'à l'ocaſion de ce mouvement tres-rapide & extraordinaire des eſprits animaux, leſquels paſſent continuellement dans le ſang, cette liqueur eſt meuë d'un mouvement inteſtin, different de celuy en quoy conſiſte ſa chaleur, ſa fluidité & ſa *i* circulation; on conçoit auſſi que ce mouvement ne peut ſe faire ſans qu'il ne ſe ſepare au travers des *k* glandes milliaires, quelques petits Corpuſcules d'une certaine figure déterminée, participans de la nature des eſprits animaux, qui ſont pouſſez & entrainez au déhors par la tranſpiration, laquelle eſt ſi conſiderable dans l'homme, que les experiences de *Sanctorius* nous aprennent que

de huit parties d'alimens que nous recevons, il y en a cinq qui s'évacuent par cette voye en excremens.

La matiere diviſible à l'infiny ſuppoſée, il eſt conſtant par toutes les loix du mouvement connuës, que cette diviſion doit produire une infinité de figures differentes dans la matiere diviſée. On peut encore démonſtrer, ſuppoſé la matiere diviſée & meüe d'une certaine maniere, que de certains Corpuſcules d'une telle, ou telle figure doivent être rejettés du fluide dont ils faiſoient partie avant ce mouvement. Détail, qui n'eſt pas du reſſort d'une Lettre, & que tous les bons Phyſiciens connoiſſent & ſentent mieux que moy.

Il eſt donc conſtant qu'il s'échape des petits Corpuſcu-

les par la tranſpiration. On peut même ſuppoſer qu'ils ſont differens de l'air pur, & de la matiere ſubtile. Mais on me dira pourquoy je décide qu'ils participent de la nature des eſprits animaux, & d'où vient que dans la premiere édition de cette Lettre, je n'en ay pas determiné la nature de cette ſorte ? A cette derniere queſtion, je répons, que n'ayant point écrit ma Lettre pour être imprimée; je ne l'avois deſtinée qu'à des veritables Philoſophes, & à des Medecins éxacts, à qui j'étois bien aiſe de laiſſer le plaiſir de penſer, & le droit de m'inſtruire: mais preſentement que je la rend publique par un ordre ſuperieur, je me crois obligé d'éclairer tous ceux que l'envie & la jalouſie n'empêcheront pas de convenir qu'ils

peuvent & doivent être inſtruits. Je dis donc pour répondre à la premiere queſtion qu'on a lieu de croire que les petits Corpuſcules ſuppoſez participent de la nature des eſprits animaux pour plus d'une raiſon.

Tous les plus exacts Medecins Phiſiciens conviennent que le mouvement inteſtin & extraordinaire des parties du ſang, auſſi bien que la frequente & involontaire convulſion des muſcles qui accompagnent preſque toutes nos paſſions, dépendent d'un ſubit mêlangé des eſprits animaux avec cette liqueur dans les viſceres, dans les glandes & dans les muſcles, d'où je tire cette conſequence que dans une pareille ſituation, le ſang & même les glandes mil-

liaires de la peau, &c. ſe trouvent ſurchargez d'eſprits animaux & que par conſequent, s'il ſe doit faire dans cet état quelque évacuation de ce qui y eſt ſurabondant, par la tranſpiration, elle doit être de ce dont le ſang eſt ſurchargé. Par ma ſupoſition il l'eſt des eſprits animaux, les Corpuſcules qui s'échapent par les pores de la peau participent donc de leur nature.

Quelqu'ũ pourra me dire que dans une paſſion de crainte telle qu'eſt celle qui occupe ordinairement un meurtrier, ou un homme qu'on aſſaſſine, les eſprits animaux ſont retenus dans le cerveau, & que par conſequẽt mon raiſonnement tombe: à quoy je répons, qu'il eſt vray que dans une paſſion de crainte, les eſprits animaux ſont re-

tenus dans le cerveau ; mais auſſi il eſt naturel de penſer que ſi les eſprits animaux ſéparez du ſang dans les glandes *l* conglomerées du Cerveau, leſquelles forment ſa partie *m* cendrée, ſont retenus dans le corps calleux *n*, la matiere des mêmes eſprits ſurabondante dans le ſang, à raiſon de la plenitude des glandes, & du reſſerrement des nerfs dez leur origine, doit être conceuë propre à ſurcharger le ſang. Ce qui eſt cauſe que comme corps étranger à cette liqueur, elle y excite un mouvement inteſtin, ou de fermentation *o*, propre à faciliter l'évacuation de cette même matiere par la tranſpiration.

Le fonds de cette reflexion eſt ſi vray que les anciens comme les nouveaux Praticiens de

Medecine ont obſervé que preſque toutes les maladies ſont cauſées par l'interception des filtrations & des évacuations naturelles. C'eſt même la cauſe materielle de preſque toutes les maladies des filles opilées & obſtruées.

Si toutes ces raiſons ne ſuffiſent pas pour faire voir que je puis ſuppoſer les Corpuſcules, dont il s'agit, participans de la nature des eſprits animaux, on le conclurra neceſſairement dans la ſuitte, lors que je détermineray pourquoy ces mêmes Corpuſcules ſéjournent dans un grand Chemin, où l'air eſt fort agité, ſur une Riviere, & ſur une Mer orageuſe.

Il me ſemble que voilà bien des reflexions, qui éclairciſſẽt la nature des Corpuſcules en queſtion,

ſtion, & qui en prouvent l'émanation, & l'écoulement: cet écoulement neanmoins n'eſt peut-être pas auſſi ſenſible que je penſe, ſur quoy, ne m'eſt-il pas permis de dire que cet écoulement paroit d'autant plus vrai-ſemblable dans un homme meû de quelques paſſions vehementes, duquel une bonne partie des principes ſont fluides, qu'on experimente qu'il s'échappe continuellement des petits Corpuſcules d'une infinité d'autres corps, dont toutes les parties nous paroiſſent dans un grand repos, & dans leſquels aprés un tres-long-tems nous ne remarquons aucune diminution de quantité. Le muſc, les infuſions vomitives d'Antimoine, le Mercure boüilly dans l'eau, l'Ambre, & preſque tous les

corps odoriferans en font des preuves demonſtratives. Je ne dis rien du gibier, dont un excellent chien reconnoit les voyes long-tems aprés qu'il a paſſé dans un chemin, ou tratraverſé une riviere : ce qui fait parfaitement à mon ſujet, auſſi bien que tout ce qu'on connoit de l'Ayman par raport à la terre & au fer. Preuves & exemples qui ont été ſi methodiquement & ſi phyſiquement miſes en œuvre par Monſieur *Garnier*, mon cher Collegue, dans ſa judicieuſe & ſçavante Diſſertation, que le Lecteur doit y avoir recours, puis qu'il y trouvera un éclairciſſement complet de pluſieurs circonſtances, ſur un grand nombre d'experiences que l'homme à la Baguette a fait à Lyon, leſquelles ne ſont pas conte-

nuës dans le Fait, qui a donné lieu à ma Lettre.

De toutes ces verités ne doit-on pas conclure, que je ne ſuppoſe pas ſans raiſon les petits Corpuſcules, que j'ay fait entrer dans le dénombrement de mon Analyſe, lorſque j'ay eſſayé de découvrir la cauſe qui meut & agite ou le ſang, ou les eſprits animaux de nôtre Villageois, &c. Ce que je devois déterminer.

Ce moteur une fois admis, il me reſte encore à répondre à la ſeconde objection qui veut que quand même ces Corpuſcules éxiſteroient, on ne puiſſe pas concevoir qu'ils dûſſent reſiſter au courant d'une Riviere, à l'agitation d'une Mer orageuſe, au déplacement continuel de la ſuperficie de la Terre par les grands vents, aux

diverſes colomnes de l'Air, & à mille autres cauſes exterieures, propres à écarter ces corpuſcules, de la route où aura paſſé un meurtrier, ou un voleur.

Je conviens que cette ſeconde objection eſt tres-vive, & que beaucoup de perſonnes la croiront ſans replique. Ne pourroit-on pas neanmoins y répondre de la maniere ſuivante?

La ſaine Philoſophie nous apprend que la grandeur & la petiteſſe, la dureté & la molleſſe, &c. ne ſont pas des êtres abſolus, & qu'un corps n'eſt dit grand, dur, &c. que par raport à un autre corps moins grand & moins dur que luy. La nature de la matiere & ſa diviſibilité ſont des principes, d'où cette verité ſuit naturellement.

Cette verité admiſe, il eſt ſeur que nous pouvons toûjours imaginer dans le monde, que nous habitons, des corps beaucoup plus petits & beaucoup plus durs, que tous ceux qui tõbent naturellement ſous nos ſens; la nature de la matiere comme diviſible n'y repugnant pas. Cette conſequence eſt ſi vraye que la découverte des *p* Microſcopes, l'a démontré ſenſiblement de nos jours. De là je conclus par raport à nôtre ſujet, que je puis imaginer les petits Corpuſcules dont il s'agit, ſi petits, que malgré l'agitation de l'air, quand il ſeroit pur, ſoit ſur la terre, ſoit ſur la mer, les interſtices de ce même air ſeront toûjours ſi grands, par rapport à ces petits Corpuſcules, qu'ils n'en recevront aucune atteinte, & que par conſequent

ils ne pourront pas être déplacez par ce moyen, je veux dire par l'Air, de quelque maniere qu'ils ſoient agitez. Ils le pourront d'autant moins, que je puis auſſi les imaginer ſi durs par rapport à leurs grandeurs, que la derniere *q* Mollecule de l'Air ſera trop molle à leur égard, pour pouvoir les ébranler, & par conſequent les déplacer.

Ce raiſonnement paroîtra d'abord fort abſtrait: je le crois toutefois tres-convainquant, ſi l'on ſe reſſouvient de ce que j'ay déja dit, lors que j'ay ſuppoſé que les hommes, ſingulierement lors qu'ils raiſonnent, ſe doivent rendre juſtice ſur l'organiſation, ou ſtructure de leurs ſens, qui ne leur ont pas été donnez pour ſentir toutes ces veritez, & par conſe-

quent ſuffire à leur orgueil ; mais ſimplement pour la conſervation de leur eſtre durant un certain tems limité. Je laiſſe faire l'application de cette penſée, eû égard au ſujet preſent, aux hommes les plus ſages, & les plus Philoſophes, & je ne doute pas que mon raiſonnement ne ſoit pour eux aſſez concluant & aſſez précis pour réſoudre cette ſeconde objection, laquelle ne ſouffrira peut-être plus de difficulté, les petits Corpuſcules en queſtion étant ſuppoſés d'une nature approchante de celle des eſprits animaux, & telle que je l'ay déterminée. Sur quoy je vous prie, MADAME, de faire les reflexions ſuivantes qui me paroiſſent tres-propres à perſuader ceux même qui ne ſe rendent qu'à un dernier détail.

Quiconque a fait la plus exacte analyse des esprits animaux convient qu'ils sont des sels nitreux *r*, volatils, détrempés dans peu de *ſ* phlegme, & mêlés intimement avec un peu de soulphre, qui ont été separés de la masse du sang au travers des glandes qui constituent la substance cendrée du cerveau, & celle de la moelle de l'espine. Les esprits animaux peuvent donc être considerés, lors qu'ils sont separés du sang, & exposez à l'air, où ils sont par consequent dépoüillés du peu de phlegme qui leur sert de vehicule dans les nerfs, comme des sels nitreux, volatils, envelopés d'un peu de soulphre, qui leur tient, pour ainsi dire, lieu de rempart, & qui les rend, par raport à leur masse, beaucoup plus legers

qu'ils ne seroient. Ce qui convient extremement aux fonctions & aux usages des esprits animaux ; puis qu'ils doivent suffire à un grand nombre de mouvements tres rapides, & resister à plusieurs chocs.

Sur ce principe, je conçois aisément (supposé que les Corpuscules dont il s'agit, participent de la nature des esprits animaux, comme je l'ay fait voir) je conçois, dis-je, qu'ils sont tres propres à resister à toutes les impressions & à tous les chocs de l'air, quand même il auroit quelques prises sur eux, ce qui est tres suffisant pour comprendre qu'ils y peuvent séjourner long tems ; difficulté en quoy consiste une partie de l'objection que j'éxamine : car la portion sulphureuse défend la saline *t* de

l'impreſſion que l'humidité de l'air y pourroit faire, ce qui l'empêche d'être fonduë, & la ſaline s'unit ſi intimement avec la ſulphureuſe, que cette derniere eſt bien moins propre à être divisée & éxaltée de maniere à changer entierement de nature. Et comme la partie ſaline predomine, ces Corpuſcules ne ſont pas odorants, ce que je déduis de ce que les corps odorants contiennent un peu de ſel, & beaucoup de ſoulphre, ce qui a beaucoup d'analogie avec les principes des eſprits animaux, d'où je cõclus encore plus affirmativement, que les petits Corpuſcules, dont il s'agit, participent beaucoup de la nature des eſprits animaux, & que ſur ce pied ils doivent ſubſiſter long-tems dans l'air ſans en être chaſſés par les

vents & ſans être changés : car l'experience nous apprend que de tous les Corpuſcules qui affectent nos ſens, lors qu'ils ſont répandus dans l'air, ceux qui s'y conſervent plus long-tems ſans alteration, ce ſont les odorants : Verité qui eſt confirmée par l'éxalation de quelques gouttes d'huile diſtilée d'anis, dont l'odeur a demeuré juſques à huit jours de ſuitte dans une chambre fort aërée, & dans laquelle on brûloit pluſieurs parfuns tres-penetrans, pour faciliter la diſſipation de cette même odeur. Et quand toutes ces raiſons ne ſuffiroient pas pour contenter un bon eſprit, peut-on ne ſe pas rendre aux ſuivantes, d'où l'on infére naturellement que nos petits Corpuſcules doivent donner peu de priſe à l'air, tel

qu'eſt celuy de la baſſe re-
gion que nous habitons, & que
lors qu'ils y ſont répandus, ils
y peuvent ſéjourner tres-long-
tems, ſans qu'ils ſoient neceſſi-
tés de retomber ſur la terre.

J'ay ſuppoſé mes petits Cor-
puſcules beaucoup plus petits
que la derniere molecule de
l'air pur, ce qui eſt aiſé à con-
cevoir, puiſque l'air n'eſt au-
tre choſe qu'un grand amas de
petits corps qui ont des bran-
ches longues & pliantes, mais
fort propres à faire le reſſort:
d'où je conclus qu'un amas de
parties de telles figures, pour
meües qu'elles ſoient par les
vents, doit avoir de grands
interſtices. J'ay dit encore que
je pouvois concevoir ces mê-
mes petits Corpuſcules faits de
maniere que leurs pores ſoient
diſpoſés de telle ſorte que la

matiere ſubtile circule au travers avec beaucoup de facilité: ce que j'ay déduit de la nature de la matiere & de ſa diviſibilité. J'ay auſſi en quelque façon démontré que leur matiere participant beaucoup de la nature des eſprits animaux, ils peuvent être regardés comme des ſels nitreux volatils envelopés d'un peu de ſoulphre. J'ay fait voir enfin que dependemment de leur petiteſſe, & de la diſpoſition de leurs pores, ny l'air le plus pur tel qu'ils ſe trouve dans la x moyenne & dans la haute region, ny la matiere ſubtile ne pouvoient pas avoir de priſe ſur eux: ce qui paroîtra bien plus clair & plus ſenſible lors qu'on les conſiderera comme des ſels nitreux volatils envelopés d'un peu de ſoulphre & répandus

dans la baſſe region de l'air. Car pour peu qu'on connoiſſe la nature de cette region, l'on conviendra qu'étant ſurchargée de nitre, ce qui eſt confirmé ſur une infinité d'experiences & par le livre de Mr. Mayow, elle doit être regardée comme la matrice naturelle des ſels nitreux, & par conſequent ces interſtices doivent être tres-propres à les y contenir. Joignez à cela que ces mêmes ſels étant envelopés d'un ſoulphre fort exalté, ils ſont par proportion à leur grandeur beaucoup plus legers qu'une maſſe égale de nôtre air dans lequel ils nagent, & par conſequent ils y doivent reſter comme ſuſpendus. Ne pourroit-on pas encore dire qu'ils y ſont en quelque maniere ſoûtenus par les vapeurs en partie

ſulphureuſes qui s'éxhalent continuellement de la terre à la hauteur de la baſſe region de l'air, dans leſquelles ils s'embaraſſent aiſément.

On peut m'objecter que ces vapeurs ne ſont pas ſimplement ſulphureuſes, mais qu'elles ſont encore plus aqueuſes, particulierement ſur une riviere, & ſur la mer, où l'hiſtoire du Fait nous apprend que nos Corpuſcules ſe ſont pourtant conſervez; vapeurs qui ont dû faire ſur la partie ſaline le même effet qu'elles font ſur tous les autres ſels, je veux dire, les fondre.

La choſe arriveroit, je l'avoüe, de cette maniere, ſi les ſels nitreux volatils, qui ſont partie de nos Corpuſcules, n'étoient pas envelopés d'un ſoulphre, qui leur ſert d'un

moyen onctueux entre eux, & cette humidité, ce qui les empêche d'en être penetrés, & par conſequent fondus.

Les plus incredules conviendront peut-être à preſent que nos petits Corpuſcules peuvent demeurer répandus dans l'air que nous reſpirons, & réſiſter à tous les chocs qui pourroient les détruire : ils me diront neanmoins que les mêmes raiſons, qui les reduiſent à convenir que mon hypotheſe eſt tres-vray-ſemblable, les engagent à conclurre que ces mêmes Corpuſcules ne doivent jamais être détruits, & que par conſequent la piſte d'un Aſſaſſin & d'un Voleur doit être éternelle ; * ce qui eſt abſurde, je l'avoüe, & ce qui arriveroit peut-être de la ſorte, s'ils nageoient dans

* à parte poſt.

l'air pur, ou ſi celuy que nous reſpirons ne contenoit un diſſolvant naturel des ſoulphres. Mais comme nous ſçavons qu'il eſt impregné de toute ſorte de menſtruës z, nous concevons aiſément que celuy des ſoulphres s'y doit trouver, & que par conſequent ils en peuvent inſenſiblement être penetrez: ce qui les ayant détruits, ou ſeparés, le ſel nitreux reſte exposé à l'humidité de l'air dans laquelle il ſe reſout; & par ce moyen les Corpuſcules ne ſubſiſtant plus, les traces du voleur, ou de l'aſſaſſin s'éteignent: ce qui n'arrive pourtant pas fort promptement: car la Chimie nous enſeigne que ſi la diſſolution des ſels eſt facile, celle des ſoulphres eſt beaucoup plus mal-aisée, & plus lente, & leur menſtruë doit

être animée par la chaleur, afin qu'elle se fasse plus facilement, d'où j'infere que la chaleur est plus propre à hâter la division des principes de nos Corpuscules, que l'humidité : ce qui est démontré par l'experience qui nous apprend que la piste du gibier se perd bien plûtôt dans la grande chaleur que dans un tems un peu humide: car les chiens de chasse se remettent plus aisément & plus seurement sur les voyes dans ce tems que dans l'autre ; & là dessus on doit remarquer que si la grande chaleur est tres-propre à détruire les Corpuscules d'un gibier, la grande humidité en émousse considerablement l'action, sur quoy j'admire la belle mechanique de Mr *Garnier*, laquelle explique sensiblement pourquoy nô-

tre Païſan eſt moins agité ſur l'eau que ſur la terre.

Ne ſoyons donc pas ſurpris de la durée des traces, que laiſſe un aſſaſſin ſur la terre, ſur une Riviere, & même ſur une Mer orageuſe, &c. où regnent de tres-grands vents, puis qu'il paroit par les raiſonnnemens precedens, que l'air quoy que tres-agité ne doit avoir aucune priſe ſur nos petits Corpuſcules. Je dis encore plus, pour ne me pas éloigner du ſentiment de mon Illuſtre Maiſtre *Mr Regis*, que quand même ces Corpuſcules pourroient eſtre entrainés conjointement avec l'air dans un grand vent, ce que je ne conçois point, ils ne doivent pourtant pas eſtre entierement diſſipés: cela eſt fondé ſur la nature des vents, ſur le reſſort & ſur l'équilibre

de l'air, car le vent n'eſtant qu'un tranſport d'air & de vapeurs d'une contrée à une autre, il faut que les vents contraires ſe ſuccedent les uns aux autres, & que lors que le vent de Sud, par éxemple, a ſoufflé pendant quelque tems, le vent de Nord luy ſuccede, parce que la force du reſſort de l'air, & la neceſſité de ſon équilibre, obligent celuy qui a été tranſporté vers le Septentrion, de retourner vers le Midi, & celuy qui auroit été chaſſé par un vent d'Eſt vers l'Occident, de retourner vers l'Orient par un vent d'Oüeſt: de ſorte qu'on pourroit ce me ſemble comparer, en quelque maniere, l'agitation de l'air cauſée par les vents au flux & reflux de la mer qui s'étant avancée dans le conti-

nent, ſe retire enſuite dans ſon lit ordinaire: On peut même adjoûter que comme le flux de la mer ne ſe fait que juſques à une certaine diſtance, le tranſport de l'air ne ſe fait pas ſi loin pour l'ordinaire qu'on pourroit croire. C'eſt du moins la penſée de *Gaſſendi*.

Ainſi j'eſtime qu'il eſt facile de concevoir comment les Corpuſcules que les meurtriers ont laiſſé ſur le Rhône & ſur la Mer, &c. y ont pû demeurer long-tems ſans être entierement diſſipés. En effet ſi nous les conſiderons comme une longue traînée, ou une longue chaîne qui s'étend depuis Lyon juſques à Beaucaire, par éxemple, embarraſſée dans les interſtices de l'air, nous ſerons perſuadés qu'ils peuvent bien avancer tantôt d'un côté tantôt

d'un autre, mais qu'ils doivent pourtant retourner au lieu où ils eſtoient placez.

On peut toutefois m'oppoſer que les vents contraires ne ſe ſuccedent pas toûjours, parce que ſi le vent de Midy a tranſporté l'air juſques au Pole Septentrional, l'air peut refluer ſous nôtre hemiſphere. Je l'avoüe, mais auſſi je ne pretens pas que ces Corpuſcules demeurent éternellement dans la même place : Je conçois même qu'ils doivent dans un certain tems, comme je l'ay déja dit, être détruits, c'eſt pourquoy il ſuffit pour la verité de ma réponſe, que les vents contraires ſe ſuccedent ordinairement, & qu'il ſoit rare que la choſe arrive autrement, ce qui eſt conſtant. On peut lire ſur cette matiere les Chapitres dix

& onze du traité des vents de *Mr. Regis.*

Les petits Corpuſcules que je ſuppoſe ne peuvent point être déplacés même par les vents, me dira quelqu'un; mais leur colomnes ne doivent-elles pas être entraînées, ou foulées au pied par les paſſans? Il n'eſt pas beſoin d'être Philoſophe pour reſoudre cette objection, puiſque tout le monde ſçait répondre qu'en paſſant ſur la piſte d'un lievre, on n'efface ny n'entraîne la trace du lievre; car un chien de chaſſe la ſuit toûjours également.

La cauſe materielle & naturelle, que je devois découvrir, pour m'aſſeurer de la verité de mon Analyſe ſur le ſujet proposé, étant connuë & démontrée; pour en faire voir toute la vray-ſemblance & rendre

complette mon *aa* Hypotheſe, il me reſte à éclaircir & à déterminer le milieu, par où les petits Corpuſcules, en quoy elle conſiſte, parviennent juſqu'au ſang, aux nerfs & juſqu'aux eſprits animaux, pour y exciter tous les mouvemẽs d'où dépendent les inquietudes, la fiévre, les ſueürs, les envies de vomir, & ſingulieremẽt le mouvement de la Baguette. Il me reſte auſſi à éxaminer pourquoi de certains hõmes ont le *bb* Don de découvrir les meurtriers, les voleurs, &c. & que les autres ne l'ont pas; aprés quoy je feray une application de toutes les veritez que j'auray découvertes ſur ce ſujet, à quelques circonſtances particulieres contenuës dans l'expoſition du Fait. Et comme beaucoup de perſonnes le nient j'eſſayerai de faire voir qu'il faut

faut l'admettre pour vray, ou renoncer à toute la certitude humaine qui regarde les Faits hiſtoriques.

Pour le faire avec ordre & d'une maniere convaincante & ſenſible, je me ſerviray toûjours de l'Analyſe.

Celle de la premiere queſtion eſt tres-ſimple, puiſque ce qui lui eſt particulier la comprend toute entiere : c'eſt à dire que des petits Corpuſcules répandus ſur la terre & dans les interſtices de l'air, qui nous environne, peuvent pénétrer nôtre ſang, ou nos eſprits animaux, & les agiter de maniere qu'ils cauſent des inquietudes, des envies de vomir, une élevation dans le poulx, &c. Ils ne peuvent les penetrer qu'en paſſant au travers de quelques vuides, ou pores du corps qui

ſe trouvera entre le ſang & les eſprits animaux & ces mêmes Corpuſcules ; puiſque l'air *cc* ambiant, ny la terre ne touche immediatement que *dd* l'Epiderme, ou la ſurpeau & la peau. Je ne connois donc point d'autre milieu que la ſurpeau, & la peau : je ſçay que l'une & l'autre ſont tres-poreuſes : par conſequent cette communication ſe doit faire par les pores de ce méme milieu.

On me dira peut-étre qu'il eſt vray que ce milieu eſt tres poreux, que la preuve en eſt ſenſible dans la *ee* tranſpiration ; mais que ces pores ſont diſpoſez du dedans au dehors, d'une façon propre à donner iſſuë aux vapeurs qui ſont la matiere de la tranſpiration ; mais non pas du dehors en dedans, ce qui doit empêcher la

penétration des corps extérieurs telle, par exemple, que celle dont il s'agit. A cela je répons que si les vapeurs servent de preuve à la disposition des pores du dedans au dehors, l'effet des remedes topiques ou externes démontre sensiblement la disposition de certains pores du dehors en dedans; puis que par le moyen de quelques mélanges appliquez sur la peau je fais vomir, j'arrête la fiévre, je fais dormir, je donne le flux de bouche, &c. Ce qui arrive par la même *ff* Mechanique que si on prenoit interieurement des *gg* Vomitifs, des *hh* Febrifuges, des *ii* Narcotiques, &c. Car je conçois que les Corpuscules qui s'échapent continuellement d'un *kk* Topique vomitif, par éxemple, peuvent agiter d'une telle

& telle maniere les eſprits animaux & le ſang, qu'il en reſultera le même *ll* mouvement convulſif, ou la même convulſion des *mm* muſcles de *nn* l'abdomen, des *oo* intercoſteaux, du *pp* Diaphragme, & des *qq* Fibres Motrices de l'eſtomach, que ſi on avoit pris un Emetique ou Vomitif interne; ce qui eſt confirmé par l'experience ſuivante qui nous aprend qu'il y a des *rr* Epilepſies ſympatiques, c'eſt à dire de tres-violens mouvemens convulſifs dont on a lieu de croire que la cauſe, ou le *ſſ* Levain, eſt en auſſi petite quãtité qu'on puiſſe l'imaginer & en quelque maniere exterieur aux eſprits animaux, & au ſang, comme ſont les remedes topiques; ce qui eſt démontré par la ligature du gros doigt du pied dans ces eſpeces

d'épilepsies sympatiques, laquelle en arrête le *tt* Paroxisme, parce qu'elle empêche le mêlange dans le sang, de certains Corpuscules contenus dans le gros doigt du pied, en quoy consiste la cause materielle des symptomes de cette terrible maladie.

On calme de la même maniere tous les jours, par des topiques apliquez simplement sur le poignet, le mouvement intestin des parties du sang, en quoy consiste la fiévre; on fait aussi dormir par l'aplication exterieure de l'opium, c'est à dire, qu'on introduit des *uu* Soulphres Narcotiques, qu'on conçoit de figures fort branchuës, lesquels passant par les pores de la peau, penetrent jusques à l'extremité des tuyaux des *xx* Nerfs, & sont rap-

portez au cerveau, où ils lient en quelque façon les eſprits animaux : conjecture qui eſt aisée à concevoir, ſi l'on ſuppoſe l'hypotheſe de la circulation des eſprits animaux, telle que la circulation du ſang, c'eſt à dire ſi l'on imagine des nerfs, qui portent les eſprits animaux du cerveau aux parties, & d'autres nerfs qui en raportent le reſidu au cerveau, comme au reſervoir des eſprits. Hypotheſe que je pourrois établir par un grand nombre d'experiences & de faits de pratique de medecine. Ce qui n'étant pas de mon ſujet, il me ſuffit de pouvoir conclurre, apuyé ſur des Faits inconteſtables, que nôtre corps a des pores ouverts du déhors en dedans, comme du dedans au déhors, que ces pores ſont de ſi-

gure bien differente les uns des autres, puiſqu'il y en a de proportionnez aux Corpuſcules qui conſtituent la nature des vomitifs, des febrifuges, des narcotiques, &c. Corpuſcules qui ne peuvent être que de figure bien differente les uns des autres. Concluons donc que de la part des pores de nôtre corps, rien ne s'oppoſe à l'entrée des Corpuſcules ſuppoſez; ce que je devois prouver.

Examinons à preſent, toûjours par la même methode, pourquoy nôtre Villageois a plûtôt cette vertu qu'un autre.

Il eſt ſeur que de toutes les veritez que j'ay juſqu'icy propoſées, on doit conclurre naturellement que ſi l'on peut imaginer dans un certain hom-

me une configuration des pores de la ſurpeau, & de la peau proportionnée aux Corpuſcules ſuppoſez, il eſt conſtant, dis-je, qu'autant de fois qu'un homme, criblé pour ainſi dire de cette maniere, ſe trouvera environné d'un air chargé ou impregné de ces Corpuſcules, il en devra neceſſairement être penetré, & par conſequent il faudra qu'il reſſente tous les mouvemens interieurs que nôtre Villageois nous dit qu'il reſſent ſur les voyes d'un aſſaſſin, ou dans l'endroit d'un meurtre commis; ce qui arrivera dans cet homme auſſi naturellement que le vomiſſement, par éxemple, dans un autre, à l'occaſion d'un topique vomitif; ou plûtôt auſſi mechaniquement que tous les déſordres que nous obſervons dans

les femmes ſujetes aux vapeurs, lors qu'elles ſentent quelques odeurs douces, comme des roſes, dont l'effet eſt ſi terrible & ſi prompt, quoy que l'impreſſion des Corpuſcules odorans ne ſe faſſe que ſur l'organe de l'odorat, que les fonctions Animales yy, Vitales zz, & Naturelles aaa en ſont toutes bouleverſées.

Je me ſers de cet exemple plutôt que de tout autre, parce que ſelon ma ſuppoſition, les Corpuſcules odorans, entant que ſalins ſulphureux, ſont à peu prés de la même nature que ceux en quoy conſiſte l'émanation des meurtriers & des voleurs, dont j'examine le jeu, lequel nous doit outre cela d'autant moins ſurprendre que nous ſçavons que de tous les mixtes, ceux dont les Corpuſ-

cules ſont les plus propres à être reçeus dans nôtre ſang, lors qu'on les applique exterieurement, ce ſont les ſulphureux ſalins; nous ſçavons encore que ſi on les prend interieurement, ils reſiſtent plus que tous les autres à l'action de la ſalive, du diſſolvant de l'eſtomach & des autres diſſolvants naturels, ce qui eſt aisé à concevoir, puiſque ſoit qu'on les applique exterieurement ou qu'on les prenne interieurement, ils produiſent toûjours le même effet. Ils ſont bien plus; car lors qu'ils ſe manifeſtent dans nos excremens, ils conſervent toûjours leur nature de corps odorans, qui ne different qu'en ce que leurs principes ſont alors plus developés, attenués & exaltés, qu'avant qu'ils euſſent été mêlés avec nôtre ſang. C'eſt

pourquoy d'une odeur forte qu'ils avoient, ils n'en ont qu'une douce, & la Chimie nous enseigne que les odeurs douces sont excitées par des Corpuscules de même nature que les fortes, lors qu'ils sont plus attenués & plus exaltés.

La preuve de toutes ces veritez est tres-sensible dans l'usage de la Therebentine & de son huile prise interieurement, ou apliquée exterieurement, qui impregne toûjours également d'une odeur de violette l'urine de celuy qui s'en est servi.

Mais revenons à la disposition particuliere de nôtre Villageois qui n'a rien pour moy d'assez extraordinaire pour ne la pas concevoir, & le Fait que j'examine en est une preuve aussi convaincante, & aussi concluante que l'aproche du fer,

& de l'Ayman, en eſt une de la proportion que les pores du fer ont avec la matiere magnetique, qu'on ſuppoſe s'écouler continuellement de l'Ayman. Enfin ces mêmes pores me paroiſſent des ſuites neceſſaires de la diviſibité de la matiere à l'infiny, qui meüe d'une certaine maniere, & à une certaine quantité, nous laiſſe concevoir aiſément, que rien ne peut s'oppoſer à un arrangement determiné : ce qui conſtituë la difference de toutes les eſpeces de corps, & de tous leurs individus. Il y a donc des hommes, dont les pores peuvent être diſpoſez de la maniere dont il s'agit ; comme il y a des hommes dont toutes les inclinations & tous les traits exterieurs ſont tres divers ; & comme auſſi il y a des chiens de qui

l'organe de l'odorat eſt diſpoſé à ſentir & ſuivre les voyes du gibier, & d'autres non; ce qui ne peut arriver que par un arrangement & une configuration de la matiere differente dans châque individu.

On me dira peut-être que l'on convient des configurations particulieres dans les differens individus, un certain arrangement toûjours conſervé, en quoy conſiſte l'eſpece: mais en même tems on ſe fera un monſtre de la cauſe pour laquelle cette telle configuration ſe trouve dans cet homme & non pas dans tous les hommes. A cela je répons, pourquoy eſt-ce que tous les hommes ne ſont pas du même temperament, n'ont pas le même eſprit & les mêmes inclinations. Pourquoy enfin

leur air eſt-il ſi different, qu'entre un million d'hommes, il n'y en a pas deux dont le viſage ſoit preſque ſemblable. Tout le monde demeure d'acord qu'on doit cela au principe de leur generation ; il m'eſt donc permis de dire la même choſe de nôtre Villageois, & je conçois outre cela aiſément que *bbb* l'œuf qui a fait la matiere de ſa generation, étoit individuellement diſpoſé, de maniere qu'à l'occaſion d'un certain degré de mouvement des *ccc* Eſprits ſeminaires de ſon pere, il a dû reſulter un tel arrangement, ſingulierement de la ſurpeau & de la peau, dont je conçois le tiſſu à peu prés le même que celuy, par exemple, des lames du nez ou de la chair papillaire d'un bon chien de chaſſe, ce qui en fait tout le

myſtere, auſſi bien que de toutes les differences que nous obſervons dans preſque tous les individus de méme eſpece.

Voilà le Pacte Implicite ou Explicite que ce pauvre Villageois a fait avec le Diable, & voilà ſon Etoile. Sentiment ou plutôt azile de l'ignorance, que je ne daigne pas refuter, puiſqu'il y aura toûjours des hommes organiſez individuellement, pour ne donner leur conſentement qu'aux opinions extraordinaires, & qui ne ſont point du reſſort de la raiſon. Verité confirmée par la reflexion ſuivante. Car enfin ne traiteroit-on pas un homme de ridicule & de viſionnaire, qui diroit qu'un bon chien de chaſſe ne ſuit les voyes d'un cerf, par éxemple, une heure aprés qu'il a traverſé une rivie-

re, que parce qu'il a fait un Pacte du moins Implicite avec le diable, ou en vertu de ſon Etoile? Jamais perſonne ne s'eſt aviſé d'une pareille Philoſophie pour expliquer ce Fait, & & n'eſt-il pas le même que celui que nous éxaminons ?

Vos raiſons, me direz-vous, ſont preſſantes, & l'on s'y rendroit avec docilité : mais vôtre opinion n'eſt pas conforme à celle de la foule des Theologiens du temps, qui veulent abſolument qu'il y ait de la Diablerie en cette affaire. Et ce qu'il y a de plus fort contre vous, c'eſt que le R. P. *de Malebranche* l'a ainſi decidé trois ans avant que vôtre Fait ſoit arrivé.

Je confeſſe qu'une authorité de ce poids ſeroit deciſive pour moi ſi dãs une Lettre qui paroit

ſous ſon nom, je pouvois reconnoître l'Auteur de la *Recherche de la Verité*, & que ce fût un éxamen de nôtre Fait, & non pas une reſponſe à des queſtions qui luy furent proposées il y a trois ans, dans leſquelles on trouve des circonſtances qui changent abſolument la theſe. Car on y dit que l'intention de ces ſortes de gens reglent le mouvement de la Baguette.

Si l'on veut donc qu'ils cherchent des bornes, ils fixent leur déſir à la ſeule découverte des bornes : & pourveu que leur intention ne varie pas, la Baguette ne tournera que ſur les bornes, & nullement ſur les metaux qui ſe trouveront en chemin. Ce Fait là eſt conſtamment faux par raport à Jaques Aymar, puiſqu'il n'eſt

conduit que par un ſentiment interieur, qu'il appelle un Goût en ſon langage. Ce qui me fait dire que quand on pourroit conclurre de la lettre du R. P. *de Malebranche*, & dont je ne conviens pas, que les gens qui avoient les talens ſur leſquels on le conſultoit, étoient des ſorciers, le Fait dont il s'agit étant tres-different de celuy ſur lequel il s'étoit expliqué, la deciſion ne doit être dans le cas preſent d'aucune conſequence.

On me dira peut-être que j'ay raiſon ſur cet article; que le R. P. *de Malebranche* ne s'eſt jamais piqué du don de Prophetie, & qu'il ne trouvera pas mauvais que je n'aye pas ſouſcrit à une déciſion écrite trois ans avant que le Fait en queſtion fût arrivé: mais que

des Theologiens de Province ſoûtiennent opiniâtrément que Jaques Aymar eſt un ſorcier, & qu'on ne peut pas en conſcience le conſulter, ny ſe ſervir de ſon miniſtere, ſans entrer dans ſon pacte.

Je conviens que ce ſentiment demande qu'on y faſſe reflexion, & je m'y rendrois ſans peine, ſi la queſtion étoit purement Theologique : mais comme elle dépend entierement de la Phyſique, puiſqu'il s'agit ſimplement de ſçavoir ſi la choſe eſt au deſſus de la Mecanique de l'homme ou non, je ne me tiendray pas tout à fait à la deciſion Theologique, qui vient de paroître dans le Mercure Galant de Janvier, quoy qu'elle ſoit pleine d'erudition. Et peut-on parce qu'on eſt Caſuiſte prononcer affirmativement

que la vertu de la Baguette eſt diabolique, lors qu'on le fait avec ſi peu de connoiſſance de cauſe ? Car enfin pour peu qu'on ait de lumiere, eſt-il permis de mettre l'Eſtoile en parallele, avec l'Oeuf comme principe de la generation, & d'en faire une des principales raiſons pour combattre mon Hypotheſe ? J'en appelle à tous les Philoſophes, Medecins, & Anatomiſtes exacts de l'Europe, qui ſont les Juges naturels & legitimes d'un pareil raport, & je les crois trop éclairés pour donner un dementy ſur une ſi heureuſe Découverte ; à Meſſieurs *Malpigius*, *Swanmerdam*, *Bartholin*, *Du Vernay*, &c. à toute l'*Academie Royale* des Sciences, c'eſt-à-dire aux Autheurs de ce Siecle, qui ont pouſſé le plus loin la

connoiſſance de la ſtructure de l'homme, dont il s'agit, lors qu'on éxamine ſi la generation ſe fait par l'Oeuf, ou autrement. Si une pareille preuve n'a pas lieu, & qu'on accorde par conſequent que celuy qui confond le vray de l'œuf avec le faux de l'Etoile, raiſonne juſte, j'avoüe mon ignorance, & je conſens que nôtre Villageois ſoit un ſorcier, de peur qu'on ne me croye encore plus ſorcier que ce bon homme.

Cependant comme il y a un grand nombre de perſonnes qui veulent que les Etoiles influent & que c'eſt à elles qu'ils attribuent leur bonne ou mauvaiſe fortune, auſſi bien que tous les dons ſinguliers attachez à des certaines gens; je ne puis me diſpenſer de propoſer la reflexion ſuivante, qui

n'eſt, ny d'un Philoſophe, ny d'un Theologien, mais d'un homme ſans préjugé. Je voudrois donc bien qu'on me dît ſi cette influence tombe ſur le moment de nôtre conception, ou ſur celuy de nôtre naiſſance, & qui peut déterminer ce premier moment ? je ne ſçaurois m'imaginer qu'il y ait jamais eu de pere, ny de mere qui s'en ſoient aviſez; & quand même il s'en ſeroit trouvé d'un pareil ſens froid, l'inſtant de la conception paſſe ſi vîte, que je ne crois pas qu'il puiſſe être déterminé. Ce qui eſt cauſe à mon ſens que toute l'Aſtrologie Judiciaire *ddd* n'a raiſõné que ſur le moment de la naiſſance, moment auſſi incertain, & auſſi inutile par rapport à nôtre fortune & à nos dons naturels & particuliers, que celuy de nô-

tre conception; puiſque l'experience nous apprend, que de dix perſonnes nées dans le même moment, & par conſequent ſous le même Signe & la même conſtellation, il n'y en a pas une, dont les inclinations, les dons, ny la fortune ſoient les mémes: ce qui eſt verifié dans le Fait propoſé, puiſque d'un certain nombre de perſonnes qu'on ſçait, qui ont le don de la Baguette, ſoit pour les eaux, ſoit pour les meurtriers, il y en a pluſieurs qui ſont nez ſous differentes conſtellations. Laiſſons donc au Ciel les Etoiles, & faiſons ſur la terre uſage de nôtre raiſon, avec laquelle ne connoiſſant que la Providence pour Etoile, tous Pactes Implicites ou Explicites nous ſeront inutiles pour l'établiſſement de

nôtre bonne fortune.

Toutes les raiſons que j'ay avancées doivent perſuader un homme ſans préjugé, que nôtre Villageois peut naturellement reſſentir les mouvemens interieurs dont il ſe plaint, qu'il doit même ſuivre des aſſaſſins à la piſte, comme il eſt certain qu'il a fait. Mais le mouvement de la Baguette, qui eſt le principal ſigne exterieur par lequel il marque à ceux qui l'accompagnent, qu'il eſt ſur les voyes, & qui lui ſert auſſi de moyen, afin qu'il ne ſoit pas toûjours ſi attentif aux ſentimens interieurs qui le guident, ne paroit pas ſi aiſé à concevoir; voyons donc comme nous pourrons éclaircir la mechanique d'un Fait ſi ſingulier.

Ne

Ne pourroit-t'on pas dire ; qu'elle doit dépendre d'une des trois cauſes ſuivantes, ou de toutes trois enſemble, puiſque ce ſont les ſeuls corps qui la touchent immediatement : ſçavoir, les muſcles des doigts de celui qui s'en ſert, l'air qui l'environne, ou les Corpuſcules ſuppoſez. Je ne conçois pas que l'air puiſſe produire cet effet, puiſque dans le Fait propoſé, il n'a point de mouvement particulier. Ce ne doivent pas être auſſi les Corpuſcules ſuppoſez, par leur intromiſſion dans les pores de la Baguette, avec leſquels il n'eſt pas vrai-ſemblable qu'ils ayent de proportion, puiſque toute ſorte de bois convient. Joignez à cela que ce mouvement ſe peut faire ſans qu'ils y ayent de part. Il le faut donc attribuer

à un certain & tel mouvement des muſcles fléchiſſeurs des doigts de celuy qui tient la Baguette, mouvement que je conçois auſſi naturel, & mechaniquement auſſi involontaire, que celuy d'où dépendent les inquietudes, l'envie de vomir, l'élevation du poulx, &c. ſuppoſé les Corpuſcules du Meurtrier, ou du Voleur receus dans le ſang de celuy qui les pourſuit, ce qui ne doit plus être en queſtion.

Toutefois le mouvement de la Baguette ſe faiſant en rond, il ne paroit pas que le ſeul jeu, ou la ſeule preſſion des fléchiſſeures des doigts, de quelque nature qu'elle ſoit, puiſſe produire cet effet: car tout au plus dépendemment des raiſons proposées, il ſe pourroit faire qu'on tiendroit la Baguette

d'une certaine maniere un peu plus ſerrée, & qui ſeroit involontaire, ce qui ne produiroit pas le mouvement en rond.

Ce n'eſt pas auſſi à cette ſeule preſſion qu'il m'a paru, qu'on doive l'attribuer. Il faut joindre à cette raiſon la configuration de la Baguette, & la maniere dont on la tient.

Imaginez-vous donc pour l'intelligence de ce Phénomene la Baguette fourchüe.

Imaginez-vous encore qu'il y a deux mains

qui empoignent avec une certaine force les deux branches LL de II en L L, les mains disposées de maniere que les pouces portent sur les deux extremitez LL de la Baguette, & le point de preſſion du petit doigt ſe fait en II.

Cela ſuposé, je conçois fort aisément que ſi par le moyen d'une certaine force mouvante, & involontaire, telle que celle que j'ay ſupposée, lorſque je tiens une Baguette de la maniere décrite, les muſcles fléchiſſeurs de mon petit doigt & du ſuivant, agiſſant auſſi bien que ceux qui fléchiſſent la main du côté de déhors en dedans, meuvent plus fortement que les autres, les extremitez des deux branches L L ſeront recourbées de I en L de dedans en déhors,

ce qui interrompra le cours de la matiere ſubtile, & de la *eee* Seve de C en L, les pores du bois étant retrecis & changez en I I. Cela ſuppoſé, il eſt conſtant que ces matieres reflueront en C, où elles trouveront auſſi une maniere de reſiſtance, par l'union & la diſpoſition des pores des *fff* Fibres des deux branches, qui ſe fait en C, ce qui cauſera un mouvement de *ggg* Reſſort aux branches de la Baguette, depuis I I juſques en C, de dedans en déhors, ou de déhors en dedans, ſelon l'inclination dans laquelle elle ſe trouvera entre les mains de celuy qui aura ce Don, lors que les muſcles ſuppoſez agiront, & par conſequent la Baguette tournera en rond: ce qui étoit en queſtion.

Cette démonſtration eſt ſi vraye que ſans avoir la vertu de la Baguette, en donnant à ſes mains & à ſes doigts tous les mouvemens décrits, on peut voir tourner entre ſes mains une Baguette de la même maniere, qu'elle tourne entre les mains de ceux qui ſe piquent d'avoir le plus ſeurément ce don; experience que j'ay faite moy-méme devant une tres-nombreuſe compagnie; & par ce moyen je pouvois en impoſer, ſi je l'avois ſouhaitté, à tous ceux qui s'y trouverent. De la demonſtration precedente je conclus donc deux choſes.

Premierement, que le mouvement de la Baguette peut étre involontaire; ce qui ſuit neceſſairement de mon Hypothéſe, & ce qui me reſtoit à prouver pour éclaircir entie-

rement le Fait proposé,& rendre mon Analyse complete.

Secondement, que le mouvement de la Baguette en peut aussi imposer, & que les sentimens & mouvemens interieurs, comme les inquietudes, les envies de vomir, les sueürs, &c. sont les seuls signes certains ausquels on doit connoître si un homme a le don duquel nous parlons, qui n'est veritablement démonstré que par le succez, comme il l'a été dans nôtre Villageois en poursuivant si seurement les assassins & les voleurs, contre lesquels on l'a employé, découvrant un des complices à 50. lieuës de l'endroit où le meurtre avoit été commis.

Aprés ces diverses reflexions, je ne veux pas oublier l'application que j'ay promis de faire

de mon hypotheſe à quelques circonſtances répanduës dans le Fait.

S'il eſt vray qu'un homme de 60. ans, n'ait fait tourner la Baguette qu'imparfaitement ſur le lieu du meurtre, ne peut-on pas dire que cela vient d'un reſſerrement des pores de ſa peau, qui ne permettent pas aux Corpuſcules d'entrer en ſuffiſante quantité dans le ſang pour y exciter le mouvement inteſtin de ſes parties, d'où naiſſent les agitations, les ſueurs, les envies de vomir, &c.

Si la Baguette ne tourne que du côté de l'anſe de la Bouteille, & ſeulement entre les mains du Villageois, il y a apparence que cela arrive, parce que la Bouteille de paille eſt impregnée de ce côté là des Corpuſcules des Aſſaſſins,

& que les routes des pores du Villageois proportionnées aux Corpuſcules, ſont plus ouvertes par l'uſage, que ne ſont les routes de tous ceux qui commencent à faire des experiences. Verité confirmée par l'obſervation qu'on a faite que pluſieurs d'entre les commençans, ne ſentent l'agitation, qu'une heure aprés qu'ils ſont ſortis du lieu où le meurtre a été commis.

Si les Corpuſcules étoient adherans à la terre & ne nageoient pas, pour ainſi dire dans l'air, le mortier, qu'on a mis en quantité dans la cave ſur l'endroit du meurtre, auroit éteint la vertu d'agiter les gens, & de faire tourner la Baguette, ce qui n'eſt pas.

On pretend que lorſqu'un Meurtrier ou un Voleur a avoüé

ſon crime, la Baguette ceſſe de tourner ſur lui. Je ne ſçay pas ſi cela eſt vray : quoy qu'il en ſoit la choſe eſt aisée à comprendre, car alors le Meurtrier ou le Voleur n'eſt plus ocupé de la paſſion de cacher ſon crime, en veuë de ſa conſervation, & par conſequent l'émanation des Corpuſcules s'arrête : mais je ne crois pas que par cet aveu, la trace des routes par où il a paſſé ſoit éteinte, & je ne doute point que nôtre Villageois ne ſe remît ſur les voyes d'un aſſaſſin, quand même ſur la confeſſion de ſon crime il auroit été executé à mort. D'où je conclus que la Baguette ne tourne plus ſur un homme qui aura avoüé ſon crime, parce que le moteur ne ſubſiſte plus, mais qu'elle tournera ſur les routes ou il aura

passé ; parce que je ne conçois pas que l'aveu du criminel soit une cause de destruction des Corpuscules déja répandus sur les mêmes routes.

Plusieurs personnes d'une grande distinction, ou d'une profonde litterature m'ont fait l'honneur de convenir, MADAME, que mon raisonnement étoit assez précis pour l'intelligence du Fait que j'éxamine ; mais en même tems ils ont traitté le Fait de fabuleux & de suposé : il y en a même qui ont prétendu que quand tout ce qu'il contient seroit vray, on n'en devroit pas conclurre que nôtre Villageois eût une disposition du corps propre à découvrir des sources, des Voleurs & des Assassins ; mais qu'il faudroit plûtôt atribuer tous les mouvemens qu'il pa-

roit reſſentir, & dont il ſe plaint, auſſi bien que ſa prétenduë découverte des Meurtriers & des Voleurs, à la force de ſon imagination, ou à ſa volonté, aidées & déterminées par les connoiſſances qu'on ſuppoſe que Meſſieurs nos Magiſtrats avoient, même de la route qu'avoient tenu les Aſſaſſins, à la pourſuite deſquels ils l'ont employé. Ces meſmes perſonnes de qui l'eſprit eſt excellent font bien plus; car elles nient abſolument ce que l'on appelle vertu de la Baguette pour les ſources. Je vous ſuplie, MADAME, de prêter attention aux raiſons ſuivantes, qui reſoudront ces difficultez.

Le Don de trouver les ſources eſt de notorieté publique dans nôtre Villageois & dans pluſieurs autres perſonnes, il

s'en eſt fait diverſes épreuves depuis quatre mois autour de cette Ville, dans des endroits où l'on deſeſperoit de trouver de l'eau, ſoit à raiſon du terrein, ſoit à raiſon de leur expoſition. Je crois même la découverte des ſources par le moyen de la Baguette d'autant plus vraye, que je ſçay qu'elle fait depuis plus de trois ans à Paris le ſujet des réflexions d'un tres-bon Philoſophe, fort éloigné de l'eſprit du menſonge & de l'oſtentation par ſa vertu, il les promet inceſſamment au public, & l'on conviendra que cet Auteur doit être tel que je le dépeins, lors qu'on ſçaura que c'eſt le *R. P. Le Brun* Preſtre de la Congregation de l'Oratoire.

Il y a donc des gens qui ont une diſpoſition de corps pro-

pre à découvrir des ſources. Et comme je conçois que le don de ſuivre un Aſſaſſin à la piſte eſt plus proportionné à la mechanique de l'homme que celuy de trouver des ſources, je ne doute pas que quelques perſonnes ne puiſſent l'avoir.

Pour éc'aircir tous les doutes propoſez ſur la verité de ce Fait, je confeſſe que s'il reſſembloit en toutes ſes circonſtances à celuy qu'on a conté dans pluſieurs Lettres qui ont couru le monde, je n'y ajoûterois point de foy.

Où ſont les hommes aſſez credules pour ne pas douter de ce qu'elles publient de nôtre Villageois, qu'il connoit juſqu'aux déſordres du beau ſexe les plus cachez. Il le nie luy-même, & je ne ſçay pourquoy l'on veut faire accroire, malgré

luy, qu'il a un si malheureux talent.

Cette particularité seule rend de telles narrations suspectes ; au lieu que celle, MADAME, que vous m'avez remise, ne contient aucun mêlange de fables.

Un *Historien* oculaire & irreprochable, qui n'a point d'interêt en ce qu'il raconte, & dont la profession ne laisse pas soupçonner qu'il impose ; jamais superstitieux ; toûjours attentif & toûjours heureux à prendre les chemins qui menent vers la verité, se dementiroit-il dans cette Narration, qu'il n'a écrite que parce que vous la luy avez demandée ? & se seroit-il exposé sans aucun motif à la fletrissure de vous avoir voulu tromper ?

Deux *Docteurs de Paris* qui

donnerent leur Approbation à ce Recit ; un *Avocat du Roy* qui consentit à l'impression ; deux *premiers Magistrats* qui la permirent dans le lieu ; dans le tems où cela s'est passé, répondent de toute sa fidelité. La Confession volontaire du Bossu, prés de trente Juges, qui d'une voix le condamnerent à la mort, la declaration faite de son mouvement devant la maison du Vendeur de vin, lors qu'on y lisoit la sentence, sont autant de témoins qui déposent que le Fait est vray.

Quelqu'un se plaint-il du contraire ? le Jardinier du voisinage de Lyon, les Hôtes chez qui les Criminels avoient logé le long du Rône, le Geolier des prisons de Beaucaire, murmurent-ils contre les endroits qui les regardent ?

Faites encore réflexion ſur les circonſtances de ce même Fait, qui ſont ſi ſimples, ſi naturelles, & ſi peu recherchées qu'elles ne peuvent pas être feintes. Adjoûtez à cette preuve que par raport aux perſonnes aſſaſſinées qui étoient tres pauvres & de la lie du peuple, aucun reſpect humain n'auroit dû, ny pû ſurprendre la probité, & l'éxactitude de Monſieur le *Lieutenant Criminel*, & de Monſieur le *Procureur du Roy*, qui ſont reconnuës dans cette grande Ville, à toute épreuve; & par conſequent la procedure qui a confirmé la verité du Fait, & ſur laquelle un des Complices a été condamné à mort, ne peut pas être regardée comme une invention des hommes d'un eſprit ambitieux & propre à ſe faire

valoir dans leur miniſtere par le menſonge & par les fables.

Le Fait qui a donné lieu à cette Lettre eſt donc tres-vray dans toutes ſes circonſtances ; ce n'eſt point un jeu de l'invention humaine, arrangé pour impoſer, & pour ſe faire valoir, ny de la part de Meſſieurs nos Magiſtrats qui ſont integres, ny de la part de l'Auteur qui a de la candeur, ny de la part du Villageois, qui n'eſt pas venu ſolliciter un pareil employ : le ſeul hazard le luy a procuré, je ſçay même que *Monſieur* nôtre *Procureur du Roy*, homme d'un eſprit ferme, d'un grand uſage dans les affaires, & d'une penétration à qui rien n'échape, ne donna d'abord nulle croyance au talent du Payſan.

En un mot je ne conçois pas

que la ſeule imagination & la ſeule volõté de nôtre Villageois, ny de pluſieurs perſonnes qui paroiſſent avoir le même don, ſupoſé qu'ils n'euſſent pas une vertu particuliere, ou plûtôt une diſpoſition du corps propre à trouver des ſources & des aſſaſſins &c. puſſent déterminer leur ſang & leurs eſprits animaux à produire tous les mouvemens, les inquietudes, les ſueurs &c. dont ils ſe plaignent, & dont on s'apperçoit ſenſiblement à l'élevation de leur poulx, & au changement de leur couleur. Car ſi cela étoit, tous les hommes reſſentiroient par la ſeule force de leur imagination, ou quand ils le voudroient, ces mêmes agitations, découvriroient des ſources, ſuivroient des Voleurs & des Aſſaſſins à la piſte &c.

ce qui n'eſt pas.

Vôtre Payſan, me dira quelqu'un, ne s'eſt point ſervy de toutes ces ruſes pour joüer la Comedie dont il s'agit, & ſur ce pied-là tout vôtre raiſonnement eſt inutile : mais il étoit aparemment un des Complices, il connoiſſoit ſes Camarades, & il a feint de les ſuivre à l'ayde de ſa Baguette? Je m'étonne comment celuy qui me fera une pareille objection n'aura pas prevû que ſi celuy qui a fait arrêter le Boſſu étoit Complice, il eſt évident que le Boſſu, durant le cours de la procedure, ou du moins au ſuplice, l'auroit accuſé. D'ailleurs cette pretenduë complicité ne pourroit pas donner au Payſan, qui n'auroit pas accompagné ſes camarades juſques à Beaucaire, la con-

noiſsãce de la route qu'ils avoiẽt tenuë, des lieux où ils s'étoient arrêtez, des lits où ils avoient couché, &c. En voilà trop pour une ſi belle objection.

Je conclus donc de toutes les raiſons precedentes, qu'il faut nier toutes les vertus ſingulieres atachées aux divers corps & aux differentes perſonnes, ou convenir du Fait & de ſes circonſtances; & que nôtre Villageois a une diſpoſition organique du corps propre à découvrir les ſources, les Voleurs & les Meurtriers.

Je dis encore plus : car il me ſemble qu'on doit nier tous les Faits hiſtoriques extraordinaires receus pour vrais, ſi l'on nie celuy que j'éxamine, puiſqu'on ne les croit vrais que parce qu'ils ſont tombez ſous les ſens, & que pluſieurs per-

ſonnes non ſuſpectes d'interêt, conviénent qu'elles les ont vûs, & que dans le même tems, & dans le même lieu, où ils ſont arrivez, des perſonnes les ont racontez d'une maniere purement hiſtorique, ſans qu'elles puiſſent être accuſées de mauvais deſſein en les rendant publics.

Qui ne conviendra que le Recit dont je parle, porte tous ces caracteres ? & par conſequent, qui ſera celuy qui le revoquera en doute ſans attaquer les Hiſtoires les plus authentiquement receuës ? & ſans avoir envie d'introduire un Pirrhoniſme, qui ruineroit, s'il avoit lieu, toute la certitude humaine en matiere de Faits.

Voila, MADAME, une Lettre bien ennuyeuſe, & qui ſemblera au deſſus de vôtre

portée: on en jugera neanmoins autrement, lors qu'on ſçaura que vous avez mille bontés pour moy, & que vous avez joint à une grande délicateſſe d'eſprit une connoiſſance ſi éxacte de toutes les parties de la Philoſophie, que rien ne vous eſt nouveau dans tout ce qui eſt de ſon reſſort. Ainſi vous ſouhaitteriez peut-être que mon Ouvrage fût encore plus long & qu'il vous rendît raiſon des mouvemens de la Baguette ſur l'argent caché : mais je n'ay point de garant de cette faculté attribuée à nôtre Payſan. Cela me conduiroit d'ailleurs fort loin, & il n'eſt pas neceſſaire que je m'échape au delà du Fait, où je me ſuis proposé de me renfermer.

Il ne me reſte donc plus qu'à vous demander grace,

MADAME, ſur le ſtile de ma Lettre qui ſentiroit encore bien plus la Province, ſans l'amitié que m'a fait Monſieur l'Abbé *de Lagarde* de le corriger. Je ſuis avec reſpect.

MADAME,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur
CHAUVIN.
Medecin agregé à Lyon.

Ce 3. Fevrier 1693.

EXPLICATION
DE CERTAINS MOTS qui pourroient paroître obſcurs à quelques Lecteurs.

Page 25 * *Analyſe ou methode de diviſion*, eſt une application particuliere de l'eſprit à ce qu'il y a de connu dans ce que la queſtion qu'il veut reſoudre, a de plus particulier, d'où il tire ſucceſſivement des veritez qui le menent enfin à la connoiſſance de ce qu'il déſire ſçavoir.

Page 28 a *Sang*, ce mot ſignifie en general toute liqueur qui coule dans les arteres & dans les veines.

Page 28 b *Eſprits animaux*, ce mot ſignifie la liqueur ou la matiere ſubtile qui coule par les nerfs du cerveau, ou de la moële de l'épine aux parties.

Page 29 c Par le terme de *Matiere subtile*, on entend la matiere du premier & du second Element mêlée ensemble. Celle du *premier Element* ou *Element du feu*, consiste dans les parties de la matiere les plus subtiles & les plus agitées ; celle du *second Element*, ou *Element de l'air*, consiste dans les globules, ou parties rondes de la même matiere, qu'on reconnoit plus grosses & moins agitées que celles du premier Element, mais plus petites & plus agitées que celles du troisiéme.

Page 29 d J'entens par *petits Corpuscules*, des corps poreux, si petits qu'ils fuyent la veüe la plus subtile, quand elle seroit aidée du plus excellent microscope ; & je n'ay point eu en veüe, lorsque je me suis servy de ce terme, les atomes des anciens dont ils ont cru que la jonction, la

ſeparation & la compoſition differente étoit la cauſe de tout ce qui eſt & de tout ce qui ſe fait ſur la terre, & qu'ils ont par conſequent regardé comme premier Element des choſes, & indiviſibles, ce qui les avoit engagé à appeller ces *Corpuſcules*, *atomes* : & je ne conçois pas comme des Philoſophes de bon ſens, & de *grands Grecs* ont pu s'imaginer que par *petits Corpuſcules* j'entendois les *Atomes des Philoſophes*, puiſque les ayant ſuppoſé poreux, il paroiſſoit que je les conſervois diviſibles, ce qui eſt abſolument contraire à l'Idée naturelle que les Philoſophes éxacts & les Grammairiens éclairés ſe font du mot d'*atomes*. D'où je conclus que les gens qui n'auroient pas aimé à chicaner faute de bonne raiſon contre moy, ne m'auroient pas

dû condamner pour avoir dit, *petits Corpuſcules*, au lieu de *Corpuſcules* ſimplement, car comme par le mot de *Corpuſcule*, lorſqu'il ne ſignifie pas *atomes*, on n'entend pas ſeulement les petits corps qui échapent à la force du meilleur microſcope, mais auſſi ceux qu'on découvre par leur moyen, ayant imaginé les miens du premier ordre, ainſi qu'il paroit par mon hypothéſe, j'ay été en droit de les diſtinguer de ceux du ſecond par le terme de *petits*: je crois même qu'il l'a fallu de cette façon.

Page 29 *L'air pur*, eſt un grand amas de petits corps qui ont des branches longues & pliantes, mais fort propres à faire reſſort.

Page 31 *Phénomene*, ſignifie tout ce qui paroit dans la nature, & dont la cauſe n'eſt pas ſi évidente que la choſe même.

Page 33 g *Substance*, ce mot signifie ce qui existe en soy-même, ou par soy-même, & qui est le sujet de plusieurs proprietez.

Page 34 h On conçoit par le mot d'*Organe*, quelque partie de l'homme, ou de quelqu'autre animal dont la disposition des nerfs, arteres, veines, glandes, & parties solides, est telle qu'elle peut faire une action parfaite qui luy est propre & particuliere. Et par le terme d'*Organisation* on entend ce même arrangement.

Page 36 J'entens par le mot d'*Idée* simplement la representation qui se fait à l'ame dans le cerveau, de quelque chose qui a passé autrefois par les sens.

Page 42 i Par la *Circulation du sang*, on entend le cours du sang dans les arteres du cœur aux extremitez, & son retour des mêmes extremitez

dans les veines jusques au cœur, ou le cours du sang, du centre à la circonference par les arteres, & son retour de la circonference au centre par les veines.

Page 42 x Les *Glandes milliaires* sont des cribles ou couloirs, qui font partie du tissu de la peau, lesquels sont figurez & percez de maniere à separer du sang, la matiere de la transpiration ou des sueürs.

Page 47 l *Glandes* en general, ce sont des cribles, ou des couloirs tissus, figurés & arrangés d'autant de manieres differentes, qu'il y a de liqueurs diverses qui arrosent le corps des animaux. *Glandes conglomerées*, ce sont des glandes où se filtre une liqueur particuliere qui outre une artere, une veine, un nerf, & un tuyau lymphatique, ont un autre tuyau particulier, par où s'écoule la ma-

tiere filtrée dans cette glande qu'on appelle, un canal excretoire.

Page 47 m La *Partie cendrée du cerveau*, qui eſt *molle* n'eſt autre choſe qu'un grand nombre de petites glandes conglomerées, entaſſées les unes ſur les autres, dont la plûpart occupent la ſurface exterieure du grand & du petit cerveau, & le reſte ſe trouve dans la moëlle allongée, hormis quelques-unes que Mr *Vieuſſens*, dans ſa Neurographie a remarquées au dedans du cervelet. C'eſt au travers des glandes conglomerées que ſe filtrent les eſprits animaux.

Page 47 n La ſeconde *Subſtance* dont le le cerveau eſt composé, qu'on appelle ordinairement *corps calleux*, eſt blanche, plus dure que la partie cendrée, & faite de petites fibres diſpoſées en telle maniere qu'elles forment une

espece d'éponge, qui reçoit les esprits animaux, qui se sont filtrez dans la substance cendrée, & qui se communique aux traits blancs des corps canelés, dont les nerfs qui sortent du cerveau prennent leur origine, si vous en excepté la cinquiéme paire qui sort du Processus annulaire de *Willis*

Page 56 *La moëlle de l'épine* du dos, qui est contenuë dans la cavité des vertebres, est une continuation du cerveau, puisqu'elle n'est autre chose qu'une production d'une partie de la moëlle du petit cerveau, & des traits blancs, qu'on observe dans les corps canelés, laquelle contient au dedans de soy tant seulement un peu de substance cendrée. Les petites fibres blanches, qui composent sa substance moëlleuse ont communication les unes avec les autres à peu prés de la maniere que celle de

la moëlle eſt faite.

Page 470 *Fermentation*, & *Efferveſcence*. La *Fermentation* eſt un mouvement interieur des parties integrantes des corps durs cauſé par les parties d'une liqueur, qui entrent dans les pores de ces corps accompagné du ſeul premier Element.

Efferveſcence, eſt un terme qui ne ſe dit point en Phiſique de l'ébullition cauſée par le feu, mais ſeulement de celle qui arrive au corps de differente nature, qui étant mêlés enſemble s'alterent de telle ſorte mutuellement, qu'ils produiſent une agitation dans leurs parties & une chaleur qui reſſemble au boüillonnement cauſé par le feu.

Il faut obſerver à l'égard de la *Fermentation*, qu'il y a des *Fermentations* qui ſe doivent faire avec *efferveſcence*, comme celle qui arrive du

mêlange de l'esprit de vitriol, & de l'huile de tartre : d'autres qui se font sans *effervescence*, comme celle qu'on voit dans l'eau commune dans laquelle on jette quelques gouttes d'esprit de vitriol bien deflegmée : D'autres qui se font avec chaleur comme celle qui resulte de la Chaux vive, & de l'eau commune : d'autres qui se font sans chaleur comme celle qui arrive au Corail qu'on dissout dans du vinaigre : d'autres qui se font avec des feux & des flammes, comme celle qui se fait de la chaux vive & du vinaigre ; & d'autres qui se font sans feu & & sans flamme comme les fermentations ordinaires.

Page 53 p. *Microscope*, verre ou lunette qui fait que les choses tres-petites & propres par consequent à échaper à nos yeux, sont vûës.

Page 54. q Les *Molecules* & les *parties integrantes de l'air*, ſignifient la même choſe, & on apelle parties integrantes celles dont les mixtes ſont faits immediatement.

Page 56. r *Sel volatil nitreux*, pour définir éxactement ce mot, il faut définir le *Nitre*, & le *Sel volatil*.

Le *nitre* eſt un mineral, ou une eſpece de ſel empreint de quantité d'eſprits de l'air, il ſe tire pour l'ordinaire des pierres, & des terres des vieux bâtimens démolis, il eſt ſi vray que l'air en eſt tout remply, que quand par la diſtillation du *nitre* on en a tiré tous les principes, on n'a qu'à expoſer à l'air le *caput mortuum*, autrement la *terre morte* de ce mineral, elle ſe revivifie en *nitre* parfait.

Le *Sel volatil d'un mineral* eſt celuy qui ſe ſublime le plus facilement, quand il

est échauffé. Le *Sel volatil nitreux*, est donc la partie saline du nitre la plus propre à s'éxalter par la chaleur.

Page 56 Le *Phlegme*, ou *l'eau*, en Chimie, est le premier des principe passifs; elle sort dans la distillation devant les esprits, quand ils sont fixes, ou aprés quand ils sont volatils. Elle ne se retire jamais pure, & il y reste toûjours quelque impression des principes actifs: c'est ce qui fait que sa vertu est pour l'ordinaire plus détersive que celle de l'eau naturelle: elle sert de vehicule aux autres principes actifs: elle les étend & modere leur agitation.

Page 57 *Sel ou partie saline d'un mixte*, ce mot signifie en general tout ce qui est friable, & fond aisément dans l'eau, c'est le plus pesant des principes actifs des mixtes, on

le tire auſſi ordinairement le dernier ; c'eſt une ſubſtance inciſive & penetrante qui donne la conſiſtance & la peſanteur au mixte, il le preſerve de pourriture, & il excite les diverſes ſaveurs ſelon qu'il eſt differemment mêlangé.

Page 61 *L'Atmoſphere de l'air* eſt diviſée comme en trois parties, dont l'une ſe nomme la *haute* ; l'autre la *moyenne* ; & la troiſiéme la *baſſe region de l'air*.

La *haute region de l'air*, eſt celle qui ſe trouve au deſſus de la portée des rayons du Soleil qui ſe refléchiſſent à la rencontre de la terre, ce qui fait que cette region eſt fort froide, à cauſe que la chaleur des corps dépent principalement de la réflexion des rayons du Soleil, qui ne ſe fait pas dans cette region là.

Page 60 u La *basse region de l'air*, est celle qui est la plus proche de la terre : cette region est fort chaude, tant parce qu'elle est exposée aux réflexions des rayons du Soleil, qu'à cause qu'elle reçoit sans cesse les vapeurs, & les exhalaisons qui s'élevent de la terre par les fermentations continuelles qui s'y font.

Page 61 x La *moyenne region de l'air*, est celle qui tient le milieu entre la *basse* & la *haute* : cette region est temperée, parce qu'elle participe de la froideur de la *haute region*, & de la chaleur de la *basse*.

Page 62 y *Matrices*, en terme de chimie se dit des lieux propres à faire la generation des vegetaux, mineraux, & metaux. On dit sur ce pied là, que la terre est la matrice où les semences germent; la marcassite est la matrice des metaux.

Page 65. z *Menſtruë*, ce mot en terme de chimie, ſignifie diſſolvant. Il eſt ainſi appellé, parce que les Chimiſtes ont crû que la diſſolution parfaitte d'un mixte s'achevoit dans leur mois philoſophique qui eſt de quarante jours.

Page 72 aa *Hypotheſe*, eſt un mot Grec qui ſignifie, ſuppoſition, c'eſt ce qu'on établit pour le fondement de quelque verité & qui ſert à la faire entendre, ſoit que la choſe, qu'on ſuppoſe, ſoit vraye, certaine & connuë, ſoit qu'elle ſoit ſeulement employée pour expliquer la verité à laquelle elle ſe raporte.

Pag. 72 bb *Don*. Dans le Fait & dans ma Lettre, par le terme de *Don*, pour lever tout équivoque, on entend un privilege ou avantage de la nature, qu'ont de certains hommes, pour faire de certaines

choſes, & quoy que je regarde ce *Don* que les autres hommes n'ont point, comme une faveur qui vient de Dieu: je ne le diſtingue pas neanmoins de la ſtructure particuliere de l'homme, qui a ce *Don*, & par conſequent je n'y imagine rien de miraculeux.

Pag. 74 cc *Air ambiant*, c'eſt l'air qui nous touche, ou enveloppe immediatement, dans lequel nous nageons en quelque maniere.

Pag. 74 dd *Epiderme*, terme de Medecine qui ſe dit d'une petite peau, ou cuticule preſque inſenſible qui eſt par deſſus le cuir, ou la vraye peau.

Pag. 74 ee *Tranſpiration*, ce mot ſe dit entre Medecins, pour ſignifier la ſortie inſenſible ou preſque inſenſible qui ſe fait de quelques petites matieres ſeparées du ſang dans les glandes de la peau par les pores de nôtre corps.

Page 75 ff *Mechanique*, signifie dans cette occasion, un jeu de Ressorts, & la cause de leur action.

Pag. 75 gg *Vomitif* ou *Vomitoire*, remedes qui provoquent le vomissement.

Pag. 75 hh *Febrifuge*, remedes specifiques contre la fiévre, qui l'arrête ou la chasse.

Page 75 ii *Narcotiques*, remedes qui endorment & stupefient les parties, & en empêchant que les esprits animaux n'y viennent, en ôtent le sentiment.

Pag. 75 kk *Topique vomitif*, remede qui par son application exterieure provoque le *vomissement*. On entend par *Topique en general*, tous les remedes qu'on applique exterieurement.

Page 76 ll *Mouvement convulsif*, ou *Convulsion*, c'est un mouvement tres-violent, & involontaire de quelques parties de nôtre corps qui suit de la contraction des muscles,

qui ſervent naturellement à la mouvoir.

P. 76. mm *Muſcle* en terme d'*Anatomie*, ſignifie une partie charnuë ſervant au mouvement.

Pag. 76 nn *Muſcles de l'abdomen*, ce ſont ceux qui ſervent au mouvement du bas ventre.

Pag. 76 oo *Muſcles intercoſteaux*, ce ſont ceux qui ſervent au mouvement des côtes, en quoy conſiſte une partie de la méchanique de la reſpiration.

Pag. 76 pp *Diaphragme*, on appelle ainſi une partie ou cloiſon muſculeuſe, qui eſt comme un plancher ſeparant le cœur & le poulmon, d'avec le foye, les inteſtins, &c.

Pag. 76 qq *Les Fibres Motrices de l'eſtomach.* Ce ſont trois couches de fibres muſculeuſes qui forment en partie les differentes tuniques ou membranes de l'eſtomach.

Pag. 76. rr *Epilepſie Sympatique*, c'eſt une

convulsion de tout le corps, avec lesion de l'entendement & des sens, qui vient par accez de tems en tems. On la nomme *Sympatique* lors que la cause materielle de cette maladie n'est pas contenuë dans le cerveau : On l'appelle aussi *Mal caduc*, ou *Haut-mal*, que le peuple nomme *Mal de S. Iean.*

Page 76. ll *Levain.* On entend par *Levain* dans ce cas le principe materiel de corruption qui cause la maladie.

Page 77. tt *Paroxisme.* Terme de Medecine qui se dit d'une maladie qui se rengrene, ou qui se reprend : on appelle aussi un *accez de fiévre*, un *Paroxisme.*

Pag. 77. uu Par *Soulphre*, j'entens le troisiéme principe actif des Chimistes, qu'ils prétendent être une substance homogene, liquide, oleagineuse, visqueuse, & inflammable, &c. d'où dépend la diversité des

odeurs & couleurs. Je l'appelle *Narcotique*, parce que je le crois tres-propre à faire dormir & à calmer les douleurs, lors qu'ils sont d'une certaine nature, & figure déterminée.

Pag. 77 xx *Nerfs*, tuyaux qui partent ou naissent du cerveau, & de la moëlle de l'Espine, & qui portent les esprits animaux où il est necessaire, pour servir de principal moyen au sentiment & au mouvement.

Pag. 81 yy En Medecine on appelle, *Fonctions animales*, toutes les actions qui se font dépendamment du jeu, ou de l'organization du cerveau.

Pag. 81 zz Les *Vitales*, toutes celles qui se font dépendamment de l'organization de la poitrine.

Pag. 81 aaa Les *Animales*, celles qui suivent de l'organization du bas ventre dont les parties sont appellées naturelles.

Page 82. La *Salive* n'est autre chose qu'une liqueur, ou dissol-

vant qui ſe ſepare de la maſſe du ſang par les vaiſſeaux ſalivaires qui ſervent de canaux excretoires aux glandes conglomerées de ce même nom, & qui eſt compoſé de ſel acre, de ſel acide, & de ſoulphre, mais de telle ſorte que le ſel acide y domine.

P. 86 bbb *Oeuf*, c'eſt ce qui contient les germes dans les femelles des animaux.

P. 86 ccc *Eſprits Seminaires*. C'eſt la partie la plus ſpirituelle & la plus volatile de la ſemẽce.

P. 94 ddd *Aſtrologie Iudiciaire*, eſt une partie de l'Aſtronomie qui regarde les nativités, & qui traitte des proprietez ou des influences des Aſtres ſur les corps élementaires. On l'appelle *Iudiciaire*, parce qu'elle fait un aſſemblage de jugemens, en attribuant les évenemens des choſes à l'influence des aſtres. On appelle cette influence des aſtres par

raport à la naiſſance des hommes *Etoile*. Ce qui fait qu'on dit, lorſqu'un homme fait une grande ou une extraordinaire fortune, il eſt né ſous une heureuſe *Etoile*.

P. 101 eee *Seve*, liqueur enfermée dans les plantes ou dans les arbres, qui leur ſert de nourriture & qui monte de la racine juſques à l'extremité des branches; elle ſert de matiere à la circulation des vegetaux.

P. 101 fff *Fibres*, *Filets*, on appelle ainſi les parties longues & déliées, dont il ſe trouve une quantité preſque infinie qui font la compoſition des corps que pour cela on nomme *Fibreux*, il y en a dans le bois, dans la chair & dans les membranes.

P. 101 ggg *Reſſort*, ou faculté naturelle & méchanique, qu'ont les corps de ſe remettre en leur premier état, quand on leur a fait quelque violence, qui les en a fait ſortir.

APPROBATION.

Je soussigné Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne declare avoir lû la Lettre cy-dessus, par le commandement de Monseigneur le Chancellier, avec toutes les corrections & augmentations, laquelle ne renferme rien d'opposé à la Foy & à la Theologie, & que je trouve tres-conforme aux principes de la meilleure Physique. Je sçay bon gré à l'Auteur de n'avoir pas eu recours, pour l'explication d'un Fait si singulier, au Pacte Implicite avec le Demon, à l'Etoile du Villageois, aux Qualitez occultes, & d'avoir fait valoir les Corpuscules, la Configuration des pores du Payſan, &c. ce qui m'engage à donner avec éloge mon Approbation à cette Lettre. A Lyon ce 4. Fevrier 1693.

COHADE.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy en datte du 28. Decembre 1692. Signé DE LA RIVIERE; il eſt permis à J. BAPT. DE VILLE Marchand Libraire à Lyon d'imprimer ou faire imprimer la *Diſſertation Phyſique en forme de Lettre par Monſieur Garnier à Monſieur De Seve*, &c. expliquant phyſiquement les talens extraordinaires, qu'a le nommé *Jacques Aymar*, &c. & un autre intitulé, *Lettre de Monſieur Chamin, à Madame de Senozan, ſur les moyens dont on s'eſt ſervy pour découvrir les Complices d'un Aſſaſſinat commis à Lyon*, &c. & auſſi les additions qu'y pourroient joindre à l'avenir ceux qui en ſont les Auteurs, en ayant les Approbations neceſſaires des Docteurs de Sorbonne; & ce pendant le tems & eſpace de ſix années à commencer du jour qu'ils ſeront achevez d'imprimer; à peine de trois mille livres d'amende, dépens, dommages & intereſts contre les contrevenans, & confiſcation des Exemplaires, comme il eſt plus amplement porté par ledit Privilege.

Regiſtré ſur le Livre des Libraires & Imprimeurs de Paris le dernier Decembre 1692. Signé

P. AUBOÜYN
Syndic.

DISSERTATION PHYSIQUE EN FORME DE LETTRE, A MONSIEUR DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES, Conseiller du Roy, &c.

DANS LAQUELLE IL EST PROUVÉ que les talens extraordinaires qu'a Jacques Aymar, de suivre avec une Baguette les Meurtriers & les Voleurs à la piste, de trouver de l'eau, l'argent caché, les bornes transplantées, &c. dépendent d'une cause tres-naturelle & tres ordinaire.

Par PIERRE GARNIER, *Docteur en Medecine de l'Université de Montpellier, agregé au College des Medecins de Lyon.*

A LYON,
Chez JEAN-BAPTISTE DE VILLE, ruë Merciere, à la Science.

M. DC. LXXXXII.
AVEC APPROBATION ET PERMISSION

AVIS AU LECTEUR.

ON trouvera à la fin de cette lettre, l'hiſtoire du Fait telle qu'elle a été écritte par Monſieur l'Abé De Lagarde, qui eſt inſtruit par lui-même de toutes les ſingularités dont il donne le détail.

Aprés cette hiſtoire, on trouvera encore quelques éclairciſſemens ſur le Fait, dont je me ſuis inſtruit par moy-même pendant trois heures que je paſſay, il y a quelque tems, avec Jaques Aymar, dans la bibliotheque de Monſieur le Lieutenant General. Je lui fis pluſieurs queſtions, je penſe que les curieux ne ſeront pas fâchez que je leur faſſe part des réponſes qu'Aymar fit aux queſtions que je lui propoſai, & de tout ce que je lui vis faire de plus ſurprenant.

C'eſt pour la commodité du Lecteur que j'ay détaché l'hiſtoire du Fait, de

l'Explication Phyſique que j'en donne dans la lettre. Ceux qui ne chercheront que l'explication du Fait qu'ils ſçavent déja, n'auront qu'à lire la lettre ; ceux qui ignorent le Fait, & qui ne ſe mettent pas en peine de l'explication, pourront trouver ce qu'ils cherchent ſans avoir la peine de lire la lettre, & ceux qui voudront lire l'un & l'autre, le liront avec moins d'embarras, dans la lettre & dans l'hiſtoire du Fait, ſeparées l'une de l'autre.

Vne raiſon de bien-ſéance m'a encore obligé à en uſer ainſi. L'hiſtoire du Fait ayant été écritte par Monſieur l'Abé De Lagarde ; j'ay crû qu'il ne m'étoit pas permis de m'enrichir du bien d'autrui, & que je pouvois au plus l'emprunter, dans le deſſein de rendre publiquement à l'Autheur, & ſon ouvrage, & toute la juſtice qu'il mérite, pour l'avoir écrit avec beaucoup de fidelité & de juſteſſe.

A MONSIEUR
MONSIEUR
DE SEVE,

SEIGNEUR DE FLECHERES,
CONSEILLER DU ROY,
LIEUTENANT GENERAL
en la Senêchaussée & Siége
Présidial de Lyon &c.

MONSIEUR,

VOUS me témoignates, il y a quelques jours, que vous souhaiteriés d'entendre expli-

quer Phyſiquement les talens extraordinaires de Jaques Aymar, & comment ſa Baguette peut naturellement produire entre ſes mains, tous les effets ſurprenans qu'on lui attribuë : Vous eutes même la bonté d'adjoûter que vous écouteriés volontiers mes ſentimens ſur ce ſujet. J'ay pris, MONSIEUR, vôtre déſir pour une Loi, parce que ç'en ſera toûjours une pour moy de vous obeïr, & de vous plaire, & bien que je n'aye point aſſez de lumieres pour éxécuter un deſſein ſi difficile, j'ay crû que je devois au moins faire mes éforts pour y reüſſir, craignant que mon ſilence ne vous parût encor plus mauvais que tout ce que je m'en vais vous dire. J'eſpere même que cet ouvrage tout imparfait qu'il eſt, pourra contribuer à éclaircir la verité ; car ſi j'en puis

faire entrevoir l'ombre, que doit-on point eſperer d'un genie plus élevé, & ne ſerés vous pas, MONSIEUR, le premier à croire qu'il faut bien que le Diable ne ſe mêle pas de cette affaire, ſi je ſuis capable d'y comprendre quelque choſe ?

C'eſt en effet ma penſée qu'il n'y a rien que de tres naturel dans tout ce qu'on publie de cet homme, rien qu'on ne puiſſe raiſonnablement expliquer par les Principes de la Phyſique, ſans être obligé de récourir à des cauſes ſurnaturelles, telles que ſont le miracle ou ſortilége, ny même aux conſtellations, ny aux étoiles, ny à leur prétendu pouvoir, non plus qu'à leur prétenduës influences, ny aux Pactes Implicites.

Mon deſſein n'eſt pas d'entrer dans le détail de l'explication de

de tous les talens qu'a Jaques Aymar, vous ſçavez, MONSIEUR, qu'il en a pluſieurs : Il peut avec ſa Baguette ſuivre à la piſte les Meurtriers & les Voleurs, il peut reconnoître les bornes tranſplantées, il peut trouver les ſources, les mines, l'or, & l'argent caché. Il faudroit ſe réſoudre à faire un fort gros Livre, plûtôt qu'une Lettre pour éxaminer de prez tous ces talens particuliers avec toutes leur circonſtances. Ie ne m'attacherai donc uniquement, MONSIEUR, qu'à vous expliquer Phyſiquement le talent qu'a Jaques Aymar, de ſuivre les Meurtriers à la piſte avec toutes les circonſtances énoncées dans l'Hiſtoire du Fait. Je me diſpenſe de toucher à l'explication de tous les autres talens de cet homme, d'autant plus volontiers que les principes & les

raiſons dont je prétens de me ſervir étant fort ſimples, il n'y aura point d'eſprit mediocre qui n'en puiſſe aiſément faire l'aplication à tout ce que ce Villageois fait de plus ſurprenant & de plus merveilleux.

Il me ſouvient que je pris la liberté de vous dire, MONSIEUR, le ſoir que vous me fites l'honneur de m'en parler, que l'on pouvoit expliquer ces Phénoménes auſſi Phyſiquement qu'on en explique beaucoup d'autres; ceux de l'Ayman par éxemple, ceux de la poudre de Sympathie, ceux de la fermentation du vin, au tems que la vigne eſt en fleur, & quelques autres: pourvû qu'on en vienne là, je penſe que c'eſt aſſez pour donner quelque ſatisfaction à des gens raiſonnables, car je préſume qu'il n'y a point d'homme de bon ſens qui

déſire, pour ſe rendre, qu'on lui faſſe voir ce qui n'eſt pas ſenſible, & qu'il ſera tres content, ſi on peut lui faire conecvoir nettement ce qui peut étre conçeu.

Avant que d'entrer plus avant en matiere, je vous prieray, MONSIEUR de remarquer, ou plûtôt de vous ſouvenir que nos ſens ne nous ſont point donnés pour connoître l'eſſence des choſes, à peine nous ſervent-ils pour en connoître infalliblement l'éxiſtence, & ils nous trompent ſouvent, du moins dans les circonſtances des choſes, de l'éxiſtence deſquelles ils nous aſſurent: Cela eſt ſi vray que nous ſommes tous les jours obligés à croire que les choſes ne ſont pas telles, que nous les voyons. Nous croions par éxemple qu'un bâton entier que nous venons de plonger dans l'eau, eſt entier bien

qu'il nous paroiſſe rompu ; que l'extremité d'une longue allée tirée au cordeau eſt auſſi large que ſon commencement, bien qu'elle ſemble plus étroite quand nous la regardons d'un bout à l'autre ; qu'une ſtatuë poſée dans un lieu élevé, eſt bien plus groſſe qu'elle ne nous paroit. Un eſprit touché de l'amour de la verité ne s'affligera pas donc beaucoup en la cherchant, s'il ne peut parvenir à rendre ſes conjectures ſenſibles, pourveu qu'il puiſſe trouver quelque idée claire & diſtincte à laquelle il ne puiſſe refuſer ſon conſentement ſans repugnance, & ſans s'expoſer à un reproche ſecret de ſa conſcience, qui lui dit qu'il reſiſte à la verité connuë.

La ſolidité de toutes les Hypothéſes de Phyſique (ſans leſquelles il eſt impoſſible de Philoſo-

pher) roule ſur ces maximes, & la plus juſte de toutes les Hypothéſes ne ſubſiſteroit pas long-tems, ſi un Phyſicien étoit obligé à faire tomber ſous les ſens les principes qu'il ſuppoſe, il ſuffit qu'il puiſſe les faire comprendre par des conſequences tirées du raiſonnement & des experiences, & on lui demande ſeulement que l'Hypothéſe ſoit liée aux premiers principes, & qu'elle en ſoit déduite naturellement, qu'elle ſoit commode pour expliquer tous les Phénomenes, ou du moins une tres-grande partie, & qu'elle ne répugne ni à la raiſon, ni aux experiences. C'eſt ainſi qu'on ne trouve pas étrange que Deſcartes n'ait pas fait voir les écroües qu'il ſuppoſe dans les Pores du fer & de l'ayman, & les petites vis qu'il ſuppoſe dans la Matiere Magnetique, pour expliquer les effets de l'ayman à la faveur

de la preſſion de l'air. Comme la figure en vis, & en écroües eſt une figure poſſible, & que rien n'empêche que cela ne ſoit, comme par cette Hypothéſe on explique probablement tous les effets de l'ayman, & comme cette Hypothéſe ne repugne ny aux premiers principes de la Méchanique, ny aux experiences, elle trouve beaucoup de partiſans, bien qu'elle ne ſoit pas démontrée. L'on peut de méme par une Hypothéſe liée aux premiers principes, expliquer tres-méchaniquement les talens de Jaques Aymar, pourveu qu'on joüiſſe des privileges qu'on doit accorder à tous les faiſeurs d'Hypothéſes.

Sur quoy avant que d'entrer dans le détail de cette affaire, il vous plaira, MONSIEUR, de remarquer encore que l'Hy-

pothéſe peut être fauſſe, & le raiſonnement ne laiſſe pas que d'être bon. Dans l'Hypothéſe par éxemple de Deſcartes qui explique l'ayman par les vis & par les écroües, il ſe peut faire que l'Hypothéſe ſera préciſément fauſſe & que le raiſonnement qui explique le Fait par la propoſition de la figure des Corpuſcules magnetiques avec les pores du fer, & ceux de l'ayman, ſera fort concluant, parce que le raiſonnement attribue cela à la figure & au mouvement des parties de la matiere magnetique, (& cela eſt tres vrai) & l'Hypothéſe décide que cette figure conſiſte préciſément aux vis & aux écroües (ce qui peut être tres faux,) la figure des Corpuſcules de la matiere magnetique, & des pores de l'ayman & du fer, étant peut-être tres differente de celle des vis & des écroües,

mais il ſuffit que ce ſoit quelque figure qui y contribuë, pour que le raiſonnement ne ſoit pas faux. Ainſi dans le Fait dont il s'agit, quand on viendroit à ſe tromper dans la détermination de la figure des Corpuſcules émanés du corps du meurtrier, & dans la maniere d'impreſſion, qu'ils fõt ſur le corps de Jaques Aymar, le raiſonnement ne laiſſeroit pas de ſubſiſter juſques à ce que l'on eût pû prouver que ce n'eſt ni par la figure, ni par la maniere d'agir de ces Corpuſcules que le Fait arrive. Il ſe pourra donc bien faire que l'on ſe trompera, en voulant déterminer la méchanique Speciale, en vertu de laquelle ce Villageois ſuit ſi fidellement les Meurtriers & les Voleurs à la piſte, mais on peut [& cela ſuffit] faire comprendre en general que cela ſe fait par quelque méchanique, & par quel-

que cauſe naturelle,& que cette cauſe purement naturelle n'eſt autre que l'émanation des Corpuſcules ſortis du corps du Meurtrier, dans les endroits où il a fait le meurtre, & dans ceux où il a paſſé.

Pour y reuſſir avec plus de netteté il faut rappeller quelques Axiomes communément reçûs. Ces Axiomes ſont.

1. Que tout corps en repos ne peut être mis en mouvement que par un corps qui a du mouvement,& qui touche immediatement le corps qui eſt en repos, c'eſt une maxime reçûë de tous les Phyſiciens qui ſçavent que tout mouvement ſe fait par impulſion, & que toute impulſion eſt immediate, c'eſt-à dire qu'entre le corps mû & le corps mouvant, il n'y peut avoir aucun corps.

2. Que tout corps en mouvement, tend toûjours à s'éloigner de ſon centre, par la plus courte de toutes les lignes, qui eſt la ligne droite, & ne change cette détermination que par raport aux diverſes ſuperficies des corps qu'il rencontre en parcourant ſa ligne droite.

3. Que tout corps en mouvement, qui eſt obligé de changer ſa ligne droite en ligne courbe, ſe meuvra neceſſairement en rond, s'il trouve une égale reſiſtance, & une égale détermination en ligne circulaire dans toute ſa circonference.

4. Qu'il y a dans le monde une matiere tres-ſubtile, & tres-agitée, qui a ſa détermination pour paſſer continuellement, & avec une tres-grande rapidité d'un des poles du monde à l'autre, & que lors qu'elle eſt em-

pêchée dans son cours, comme elle est pressée, elle fait de tres grãds efforts pour suivre sa route, & renverser plutôt tout, que de ne se point faire passage. Il n'en faut pas d'autre preuve que l'effet de la poudre dans les mines, & la restitution des corps capables de ressort, qui étant une fois pliés ne peuvent être redressés par eux mêmes, & ne le feroient jamais, s'il n'y avoit une matiere en mouvement, qui est obligée pour se faire passage, d'agrandir les pores devenus plus étroits dans une des surfaces du corps plié, que dans l'autre. Cet axiome est trop connu des Physiciens pour avoir besoin d'autres preuves, & s'il en falloit, les Chymistes, & les Medecins nous en fourniroiẽt, puisque sans cet axiome les Chimistes ne pourroient expliquer la fermentation, ni les

Medecins la fiévre.

5. Que nos corps transpirent continuellement, & qu'il en sort par les pores, continuellement des Corpuscules, qui sont des émations de nôtre substance. Cela est encor receu de tout le monde, Sanctorius en fait une démonstration dans un Livre intitulé *De Sta ica medicina*, c'est lui qui nous a appris precisément qu'il sort tous les jours de nôtre corps par l'insensible transpiration, plus d'excremens qu'il n'en sort par les voyes sensibles des urines, des selles, des crachats &c.

6. Que les corpuscules qui sortent de nôtre corps sont de differente nature, & de differente figure, en differents tems, & en differentes occasions. Cela se preuve par les galeux, & par les pestiferez, dont la Matiere de la transpiration est bien diffe-

rente de ce qu'elle étoit dans l'état de ſanté, puiſqu'elle eſt contagieuſe, & qu'elle ne l'étoit pas. Or les differens effets reconnoiſſent neceſſairement des cauſes differentes.

7. Que les paſſions de l'ame ſont capables de faire de grands changemens dans nos humeurs, & par conſequent dans les Corpuſcules qui ſortent de nôtre corps par tranſpiration, puiſqu'ils ſont des portions de ces mêmes humeurs. Si cet axiome paroit douteux à quelqu'un, je le prie de conſiderer en quel état une violente paſſion d'amour, ou de triſteſſe reduit tous les jours les corps, & de ſe ſouvenir qu'on fait un poiſon tres-ſubtil avec la bave des animaux les moins venimeux, lors qu'on les fait mourir à force de les battre, & de les tourmenter; On aſſure même

que la Vipere n'eſt point venimeuſe lors qu'elle mord ſans colere.

8. Que les organes des animaux ſont bien differens, non ſeulement dans les animaux de differente eſpece, mais encore dans les animaux de la même eſpece. Le nez, par exemple, eſt donné à tous les chiens, pour juger des corps odorans, & pour s'en apercevoir; cependant il s'en faut bien que tous les chiens ayent le nez auſſi fin les uns que les autres, & qu'ils puiſſent tous ſuivre un liévre à la piſte, auſſi bien les uns que les autres: Les corps odorans laiſſez par le liévre dans les endroits où il a paſſé, ſubſiſtent neanmoins auſſi bien à l'égard des uns qu'à l'égard des autres, d'où peut dont venir cette grande difference qui nous fait voir certains chiens ſi ani-

mez ſur cette piſte, tandis que que d'autres y ſont inſenſibles? Cette difference ne peut venir aſſurément que de la difference de leur nez.

Cet éxemple ſuffit pour faire comprendre que bien que tous les hommes ayent des yeux pour voir, une peau pour ſentir de la douleur & du plaiſir, un ſang pour couler dans les arteres & dans les veines, il ne faut pas croire pour cela que tous les hommes voyent un même objet de la même façon, & qu'ils ſoient tous égalemens remués & affectez par les objets exterieurs.

9 Qu'il y a dans la nature, des corps qui ne peuvent ſe ſouffrir les uns les autres, & qu'on nomme anthipatiques, non pas parce qu'ils ſe haïſſent, car ce ſeroit une puerilité d'atribuer une paſſion de haine, ou d'amour, à

des êtres privez d'intelligence, mais parce qu'ils ſont faits de maniere, que lors qu'ils ſe rencontrent, ils gênent le paſſage de la matiere ſubtile, & l'obligent à faire un tres-grand effort, pour ſe délivrer de cette gêne, ce qui n'arrive pas auſſi, parce que la matiere ſubtile amoureuſe de ſa liberté, craint d'être gênée, mais parce qu'étant preſſée par celle qui la ſuit, elle eſt obligée par les loix du mouvement, de faire ſon chemin. La rencontre des corps acides avec les alkalis, peut ſervir d'éxemple, & de preuve à ce dernier axiome.

Aprés avoir ſuposé, ou plûtôt établi ces axiomes inconteſtables, il eſt tems d'en faire l'aplication au Fait dont il s'agit.

Perſonne, je penſe, n'oſera me nier qu'il ne faut pas recourir à une cauſe extraordinaire, ou non

naturelle, pour expliquer les talens de Jaques Aymar, ſi on peut les expliquer clairement par une cauſe qui luy eſt naturelle & ordinaire ; Or je pretens qu'on le peut, & voici comment je raiſonne.

Il eſt ſeur que cet homme ne connoit point la piſte des meurtriers par aucune idée, par aucune perception intellectuelle, acquiſe ou infuſe, mais par une pure perception ſenſible, puiſqu'il ne connoit cette piſte que par les émotions qu'il ſent en luy même, lors qu'il la ſuit, & parce que ſa Baguette tourne alors malgré luy entre ſes mains. Je penſe donc que pour expliquer phyſiquement les talens de cet homme, il ſuffit d'expliquer les émotions qu'il reſſent, la ſyncope, les convulſions, & ſur tout ce tournement de Baguette, qui eſt

eſt le plus difficile à comprendre, & auquel je vais principalement m'attacher.

Pour pouvoir concevoir pourquoy cette Baguette tourne entre les mains de cet homme ſur la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, tandis qu'elle ne tourne point entre les mains d'un autre homme, il ne faut que ſçavoir quel peut être le corps en mouvement qui peut communiquer du mouvement à la Baguette, entre les mains de cet homme plûtôt qu'entre les mains d'un autre, puiſque par le premier de mes Axiomes, tout corps qui eſt en repos ne peut être mis en mouvement, que par un corps qui a du mouvement, & qui touchant immediatement le corps en repos, lui communique ſon mouvement, & il faudra encore déterminer pourquoi ce mouve-

ment de la Baguette eſt plûtôt circulaire que de quelqu'autre façon.

Voici comment je penſe que cela ſe fait. Je crois :

1. Que dans tous les lieux où les meurtriers ont paſſé, il eſt reſté une tres-grande quantité de Corpuſcules, ſortis par la tranſpiration du corps des meurtriers, ce qui eſt ſeur par le cinquiéme de mes Axiomes.

2. Que ces Corpuſcules ſont fort differens en figure, en arrangement de particules, de ce qu'ils étoient avant le meurtre, parce qu'il eſt impoſſible qu'un meurtrier faſſe un meurtre de ſang froid, tous les reproches ſecrets de ſa conſcience, qui s'élevẽt contre lui pour morte qu'elle ſoit, la crainte d'étre ſurpris, l'avidité de l'argent ou de la vengeance, qui le fait agir,

ſont des reſſorts aſſez puiſſans, pour ébranler vigoureuſement ſon ame, & pour faire prendre à ſes humeurs & à ſes eſprits animaux des diſpoſitions differentes de celles qu'ils avoient auparavant. Cela eſt clair par le 6. & le 7. Axiome, par leſquels il eſt prouvé que les Corpuſcules qui ſortent en differens tems de nôtre corps, ſont bien differens en differentes occaſions, & que les paſſions & les differens mouvemens de nôtre ame ſont capables d'y aporter un tres-grand changement.

3. Qu'il eſt tres-poſſible que ces Corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, & differens de ce qu'ils étoient avant le meurtre ſoient faits de maniere à pouvoir ébranler vigoureuſement le corps d'Aymar, & ſur tout le tiſſu de ſa peau, à en dilater les pores, à ex-

citer dans ſon ſang une tres-grande fermentation, ou du moins un mouvement different de celuy qu'ils y auroient pû cauſer avant le meurtre. Cela eſt prouvé par le ſixiéme Axiome, par lequel il eſt prouvé que les Corpuſcules du corps ſont capables de faire differents effets, & qu'ils ſont de differente nature en differentes occaſions, & par raport aux differents ſujets ſur leſquels ils agiſſent, pouvant avoir ſur les uns l'action qu'ils n'auront pas ſur les autres. Quant à moy je n'ay pas plus de peine à concevoir pourquoy ces Corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, font ſur le corps d'Aymar, les effets que j'ay dit, tandis qu'il ne le font point ſur un tres-grand nombre de gens, qu'à concevoir pourquoy en tems de peſte, tout le monde ne prend pas la peſte; puiſque les Cor-

puſcules peſtiferés répandus dans l'air touchent auſſi bien ceux qui y reſiſtent que ceux qui la prennent, & ſi l'on vouloit encor éclaircir la choſe par une autre comparaiſon tres familiere, il n'y auroit qu'à faire remarquer que les Corpuſcules odorants laiſſés par le Liévre, ne ſont ſenſibles qu'au nez des chiens de chaſſe, bien qu'ils frappent tres aſſurément le nez des autres chiens & des autres animaux, auſſi bien que le nez des chiens de chaſſe.

4. Qu'à l'occaſion de cet ébranlement du tiſſu de la peau, & de la diſſipation des eſprits animaux qui ſuit la plus grande fermentation, & la dilatation des pores, il arrive à cet homme des ſyncopes, des convulſions, & des treſſaillemens, & que ces accidens ſont plus conſiderables dans les endroits, où le Meurtrier à

commis le crime, & où sont les instrumens qui y ont servi, que dans les lieux où il n'a fait que passer, parce qu'il y a plus de ces Corpuscules là où le meurtre a été commis, que là où le Meurtrier n'a fait que passer, donc l'effet doit être plus grand, suivant la maxime commune, *In majori quanto, majus est quale.*

5. Que par la plus grande fermentation qui se passe alors dans le sang d'Aymar, & par la plus grande dilatation des pores de son corps, il se fait alors chez lui une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume, c'est-à-dire qu'il sort en foule du corps d'Aymar des Corpuscules faits, de maniere qu'ils laissent entrer librement la matiere subtile dans les pores du bois où ils s'introduisent, & qu'ils en embarrassent la sortie [ce qui ne sera pas difficile à concevoir à ceux qui con-

noiſſent la méchanique des valvules du cœur, celle des veines, & le jeu des ſoupapes dans les pompes ordinaires.] Delà il arrive que la matiere ſubtile entrant librement dans les pores du bois, & trouvant dans chaque pore une égale reſiſtance à en ſortir, & une égale détermination à être meüe circulairement, elle preſſe fortement en ſortant par l'éfort qu'elle fait ſur la partie ſolide des pores de la Baguette, & faiſant en même tems le même jeu dans tous les pores de la Baguette qu'elle preſſe, & dans leſquels on peut ſuppoſer qu'elle trouve une détermination égale à être meüe circulairement, il faut bien qu'elle imprime un pareil mouvement à la Baguette : que ſi la Baguette qui eſt faite de la maniere comme vous verrez cy-aprés,

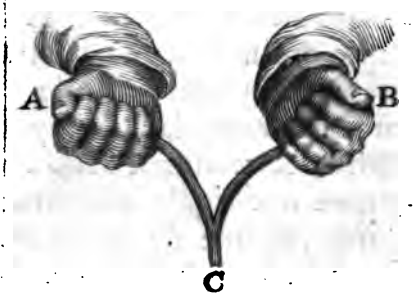

eſt arreſtée fortement par l'un des bouts marqués A, ou B, dans le tems de ſon mouvement, il eſt neceſſaire qu'au bout de quelques tours elle rompe, proche de l'un des bouts, où elle eſt arrêtée, parce que les lignes de la Baguette qui ſont fortement retenuës par la main de celui qui en arreſte le bout, changent de ſituation à l'égard de celles qui tournent, celles qui ſont arrêtées demeurant droites, lorſque leur

continuation décrit des lignes circulaires, & la Baguette caſſe prés l'un des bouts arreſtés, par la même raiſon qu'on caſſeroit un bâton dont on auroit gêné un bout dans un eſtoc, tandis qu'on tourneroit la fuite du bâton avec violence.

Mais pour concevoir plus clairement tout ce que je viens d'avancer en dernier lieu touchant le mouvement de la Baguette en rond; il faut rappeller ici le quatriéme, le deuxiéme & le troiſiéme axiome, par leſquels j'ay établi qu'il y avoit dans le monde une matiere tres ſubtile, tres agitée, qui eſt dans un continuel mouvement, qui traverſe inceſſamment tous les corps, & qu'elle ſe meut en ligne droite autant qu'elle peut, & que lorſqu'elle eſt obligée de changer ſa ligne droite, elle ſe meuvra neceſſai-

rement en ligne circulaire, s'il se trouve dans toute la circonférance dans laquelle elle est mene une égale resistance & une égale détermination à se mouvoir en ligne circulaire.

Je vais répeter en peu de mots chaque proposition dépoüillée de toutes preuves, afin que tout le monde puisse plus aisément concevoir mon Hypothése. Je dis donc;

1. Que dans tous les lieux où les Meurtriers ont passé, il est resté une tres-grande quantité de Corpuscules sortis par la transpiration du corps du meurtrier.

2. Que ces Corpuscules sont differents en figure & en arrangement de parties de ce qu'ils étoient avant le meurtre.

3. Que les Corpuscules sortis du corps du Meurtrier sont faits de maniere à pouvoir ébranler

vigoureuſement le tiſſu de la peau du Villageois, & à exciter dans ſon ſang une tres grande fermentation, tandis qu'ils ne produiſent rien de pareil dans un homme diſposé d'une autre maniere à leur égard, & qu'ils ſont faits auſſi de maniere à pouvoir laiſſer entrer librement la matiere ſubtile dans les pores de la Baguette, où ils s'introduiſent, & à lui en embarraſſer la ſortie, & à la déterminer par quelque particule à être meüe en ligne circulaire.

4. Qu'à l'occaſion de cet ébranlement du tiſſu de la peau, & de cette grande fermentation, il ſe fait des contractions dans les fibres nerveuſes, & des diſſipations d'eſprits animaux dans ce Villageois, qui ſont les vrayes cauſes des ſyncopes, & des convulſions qu'il ſouffre alors.

5. Que par la fermentation extraordinaire des humeurs, il se fait une transpiration beaucoup plus grande que de coûtume, & que c'eſt aux Corpuſcules qui ſortent alors en foule par le corps d'Aymar, & qui permettant la libre entrée à la matiere ſubtile, lui en interceptent un peu la ſortie, & la determinent à être meüe en ligne circulaire qu'il faut attribuer le mouvement circulaire de la Baguette.

Ie ne prétens pas qu'on ne puiſſe expliquer le mouvement circulaire de la Baguette par quelqu'autre Hypothéſe, mais quelle qu'elle ſoit, il faut toûjours qu'elle ſoit fondée ſur les principes que je ſuppoſe; car enfin il faut neceſſairement, dans quelque Hypothéſe que ce ſoit, admettre un corps en mouvement, qui donne entre les mains

de Jaques Aymar, plutôt qu'entre les mains de beaucoup d'autres personnes, du mouvement à la Baguette; or je prétens qu'en quelque Hypothése que ce soit ce corps en mouvement, ce premier mobile de la Baguette ne peut être autre que l'émanation des Corpuscules du corps de Jaques Aymar, qui arrive à l'occasion de l'alteration que produit chez lui la piste du Meurtrier, & qui n'arrive pas chez un autre, chez qui cette piste ne produit pas une pareille alteration, à cause de la difference individuelle de la texture de leur corps, & de leurs humeurs.

Je sçai par exemple qu'il y a un homme de qualité dans cette Ville, aussi recommandable par son merite que par l'éclat de sa famille, lequel explique fort aisément, & tres simplement le

mouvement circulaire de la Baguette d'une autre maniere que moy. Il considere que la Baguette aiant la même figure comme celle qui est cy-devant, & étant arrêtée & tenuë en équilibre, comme sur deux pivots par les deux bouts A & B entre les mains d'Aymar, de quelque mouvement qu'elle se trouve agitée, à moins qu'on ne l'arrache avec violence des mains de celui qui la tient, elle se meuvra necessairement en rond: pour s'en convaincre on n'a qu'à souffler, ou pousser orizontalement l'endroit marqué C, elle tournera en rond comme si elle étoit meüe circulairement, voilà donc une autre maniere d'expliquer le mouvement circulaire de la Baguette, mais dans cette Hypothése comme dans la mienne, il est necessaire de trouver le corps en mou-

vement, qui fait rémuër le point C de la Baguette sur les deux pivots A & B, entre les mains de Jaques Aymar, plutôt qu'entre les mains d'un autre homme.

Que si ce Payſan réüſſit sur mer comme sur terre à suivre les meurtriers avec sa Baguette, c'eſt parce que sur mer comme sur terre, ces Corpuſcules sont répandus dans l'air, dans lequel l'experience fait voir, qu'ils se conſervent long-tems d'une maniere même qui nous eſt ſenſible, puis qu'il eſt difficile d'ôter l'odeur du muſc à une chambre, bien qu'on laiſſe long-tems les fenêtres & les portes ouvertes. Je ſçai qu'il court à preſent dans le monde une lettre qui eſt trop belle pour n'être pas bien-tôt imprimée par les amis de l'Autheur, elle eſt écrite à Madame la Marquiſe de Senozan, par Monſieur

Chauvin mon Collegue, tres-bon Phyſicien. Il s'attache fort dans cette lettre à expliquer comment le courant des rivieres, les grands vents, les tempêtes, ni les vapeurs de la terre ne ſont point capables de diſſiper, ni de déplacer ces Corpuſcules ſortis du corps du meurtrier, & répandus dans l'air, il eſt juſte que la vigne s'attache à l'ormeau pour ſe ſoûtenir, & que je m'en remette à ce qu'en écrit là-deſſus M. *Chauvin* pour éclaircir une circonſtance ſi difficile à expliquer, & qui repugne ſi fort au vraiſemblable. Que ſi malgré toutes les réflexions de cet Autheur ſubtil & profond, on vient à ſe ſervir de l'exemple du chien de chaſſe, pour prouver que les Corpuſcules ſortis du corps du liévre ne demeurent pas dans l'air malgré les vents & les pluyes, puis-

qu'aprés les grands vents & les grandes pluyes, ou pendant qu'il fait de grands vents & de grandes pluyes, les chiens perdent beaucoup plus aiſément la piſte, que lors que le tems eſt ſerain : je répons que cet éxemple ne prouve pas la prétenduë diſſipation des Corpuſcules laiſſez par le liévre, & qu'il prouve du moins avec autant de force, que le vent & la pluye changent la diſpoſition des nerfs olfactoires des chiens, & les met en état de s'apercevoir moins des Corpuſcules laiſſez par le liévre qu'auparavãt. Que ſi on replique, que bien que le tems ſoit ſerain & tranquille, le chien ne peut s'apercevoir de la piſte d'un liévre au bout de huit jours, & qu'ainſi il faut bien que les Corpuſcules ſortis du corps du liévre & répandus dans l'air ſoient diſſipez, & que

par une raiſon ſemblable, il doit être inconcevable que Jaques Aymar puiſſe retrouver la piſte des meurtriers & des voleurs aprés pluſieurs années, je répons encore une fois que cela prouve plutôt la difference des organes, que la diſſipation des Corpuſcules, la diſparité eſt grande en effet, auſſi bien dans la quantité que dans la qualité, puis que les chiens ne ſuivent la piſte des liévres qu'avec le nez, & que Jaques Aymar ſuit celle des meurtriers avec tout ſon corps, ainſi il faut un changement bien plus grand pour la lui faire perdre: De plus il eſt ſeur que les Corpuſcules ſont materiels, que la matiere ne peut être anéantie naturellement, on pourroit donc au plus prétendre le déplacement de ces Corpuſcules, par les vents, les tempêtes, les vapeurs de la terre,

les pluyes &c. je m'en rapporte à ce qu'à écrit Monsieur *Chauvin*, pour expliquer comment, malgré toutes ces circonstances, ces Corpuscules ne sont point déplacez dans l'air.

Il faut à present faire une aplication de mon Hypothése, à quelques-uns des principaux Phénomenes, pour faire voir qu'elle est commode pour les expliquer.

1. La Baguette tourne plus vîte aux endroits où a été fait le meurtre, & Jaques Aymar y souffre davantage; parce que [comme il a été dit] il est seur qu'en ces endroits il y a plus de Corpuscules que dans les autres, & que l'effet doit être plus grand, quand la cause est plus grande.

2. Cet homme ne peut suivre un meurtrier, ni un voleur, s'il ne commence à trouver le lieu où a été fait le meurtre, ou le vol;

mais dez qu'il a trouvé ce lieu, & qu'il s'y eſt [pour ainſi dire] aymanté des Corpuſcules du meurtrier, ou du voleur, il ſuit ſa piſte par tout, à la faveur de ſa Baguette, qui tourne alors entre ſes mains, tandis qu'il eſt ſur la piſte.

On peut fort bien expliquer ce Fait dans mon Hypothéſe, en r'appellant l'éxemple d'un coûteau qui a touché une fois une pierre d'ayman: ce coûteau ſans plus retoucher la même pierre, conſerve la vertu d'attacher à lui les épingles, les aiguilles de fer, & de faire tout ce que fait l'ayman. Cette comparaiſon me paroit extrémément propre pour expliquer le Phénomene de Jaques Aymar, dont je parle à préſent; car de même que le fer n'acquiert la vertu de l'ayman en touchant l'ayman, que parce que la matiere

magnetique qui ſort du corps de l'ayman paſſe facilement dans les pores du fer, qui reſſemblent à peu prés à ceux de l'ayman, & que cette matiere magnetique inſinuée du corps de l'ayman dans celui du fer, & tournée en petites vis, forme dans le corps du fer des petites écroües, à l'occaſion deſquelles dans la ſuite la matiere magnetique paſſe auſſi facilement dans les pores du fer que dans ceux de l'ayman, & y produit par conſequent les mêmes effets; de même l'on peut penſer que Jaques Aymar retrouve par tout la piſte du Meurtrier qu'il a trouvé ſur l'endroit du meurtre, parce que ſur l'endroit du meurtre, il faut penſer que cet amas de Corpuſcules ſortis du corps du Meurtrier dont il a été tant parlé, & que j'appellerai ici; par allegorie

à la matiere magnetique, la matiere meurtriere, fait dez la premiere fois qu'elle touche le corps de Jaques Aymar dans le tiſſu de ſa peau, & peut-étre auſſi dans les parties de ſon ſang, de certaines moulures, & de certaines traces, à raiſon deſquelles elle ſe conſerve toûjours un paſſage & une entrée libre dans le corps, & dans le ſang de cet homme diſpoſé à les recevoir plutôt qu'un autre homme; de même que la matiere magnetique ſortant de l'ayman fait ces traces ou ces moulures en écroües dans les pores du fer, & non pas dans les pores des autres corps qu'elle peut toucher, à cauſe qu'elle trouve les pores du fer diſpoſés à laiſſer paſſer les petites écroües, & que les pores des autres corps ne ſont pas diſpoſés de la méme façon.

3. Si en ſuivant la piſte d'un meurtrier, ou d'un voleur, le meurtrier, ou le voleur, dont Aymar ſuit la piſte, ſe preſente à lui, & qu'il mette ſon pied ſur le pied du meurtrier ou du voleur, la Baguette continuë à tourner, & Aymar dit, voilà le meurtrier, ou le voleur: Que ſi l'homme qui ſe preſente eſt innocent, la Baguette ceſſe de tourner, & Aymar dit, cet homme là eſt innocent du meurtre ou du vol dont je cherche le coupable, ce qui eſt ſans doute admirable; car pour vous faire voir, MONSIEUR, que je ne prétens pas d'éviter les difficultez, vous pouvez vous ſouvenir, MONSIEUR, que je fis audit Aymar cette objection dans la chambre où couchent vos valets; je lui dis, comment ſe peut-il faire que vous ne vous trom-

piés pas, puiſque ſi un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un meurtrier, & que vous lui preſentiés la Baguette, il ſemble que la Baguette doive continuer de tourner ſur cet innocent, à cauſe de la piſte du meurtrier ſur laquelle vous étes, & qui la faiſoit tourner avant que l'innocent ſe mît ſur cette piſte. Vous ſavés, MONSIEUR, qu'Aymar répondit que cela n'arrivoit pas ainſi, & que lorſqu'il ſuivoit la piſte d'un Meurtrier ou d'un Voleur, ſi ſur cette méme ligne il trouvoit un innocent, & qu'il mît ſon pied ſur le pied de l'innocent, la Baguette s'arrétoit, & c'eſt ce qu'il nous fit voir, car il ſuivoit alors la piſte d'un de vos valets qui vous avoit volé, la Baguette tournoit fort vîte, & dés qu'il mettoit le pied ſur quelqu'un de vos laquais qui n'avoit

pas

pas contribué au vol, la Baguette s'arrêtoit & tournoit dés qu'il ne touchoit plus le laquais innocent.

Ce Phénomene s'explique auſſi fort clairement par mon Hypothéſe, & l'on peut pour en faire cõprendre l'explication emprunter encor le ſecours de l'Ayman, & comparer la matiere larroneſſe & la matiere meurtriere à la matiere magnetique [car enfin dans les faits nouveaux, il eſt permis d'inventer de nouveaux termes, pour s'expliquer plus nettement, & plus briévement.] Voici le Fait de l'ayman qui ſert à éclaircir ce Phénomene. Un couteau qui avoit acquis la vertu de l'ayman, en paſſant par deſſus un pole de l'ayman, perd cette vertu, pour l'ordinaire, ſi on le paſſe ſur le même pole à contreſens de ce qu'il a été paſſé la premiere fois,

parce que ce couteau n'avoit acquis la vertu de l'ayman en paſſant la premiere fois ſur un pole de l'ayman qu'en tant que la matiere magnetique qui ſortoit de l'ayman dans un certain ſens, avoit débouché les pores du couteau dans le même ſens, & y avoit formé des figures proportionnées à la ſienne, en pliant d'un certain ſens les petites branches des parties du fer qui traverſoient le couteau; mais lorſqu'on paſſe le couteau à contreſens il eſt neceſſaire que la matiere magnetique faſſe un effet contraire dans le couteau, & qu'elle redreſſe ce qu'elle avoit renverſé, ainſi le couteau perd ſa vertu magnetique. Appliquant ceci au Fait, je dis que lors qu'un innocent ſe trouve ſur la piſte d'un coupable, la baguette ceſſe de tourner; parce que les émanations du corps de l'innocent ſon

differentes en figure, & tournées dans un autre ſens que celles du coupable, ainſi elles ne s'ajuſtent point du tout aux petites traces, ni aux petites regraveures que la matiere meurtriere s'étoit fait dans la peau & dans le ſang de Jaques Aymar, c'eſt pourquoi la peau ne recevãt plus le même ébrãlemẽt, ni le ſang la même fermentation, | l'émanation des Corpuſcules ſortans du corps de l'homme à baguette, n'eſt plus la même, & ne bouche plus les pores de la Baguette comme auparavant, pour embarraſſer la ſortie de la matiere ſubtile, & l'obliger à preſſer ſur chaque pore en ſortant, ainſi la Baguette ne tourne plus, mais lorſque l'innocent s'eſt ôté de la ligne de la piſte, la matiere meurtriere, [que je nomme ainſi, pour me faire entendre en moins

de mots] r'enfile aiſément les mêmes routes qu'elle avoit tracées, & produit les mêmes effets; que ſi le Meurtrier ſe preſente, il eſt ſeur que la Baguette doit tourner encor plus vîte, puiſqu'il fournit une tres-grande quantité de Corpuſcules ſemblables à la matiere répanduë ſur la piſte, & s'il y a quelque difference, entre ce Fait & celui de l'ayman, auquel je l'ai comparé, elle ne conſiſte préciſément qu'en ce que la matiere magnetique détruit tout-à fait ſur le fer paſſé à contre-ſens tout ce qu'elle avoit fait en y paſſant la premiere fois dans un ſens contraire; & en ce que dans ce cas l'émanation du corps de l'innocent ne détruit pas tout-à fait les traces, & les moulures qu'avoit formé la matiere meurtriere dans le corps d'Aymar, elle les embarraſſe ſeulement aſſez, pourque cette matiere meurtrie

re n'y puiſſe entrer; & dez que cette émanation du corps de l'innocent eſt diſſipée, ces moulures & ces routes demeurent libres, & alors la matiere meurtriere, ou la matiere larroneſſe, s'y inſinue comme auparavant, & recommençant ſon jeu fait tourner de nouveau la Baguette, dés que l'innocent s'eſt retiré de la piſte du coupable.

4. Quand Jaques Aymar a trouvé le Meurtrier, & que faiſant chemin avec lui, il marche aprés ce Meurtrier, il ſouffre extraordinairement, & ne peut en aucune maniere ſe reſoudre à le ſuivre long-tems, ne pouvant ſoûtenir les ſyncopes, les agitations, les convulſions qui lui arrivent alors, il faut qu'il marche le premier, & que le Meurtrier le ſuive.

Rien n'eſt plus favorable à mon

Hypothéſe que cette circonſtance ; parce que lors qu'Aymar marche aprés le Meurtrier, il repaſſe continuellement ſur une piſte toute fraîche, par laquelle il eſt inceſſamment ébranlé & trop vivement pour y pouvoir tenir long-tems, y trouvant une prodigieuſe quantité de Corpuſcules ſortis depuis un moment du corps du Meurtrier, leſquels ne ſont point encor diviſés, & qui par conſequent ſont en état d'agir plus fortement : mais lorſqu'Aymar marche avant le Meurtrier, il eſt clair qu'il n'eſt pas expoſé à cet inconvenient.

5. La Baguette perd beaucoup de ſa vertu, & ſouvent elle la perd entierement, lorſque le criminel a avoüé ſon crime, elle ne tourne alors ſur lui que foiblement, & il arrive ſouvent qu'elle n'y tourne point du tout. En voicy la raiſon.

Il eſt ſeur que la ſituation de l'eſprit d'un criminel n'eſt plus la même, quand il a avoüé ſon crime, qu'auparavant, il eſt par exemple ou plus reſolu à la mort, ou plus deſeſperé qu'auparavant; il n'eſt plus en ſouci de ſçavoir ce qu'il répondra aux Juges, il eſt aiſé d'y trouver beaucoup de difference. Or de méme que le changement arrivé à ſes humeurs & qui donne le moyen de le ſuivre avec la Baguette, ne peut étre que la ſuite de la ſituation de ſon eſprit, differente aprés le crime de ce qu'elle étoit auparavant: ainſi ce ſecond changement qui empéche la Baguette d'agir ſur lui aprés l'aveu de ſon crime, ne peut être que la ſuite d'une ſituation d'eſprit differente dans le criminel aprés l'aveu du crime, de ce qu'elle étoit auparavant. Je ne vois pas plus de dif-

ficulté d'un côté que d'autre, car on ne peut pas nier qu'un criminel qui a avoüé son crime, n'ait une situation d'esprit aussi differente de celle qu'il avoit avant cet aveu, qu'est differente la situation de l'esprit d'un meurtrier, apres le meurtre commis, de celle où il étoit avant l'avoir commis. Or je crois d'avoir assez établi dans mes Axiomes que les differentes modifications de nôtre ame font differens changemens sur nôtre corps : car une des loix les plus connuës de l'union de nôtre ame avec nôtre corps ; c'est que Dieu a voulu que toutes les fois qu'il se passeroit certain mouvement dãs nôtre corps, il se passeroit certaine modification dans nôtre ame; & que toutes les fois qu'il se passeroit certaine modification dans nôtre ame, il se passeroit cer-

tain mouvement dãs nôtre corps: & comme il eſt clair que nôtre ame eſt modifiable à l'infini parce qu'elle peut penſer en une infinité de manieres tres differentes, & à une infinité de differentes choſes; il eſt conſtant auſſi que nôtre machine corporelle, dont les différens mouvemens ſuivent les differentes modifications de l'ame, peut être meüe en une infinité de differentes manieres, & par conſequent changée & alterée differemment par nôtre ame, puiſqu'elle ne peut recevoir de changement ſans un different mouvement, ni de different mouvement ſans un changement.

6. La Baguette qui tourne avec tant de rapidité ſur la Serpe meurtriere enterrée, ne tourne plus ſur cette même Serpe enfermée dans un linge; & ce qui

paroit de plus bizarre, la Baguette tourne auſſi bien entre les mains d'Aymar ſur l'argent envelopé dans un linge, que ſur l'argent qui n'eſt point caché dans le linge. Il eſt aiſé, ſuivant mon Hypothéſe, de penſer que cela arrive parce que les pores du linge ſont faits pour laiſſer paſſer les Corpuſcules de l'argent, & qu'ils ne ſont pas faits de maniere à laiſſer paſſer ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere: car bien que les uns & les autres conviennent en ce qu'étant à découvert, ils font ſur Aymar les effets neceſſaires pour faire tourner la Baguette, cela n'empêche pas que les Corpuſcules qui s'élevent de l'argent, & ceux qui s'élevent de la Serpe meurtriere ne puiſſent avoir entre eux quelque difference individuelle, & il faut bien que cela ſoit, puis qu'Aymar ſouf-

fre, & eſt agité par les Corpuſcules de la Serpe meurtriere, & ne l'eſt jamais par ceux de l'argent. Et qu'on ne m'oppoſe point que je ſuppoſe tout cela à plaiſir, je demeure d'accord que je ne puis le démontrer, mais j'ay averty dés le commencement de cette Lettre, qu'un Philoſophe qui ſuit la nature avec les yeux de ſa raiſon, & non pas avec ceux de ſon corps, n'eſt pas obligé de faire voir tout ce qu'il ſuppoſe, il n'eſt obligé que de le faire comprendre; & qu'il peut ſuppoſer hardiment tout ce qui ne repugne, ni au bon ſens, ni aux experiences, ni aux premiers principes. Ainſi ſi quelqu'un inſiſte à me dire que je ne puis faire voir ce que je ſuppoſe, je lui répons en peu de mots, que je ſuis en droit de le ſuppoſer, juſques à ce qu'il ait pû me faire

voir que ce que je ſuppoſe eſt impoſſible. Juſques-là j'ay plus de raiſon pour ſuppoſer, qu'il n'en aura pour nier mes ſuppoſitions, puiſque je puis lui prouver par beaucoup d'experiences, que les pores des corps ſont differens les uns des autres, auſſi bien que leur émanations, ainſi que je l'ay étably dans mes Axiomes, & que rien ne repugne à ce que les Corpuſcules qui s'élevent de la Serpe meurtriere, n'ayent pas avec les pores du lingue tout à fait la même proportion qu'ont ceux qui s'élevent de l'argent.

7. L'on peut auſſi rendre raiſon par cette Hypothéſe du plus difficile de tout les Faits, & de la plus embarraſſée de toutes les queſtions que je me ſois pû aviſer de faire à cet homme. Vous vous ſouviendrez, MONSIEUR, s'il vous plaît, qu'en vôtre pre-

ſence, je lui dis qu'il me ſembloit qu'il devoit ſouvent prendre le change, puiſque ſa Baguette tournoit pour tous les meurtriers, pour tous les voleurs, pour l'eau, pour l'argent caché, pour les bornes tranſplantées. Je lui demandai comment il ſe tireroit d'affaire, lors que ſur une même ligne pluſieurs meurtriers, ou pluſieurs voleurs auroient paſſé, qu'il y auroit outre cela ſur cette ligne quelque ſource d'eau, de l'argent caché, des bornes tranſplantées, quelqu'une de ces choſes, ou toutes à la fois, car cela ſe peut, & ſi la Baguette auroit l'eſprit, ou la bonté de ne tourner préciſément que pour celle de ces choſes qu'il chercheroit. Aymar ne nia pas qu'il ne ſe pût tromper, ſi dans la même ligne, où il y avoit de l'eau, il y avoit auſſi de l'argent caché, ou

que les voleurs y eussent passé, parce que pour ces trois articles la Baguette tourne entre ses mains, sans qu'il en puisse reconnoître la difference ; mais il dit, qu'à l'égard des meurtriers, & des bornes transplantées, il ne pouvoit s'y tromper, parce que pour ces deux articles, outre le tournement de la Baguette, il sentoit dans lui-même une certaine émotion qu'il ne pouvoit pas sétir pour quelque autre cause que ce fût, non pas même pour la piste d'un autre meurtrier qui lui feroit bien tourner la Baguette, mais non pas avec une même nature d'émotion que pour celle qu'il suit déja, [encor faudroit-il pour faire cette confusion qu'il eût été aymanté sur le lieu de l'autre meurtre, à cause des raisons qui ont été dites dans le second des Phénomenes que je viens d'expliquer.]

Je puis rendre raiſon de ce Fait dans mon Hypothéſe, puiſque j'ay cy-devant établi que la matiere de la tranſpiration eſt auſſi differente dans les hommes que l'eſt leur ſang, & leur temperament; & comme on ne trouve pas deux hommes qui aiment, ou qui haïſſent prêciſément les mêmes choſes, on doit conclurre qu'il n'y en a pas peut-étre deux qui pêſent de la méme maniere, & qu'il n'y en pas deux par conſequent, qui ayent les humeurs de la méme maniere, puiſqu'elles changent de caractere par les differens mouvemens dont elles ſont agitées, & que la difference de ces mouvemens ſuit la difference des modifications de l'ame.

Je pourrois ſans doute, MONSIEUR, par la méme Hypothéſe expliquer beaucoup d'autres Phénomenes qui ont relation au ſu-

jet que je traite, ſi je ne m'apercevois qu'inſenſiblement je ſors des bornes d'une lettre que vous n'aurez dû déja trouver que trop longue. J'abandonne donc icy les réflexions que peut faire un Philoſophe pour m'arrêter un moment à celles quele bõ ſens ſeul peut fournir ſur cette matiere. On a beſoin à la verité du ſeçours de la Philoſophie, quand on veut expliquer méchaniquement les talens de Jaques Aymar, mais on n'a beſoin que du bon ſens, & d'une mediocre application d'eſprit pour ſe perſuader que ces talens ſont purement naturels, & qu'ils ne dépendent ni du ſortilége, ni d'aucun pacte, ni méme des conſtellations, ou de l'étoile ſous laquelle Aymar eſt né.

Pour ſe perſuader que les talens d'Aymar ſont purement naturels il ne faut que remarquer qu'il

y a beaucoup de gens en cette Ville qui avoient les mêmes talens qu'Aymar ſans en rien ſçavoir, & qui ne s'étoient pas vraiſemblablement donné au Diable, ni entré dans aucun pacte avec lui, pour acquerir des talens qu'ils ne connoiſſoient même pas, & qu'ils n'avoient jamais penſé d'avoir; & Jaques Aymar ne s'eſt pas donné au Diable non plus qu'eux, pour acquerir le talent de ſuivre les meurtriers, & de connoître les lieux, ou a été fait le meurtre, puiſque ce n'eſt que par hazard qu'il s'eſt aperçû qu'il avoit ce talent, en cherchant de l'eau dans une cave dans laquelle il y avoit le corps d'un homme aſſaſſiné depuis pluſieurs années, ainſi qu'il ſera dit dans l'hiſtoire du Fait.

Ce ne ſont pas auſſi les conſtellations qui en ſont cauſe, puiſque

de ces hommes dont j'ay parlé qui ont les mêmes talens en cette Ville, il y en a qui n'ont pas neuf ans, il y en a qui en ont trente, d'autres qui en ont davantage; ces gens-là cependant ſont nez ſous des conſtellations tres-differentes; puiſque tous les Aſtronomes demeurent d'accord que l'état du Ciel change à tout moment, & qu'il n'y en a pas un qui nie que depuis le commencement du monde juſques à preſent on n'aye pas vû une conſtitution du Ciel ſemblable à celle qui eſt à preſent que j'écris ceci. Pluſieurs milliers de ſiécles ne ſuffiſant pas pour faire revenir la même conſtitution & le même état du Ciel.

Le bon ſens tout ſeul nous peut encore fournir beaucoup d'autres réflexions ſur ce ſujet. Je ne doute point que chaque homme rai-

ſonnable n'en puiſſe faire de tres-juſtes. Quant à moy il m'eſt venu ſouvent en penſée que la premiere fois qu'on entendit parler de l'ayman, & qu'on vit un homme qui tenoit ſuſpenduë en l'air une épingle dont la tête étoit en bas & la pointe en haut, attachée à la pointe de ſon coûteau, on en fut aparamment auſſi ſurpris que de tout ce qu'on entend dire de Jaques Aymar, & qu'il y eut en ce tems-là beaucoup de gens diſpoſez à croire que cet homme étoit ſorcier, & & que cela ne pouvoit ſe faire naturellement, cependant on ne trouve perſonne aujourd'hui qui faſſe difficulté de croire que ce Phenoméne du couteau aymanté & de l'épingle qui s'y attache par ſa pointe ne ſoit tres naturel. Ceux donc qui ſont portés à croire que tout ce qu'ils ont entendu dire

de Jaques Aymar ne ſe peut faire naturellement doivent, à mon ſens, ſuſpendre un peu leur jugement, & ſe ſouvenir que la ſource la plus ordinaire de nos erreurs, c'eſt la precipitation avec laquelle nôtre vanité naturelle nous porte à juger de toutes choſes, ſans prendre garde qu'on eſt tres ſujet à ſe tromper, lorſqu'on donne plus d'étenduë à ſa volonté qu'à ſon entendement, & & lorſqu'on reçoit pour vraie une propoſition qui n'eſt point encor évidente; il faut toûjours pour éviter l'erreur que l'évidence précede le conſentement de la volonté, parce que l'évidence eſt la ſeule marque infaillible de la verité, mais il faut prendre garde à ne pas recevoir pour évident ce qui ne l'eſt pas, & à ne pas parer le menſonge des habits de la verité. Dans le Fait,

dont il s'agit par éxemple, pour parler raiſonnablement, il faudroit que ceux, qui veulent abſolument ſoûtenir que tous les talens de cet homme ne peuvent avoir une cauſe naturelle, connuſſent toutes les cauſes naturelles, qui peuvent avoir quelque rapport à ces talens; & que les aiant toutes éxaminées, ils connuſſent qu'aucune n'y peut contribuer; ils pourroient alors avec quelque raiſon prononcer que ces talens ont une cauſe qui n'eſt pas naturelle. Je vous laiſſe à juger, MONSIEUR, à vous qui êtes un ſi bon Juge de toutes choſes, ſi cela ſe paſſe ainſi, & ſi ce grand nombre de gens toûjours preſts à décider de tout, ſont ſuffiſamment inſtruits des ſecrets de la nature, pour pouvoir ſur le champ prononcer, comme font la plûpart,

qu'il n'y a aucun reſſort dans la nature, qui puiſſe produire les ſingularitez qu'on remarque dans cet homme. Pour leur rendre à eux-mêmes leur propre jugement ſuſpect, je voudrois les prier d'éxaminer eux-mêmes leurs propres déciſions. J'en ai oüi pluſieurs de ceux qui ne vouloient point reconnoître de cauſe naturelle des actions de l'homme à la Baguette, ſur le Fait du vol, & des Meurtriers, qui ne s'étonnoient pas, diſoient-ils de la faculté qu'il avoit de trouver les ſources cachées à vingt pieds dans la terre avec ſa Baguette, paſſe pour cela, diſoient-ils, c'eſt une choſe ordinaire, nous connoiſſons bien d'autres gens qui ont la même vertu, mais de ſuivre les Meurtriers, & les Voleurs avec la Baguette, vraiement cela eſt bien

different, on n'a jamais oüi parler de cela, tres assurément il y a là du Grimoire ! Quant-à moy je ne crois pas que la plûpart de ces Messieurs qui ne s'étonnent point du premier de ces Phénomenes, s'en étonnent moins, parce qu'ils en comprennent mieux la cause, qu'ils ne comprennent celles des autres Phénomenes qui les passent, mais seulement parce qu'ils en ont oüi parler plus souvent. Car il me semble qu'il est aussi mal-aisé d'expliquer comment l'eau cachée à vingt pieds dans la terre, peut faire tourner une baguette entre les mains d'un homme, que d'expliquer tout le reste.

Je pense, MONSIEUR, qu'en voilà assez pour obliger ceux qui ne font que rarement usage de leur esprit, & qui par là en connoissent moins les foiblesses, à

être plus retenus à décider ſi hardiment, & à lire avec moins de prévention les Ouvrages de ceux qui ont un peu plus d'habitude qu'eux à penſer ſur les ſecrets de la nature.

Mais avant que de finir, je ſuis obligé de vous juſtifier une propoſition que j'ay avancée dez le commencement.

Cette propoſition eſt, qu'un eſprit mediocre pourroit aiſément appliquer tout ce que je dirois pour les meurtriers, aux autres talens de Jaques Aymar, & qu'on pourroit par la même Hypotheſe expliquer la vertu qu'il a de ſuivre auſſi la piſte des voleurs, de trouver les ſources, l'argent caché, les bornes tranſplantées. Il n'eſt pas malaiſé en effet de ſoûtenir cette propoſition, puiſqu'il ne faut que ſuppoſer dans les voleurs, dans l'eau, dans l'argent,

l'argent, & dans les bornes, des émanations de Corpuſcules qui font des effets ſur le corps d'Aymar, & conſequemment ſur la Baguette, pareils à ceux que j'ay remarqué pour les meurtriers. Vous n'aurez pas de la peine à en convenir, MONSIEUR, vous qui n'ignorez rien de la Philoſophie, & des belles lettres qui vous ſervent à délaſſer vôtre eſprit ſi fort apliqué au bien public. Pour ceux qui n'ont pas les mémes ouvertures, il ſuffira de leur avoir prouvé qu'il ne ſe faut pas preſſer de dire que ce qu'on ne voit pas, n'eſt pas; qu'il y a beaucoup de choſes dans la nature qui ſont, & que nous ne voions pas, mais que nous comprenons fort bien. Peut-on en effet nier que l'argent, & les bornes ne puiſſent envoyer beaucoup de Corpuſcules ſans dimi-

nuër ſenſiblement de poids ? depuis qu'on ſçait par experience qu'une taſſe de Regule d'Antimoine rendra pluſieurs années tous les jours, une grande quantité de vin vomitive ſans diminuer de poids, quoy que cela n'aye pû ſe faire ſans qu'il ſe ſoit détaché des Corpuſcules antimoniaux, qui ayent paſſé de la taſſe dans le vin, chaque fois que ce vin eſt devenu vomitif ; depuis qu'on ſçait par une autre experience qu'on fait boüillir pendant des années entieres une livre, par éxemple, d'Argent vif, dans l'eau qui en reçoit la vertu de tuer la vermine, ſans que l'argent vif diminuë ſenſiblement de poids, bien que cette vertu n'aye pû arriver à l'eau que par le détachement de quelques Corpuſcules Mercuriels : Et combien d'autres experien-

ces pourroit-on citer pour prouver qu'il ſe détache de tous les corps du monde inceſſamment des Corpuſcules qu'on ne voit pas. Si la plûpart des hommes ſçavoient combien la nature eſt myſterieuſe, que ſon artifice conſiſte toûjours *in minimo organico*, & que ce tres petit organiſé n'eſt pas fait pour être aperceu par nos yeux, ſans doute ils changeroient le violent penchant qu'ils ont à ne croire que ce qu'ils voyent, ou ce qu'ils ſentẽt, & à croire que ce qu'ils ne peuvent ny voir, ny ſentir, n'eſt pas. Le Microſcope ſeul eſt un remede proportionné à leur foibleſſe, ils peuvent avec ſon unique ſecours guerir par leur propre ſens, leur eſprit des erreurs où leur ſens le font tomber ſi ſouvent, puiſqu'avec le microſcope ils peuvent voir des

choſes qu'ils n'auroient jamais vû ſans cet inſtrument, leſquelles neanmoins n'auroient pas laiſſé que d'être, quand bien on n'auroit pas trouvé un inſtrument propre à nous les faire voir. Il ne faut pas donc nier l'émanation des Corpuſcules, parce qu'elle n'eſt pas toûjours ſenſible: quand on ne connoîtroit que la diviſibilité de la matiere à l'infiny, on en ſçauroit aſſez pour comprendre cette émanation continuelle de Corpuſcules. C'eſt là, MONSIEUR, ce que j'avois à vous dire pour ſoûtenir la propoſition que je pris la liberté de vous avancer, le ſoir que vous me fîtes l'honneur de me parler de cet affaire. Cette propoſition eſt, que les Talens de Jaques Aymar ſont naturels, & qu'on les peut expliquer auſſi phyſiquement qu'on explique les Pheno-

menes de l'ayman, ceux de la poudre de Sympathie, & beaucoup d'autres. Il ne me reſte qu'à vous prier, d'excuſer toutes les fautes que vous trouverez dans ces Réfléxions, à cauſe du zele & de l'envie que j'ay eu de vous plaire; de vouloir bien corriger mes erreurs par vos lumieres; & de faire grace à tout l'Ouvrage, à cauſe de vos bontez ordinaires pour l'Autheur, & de l'empreſſement que j'ay eu à vous marquer par ce coup d'eſſay le profond reſpect, avec lequel je ſuis,

MONSIEUR,

Vôtre tres-humble & tres-obeïſſant ſerviteur,
GARNIER.

HISTOIRE DU FAIT,

ECRITE PAR MONSIEUR L'ABE' DE LAGARDE,

Et promiſe par l'Auteur dans l'Avis au Lecteur.

LE 5. de Juillet 1692. ſur les dix heures du ſoir, un Vendeur de vin & ſa Femme furent égorgez à Lyon dans une cave ; & leur argent fut volé dans une boutique qui leur ſervoit de chambre.

Cela ſe fit avec tant de ſecret, qu'on ne put ni découvrir, ni ſoupçonner les Auteurs du crime.

Un voiſin, touché de cette mort, ou pouſſé par le déſir d'éprouver le talent d'un riche Païſan de ſa connoiſſance, qui ſe méloit de ſuivre à la piſte les larrons & les meurtriers, l'attira par une Lettre en cette Ville; & le mena chez Monſieur le Procureur du Roy, à qui ce Villageois promit d'aller ſur les pas des coupables & de les rencontrer, pourveu qu'il commençât par deſcendre dans cette cave pour y prendre ſon Impreſſion.

Il eſt de S. Veran en Dauphiné, s'appelle Jaques Aymar, eſt né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure : & avec une baguette fourchuë, coupée en tout tems & de toute eſpece de bois, il trouve la ſource & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachez, ſans que ſon frere unique ait ce talent,

quoy qu'il ſoit né dans le méme mois en l'année 1664.

Monſieur le Lieutenant Criminel & Monſieur le Procureur du Roy l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû ; ſon pous s'éleva comme dans une groſſe fiévre ; & ſa baguette, qu'il tenoit en ſes mains de la même façon qu'il la tient lorſqu'il cherche les ſources, tourna rapidement dans les deux endrois où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Aprés quoy, guidé par ſa Baguette, ou par un ſentiment interieur, il ſuivit les rües où les aſſaſſins avoient paſſé, entra dans la cour de l'Archevêché, ſortit de la Ville par le Pont du Rône & prit à main droite le long de ce Fleuve.

Trois perſonnes, qui l'eſcortoient, furent témoins qu'il s'appercevoit quelquefois de trois

Complices, quelquefois il n'en contoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maiſon d'un Jardinier, où il ſoûtint opiniâtrément qu'ils avoient entouré une table vers laquelle ſa baguette tournoit; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une ſur quoy ſa baguette tournoit auſſi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le nioient par la peur d'être punis d'avoir tenu la porte ouverte contre le défenſe de leur pere, avoüerent bien tôt, que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étoient gliſſez dans la maiſon, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païſan indiquoit.

Aprés cet aveu, l'on fut au bord du Rône à demi lieüe plus bas que le Pont, & leurs traces im-

primées dans le sable sur le rivage, montrerent visiblement qu'ils s'étoient embarquez ;

Ils furent exactement suivis par eau ; & le Païsan fit conduire son bateau dans des routes & sous une arche du Pont de Vienne, où l'on ne passe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puisqu'ils s'écartoient du bon chemin sur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois faisoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre ; alloit droit à leurs gistes ; & reconnoissoit (au grand étonnemẽt des hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniez.

On arrive au Camp de Sablon, le Païsan se sent plus ému ; il est persuadé qu'il voit les Meur-

triers & n'oſe pourtant faire agir ſa baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne ſe jettent ſur luy. Frapé de cette peur il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les Criminels en ſont partis avant ſon retour. Il les pourſuit juſqu'à Beaucaire, & dans la route il viſite toûjours leurs logis, marque ſans ceſſe la table & les lits qu'ils ont occupez, les pots qu'ils ont touchez pour boire.

Lorſqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rües, il s'arreſta devant la porte d'une priſon & dit poſitivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit; on luy preſenta douze ou quinze priſonniers parmi leſquels un Boſſu, qu'on y avoit enfermé depuis une heure pour

un petit larcin, fut celuy que la baguette désigna pour un des Complices.

On chercha les autres. Le Païsan découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nismes, & le Bossu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoissance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lion. Cependant à Bagnols, soit qu'il fût pressé par la force de la verité, soit qu'il fût confondu par ses Hôtes, qui lui soûtenoient qu'il avoit logé chez eux en décendant par le Rône, avec deux personnages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il revela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans

cette action, comme s'il eût été leur valet, ſans qu'il eût pourtant ni tüé, ni volé; car c'étoient eux, à ce qu'il diſoit, qui avoient fait le maſſacre & enlevé l'argent, dont ils ne lui avoient donné que ſix écus & demy.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Boſſu ſans des maux de cœur: il falloit qu'il marchât loin devant luy pour les éviter. Et ce qui merite auſſi d'être obſervé, c'eſt qu'il ne ſçauroit ſe placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, ſans prendre envie de vomir, ſans ſuër, ſans ſouffrir une eſpéce d'accés de fiévre. Il n'eſt pas ainſi tourmenté quand il cherche des ſources, ou qu'il ſuit des meurtriers ſur une riviere.

Le Boſſu dans le premier in-

terrogatoire ſubi, dez qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter que le jour du meurtre, deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle ils acheterent ou déroberent deux Serpes à bucheron: Que ſur les dix heures du ſoir tous trois enſemble furent chez ces pauvres gens, ſous pretexte d'emplir une groſſe bouteille couverte de paille dont ils étoient munis: Que ſes deux compagnons deſcendirent ſans lui dans la cave avec le Vendeur & la Vendeuſe de vin: Que là ils les tüerent à coups de ſerpes & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit loüis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils ſe refugiérent promptement dans une

grande cour, ſortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rône, bûrent à la maiſon du jardinier en preſence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que ſur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Païſan l'avoit fait repaſſer au retour & reconnoître par les Hôtes.

Cette confeſſion débroüilla les circonſtances du crime. En effet dans la boutique qui ſervoit de chambre on avoit trouvé une Serpe à bucheron neufve & ſanglante, avec une groſſe bouteille preſque pleine; & ces deux inſtruments ont donné lieu à pluſieurs experiences.

Si tôt que le bruit de la priſe du Boſſu ſe répandit, on raiſonna ſur cette affaire dans toute la Province, chacun ſelon ſes no-

tions, ſes prejugez, ſa paſſion, ſes interêts, ou le dégré de ſa ſcience.

La plus-part publioient obſtinément que l'homme à baguette étoit ſorcier, & ne faiſoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte du moins implicite. Quelques uns atribuoient ſon talent au Signe de la Vierge; & d'autres, voulant parler pour ne rien dire, avoient recours aux qualitez occultes, ou à ſon étoile.

Un Philoſophe plus hardi * opina pour la nature, & débita dans les converſations une eſpece de Siſtéme, ou une Hypotheſe qui expliquoit d'une maniere un peu ſenſible & un peu méchanique les differentes merveilles que le Villageois operoit.

* M. l'Abé De Lagarde.

Il avoit conſtruit ſon Hypotheſe pour la ſatisfaction de M. le Lieutenant Criminel & de M. le Procureur du Roy ſur leur relation des Faits, ſans avoir jamais vû le Païſan, & leur avoit prédit par des conſequences tirées de ſes principes, que ceux qui excellent à chercher les ſources, devoient avoir le même don. ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les experiences; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois, devant des perſonnes diſtinguées, & en ſa preſence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombez en mourant, fut abondamment mouïllé de ſuëur, eut le pous

élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de mérite, qui trouve les ſources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna ſur les mêmes places. Il ſentit d'abord un grand mal de cœur, dont il ſe remit en un moment & fut au cabinet de Monſieur le Procureur du Roy. La Serpe ſanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrier y furent rangées à demy aulne de diſtance l'une de l'autre. Il poſa le pied ſur chacune ſucceſſivement, & la Baguette ne tourna que ſur la ſanglante.

N'auroit-on pas crû qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur ſenti à la cave? Toutefois en ſe retirant, il fut ſaiſi dans les ruës d'une agitation vehemente qui l'obligea de monter chez un de ſes amis y prendre du vin, &

atendre que cette émotion, qui lui dura tout le ſoir, fût diminüée.

Deux jours aprés, le Païſan avec des Archers fut renvoyé au ſentier, dont on a parlé, pour y reprendre la piſte des autres Complices; & de là, ſa baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire à la porte de la même priſon, où l'on avoit trouvé le premier.

Il aſſuroit qu'il y en avoit encore un là dedans & n'en fut detrompé que par le Geolier, qui lui dit qu'un homme, tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Boſſu.

On ſe remit enſuite ſur leurs veſtiges: on fut juſqu'à Toulon dans une Hôtelerie où ils avoient dîné le jour précedent: on les pourſuivit ſur la mer, où

ils s'étoient embarquez : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems ſur nos coſtes, qu'ils y avoient couché ſous des Oliviers; & l'homme à baguette, malgré des tempeſtes, les ſuivit inutilement ſur les ondes journée par journée, juſqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procés du Boſſu s'inſtruiſoit cependant avec une ſinguliere exactitude; & quand le Païſan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne ſe donnoit que 19. ans, fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif ſur les Terreaux, & à paſſer en allant au ſupplice, devant la porte du Vendeur de vin, où la Sentence fût lüe.

A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maiſon, que de ſon propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il

déclara qu'il avoit cauſé la mort en ſuggerant le vol, & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on les égorgeoit.

Avant & depuis l'éxécution de ce malheureux, on a fait des experiences; & déja huit perſonnes ſe ſont trouvées revêtües de ce don ignoré juſqu'aujourd'huy. Quelques unes ſont tourmentées incontinent qu'elles e mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne ſont agitées qu'une heure aprés, & leur mal s'appaiſe en mangeant. On a vû qu'il y en a une, agée d'environ ſoixante ans, ſçavante à chercher les ſources, qui n'a fait neanmoins tourner la baguette à la cave que tres-imparfaitement.

On a pris garde que la baguette entre les mains du Païſan ne tourne ſur la bouteille que du côté de l'anſe par où les aſſaſſins

la tenoient ſans doute. On a obſervé que pour avoir ôté de cette cave la terre abrevée de ſang & mis quantité de mortier à ſa place, la baguette ne laiſſe pas d'y tourner. On a ſuivi ailleurs à la piſte des choſes dérobées, on a developé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonſtances, on a commencé d'aprofondir une découverte ſi utile à la conſervation du bien & de la vie des hommes.

RELATION PROMISE, dans l'Avis au Lecteur, de quelques actions de Jaques Aymar que l'Auteur lui a vû faire chez Monsieur le Lieutenant General, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui luy furent alors proposées par l'Auteur.

LE 3me de Septembre de la présente année 1692, je passai trois heures avec Jaques Aymar, chez Monsieur le Lieutenant Genéral de cette Ville, Monsieur l'Abé son Oncle, Monsieur l'Abé de S. Romain, & Monsieur de Puget s'y trouverent & furent témoins de ce qui suit.

Jaques Aymar prit un Baguette fourchue qu'on coupa au premier balet qu'on trouva, il tint

chacune des extrémités ſuperieures de la Baguette fourchuë, dans l'une de ſes mains, laiſſant en bas le bout où ſe reüniſſent les deux branches, qui font la fourche. L'ayant ainſi diſpoſée entre ſes mains, on mit ſous ſon pied droit trois écus blancs, & incontinent la Baguette tourna; on y en mit davantage, & elle tourna plus fort. On diſpoſa ſur les tables de la Bibliothéque de Monſieur le Lieutenant Genéral, pluſieurs chapeaux, on cacha de l'argent ſous quelques uns de ces chapeaux, on n'en cacha point ſous d'autres, la Baguette tourna entre les mains de Jaques Aymar ſur les chapeaux qui couvroient de l'argent, elle ne tourna point ſur les autres, ſous leſquels il n'y avoit point d'argent; & comme ces chapeaux êtoient ſur des tables, Aymar étoit obli-

gé de mettre ſur ces tables une de ſes jambes, ſans quoy la Baguette n'auroit pas tourné, & cette circonſtance peut ſans doute ſervir de beaucoup, pour apuyer l'opinion des Corpuſcules que j'ai établi dans la Lettre.

Pluſieurs fois chacun de nous mit ſous ſon pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent; lorſque nous avions de l'argent dans la main la Baguette tourna, lorſque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

Nous n'oubliames rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainſi tourner la Baguette; nous lui fimes étendre les mains autant qu'il ſe pouvoit ſans que la Baguette tombât, mais malgré toutes nos précautions la Baguette tourna toûjours, & ſi bien qu'aprés l'avoir éxami-

né, nous fumes tous encor plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le Fait.

On enveloppa bien enſuite de l'argent dans un linge, pour voir ſi la Baguette tourneroit ſur l'argent ainſi fermé, parce que cet homme nous aſſura [& nous le ſçavions d'ailleurs] que la Baguette n'avoit point tourné ſur la ſerpe meurtriere lorſqu'elle avoit été envelopée d'un linge, mais la Baguette tourna également ſur l'argent envelopé d'un linge, comme ſur l'argent découvert.

Monſieur le Lieutenant General avoit été volé il y a ſept ou huit mois par un de ſes Laquais qui lui avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des Cabinets qui ſont derriere ſa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il

avoit été volé. Aymar fit plusieurs tours dans ce Cabinet avec sa Baguette aux mains, mettant le pied sur les chaises, sur les meubles, & sur deux bureaux qui sont dans ce Cabinet, à chacun desquels il y a plusieurs tiroirs: il ne se trompa point, il connut précisément le bureau, & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monsieur le Lieutenant Général lui dit ensuite, d'essayer de suivre à la piste ce Voleur, ce qu'il fit, sa Baguette le mena d'abord sur la terrasse neufve qui est à plein pied dudit Cabinet, de là dans le Cabinet prés du feu, puis dans la Bibliotheque, & de là droit dans la montée à la Chambre des Valets où la Baguette tournant toujours le conduisit sur un lit, sur la moitié duquel seulement la Baguette tourna, ne tournant point du

tout sur l'autre moitié, & tous les autres Laquais là presents dirent que c'étoit dans cette moitié de lit sur laquelle la Baguette tournoit, qu'avoit toûjours couché le Laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maison, un autre Laquais aiant toûjours couché de l'autre côté. Monsieur le Lieutenant Genéral se souvint positivement que le jour que ce Laquais le vola, il alla de ce Cabinet à deux ou trois pas dans sa terrasse pour prendre du bois, puis entra dans le Cabinet pour lui faire du feu, ensuite traversa sa Biblioteque pour monter à la Chambre des Valets.

Lorsque la Baguette tournoit sur la piste du Laquais voleur & absent, Aymar mit son pied sur le pied de tous les Laquais de la maison les uns aprés les autres, & leur presenta la Baguette, laquel-

le ceſſa de tourner, parce que il n'y en avoit aucun de coupable; Aymar aſſurant toûjours que ſi on faiſoit venir le Laquais voleur la Baguette tourneroit ſur lui, & qu'il le connoîtroit.

Voici encor un Fait dont je ſuis témoin, & qui eſt digne de remarque.

Madame la Lieutenante Generale eut la curioſité de ſçavoir ſi cet homme pourroit déviner un vol qu'elle auroit fait elle même; elle prit donc à ce deſſein la bourſe à Monſieur de Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de Voleur; elle lui dit encore, prens bien garde, tu te trompes, il y a ici quelqu'un qui a volé à un autre ſa bourſe dans cette chambre même? Aymar

nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol, & comme on lui soûtint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire, & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assurant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je lui fis ensuite plusieurs questions. Je lui demandai, si la Baguette tournoit aussi-bien sur l'eau comme sur la terre, sur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord?

Il a répondu qu'oüi.

S'il est vrai qu'il ressente des syncopes, des tressaillemens, & des grandes émotions en suivant les Meurtriers, les Voleurs, l'Eau,

les Bornes transplantées & l'Argent caché ?

Il répondit qu'il ne sentoit aucune douleur, ni aucun trouble en suivant les Voleurs, l'Eau, & l'Argent, mais qu'il sentoit des violentes agitations en suivant les Bornes transplantées & les Meurtriers, sur tout là où les Meurtriers s'étoient arrestés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas se tromper, lorsque sur la piste d'un Meurtrier, ou d'un Voleur, il y auroit de l'eau, ou de l'argent cachés ou des bornes transplantées, & si lorsque sa Baguette tournoit, il pouvoit distinguer par quelque signe, pour laquelle de ces choses elle tournoit, puisqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choses ?

Il répondit que si en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent,

il ne pouvoit ſe tromper parce que ſa Baguette tournoit auſſi bien pour l'eau, que pour l'argent caché, ſans qu'il ſe paſſât chez lui aucune émotion, ni aucun treſſaillement; que s'il rencontroit la piſte d'un voleur, qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir ſuivre la piſte d'un Voleur, il faut qu'il ait été une fois mis ſur l'endroit où a été fait le vol, ſans quoy il ne peut plus ſuivre cette piſte.

Cette queſtion donna bien tôt lieu à une autre; & je lui demãdai s'il ne pouvoit pas ſe tromper en cherchant un Meurtrier, ſuppoſé qu'un autre Meurtrier eût paſſé ſur la ligne de la piſte du premier Meurtrier qu'il ſuit, ou bien que ſur cette ligne il y eût des bornes criminellement tranſplantées, puiſqu'il fouffroit des

treſſaillemens & des inquietudes pour tous les Meurtriers & pour les bornes tranſplantées par malice ?

Il répondit qu'il pouvoit moins ſe tromper pour cela que pour le reſte, parce qu'à l'égard premierement du change, que l'on croioit que lui pouvoit faire prendre la piſte d'un ſecond Meurtrier qui auroit paſſé ſur les mêmes traces de l'autre, il auroit allu pour s'y tromper, qu'il eût été mis ſur l'endroit, où avoient été faits les deux meurtres, n'ayant aucune vertu de reconnoître par ſa Baguette la piſte d'un Meurtrier, s'il n'avoit auparavant été mis ſur l'endroit où avoit été commis le meurtre : Qu'outre cela, il diſtinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toûjours ſur la piſte du Meurtrier une certaine maniere d'é-

motion, ſemblable à celle qu'il avoit reſſenti à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit ſentir de même, ni pour la piſte d'ũ autre Meurtrier, ni pour aucunes bornes tranſplantées, pour leſquelles il ſentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par ſon ſeul ſentiment les diſtinguer de la premiere émotiõ acquiſe à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il eſt vray que lors qu'un Meurtrier a avoüé ſon crime, la Baguette ne tourne plus ſur lui ?

Il répondit que cela étoit vrai fort ſouvent, bien que cela ne fût pas infallible.

S'il y avoit un tems reglé & preſcrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piſte des Meurtriers & des Voleurs, & quel étoit ce terme, ſix mois par exemple ou un an ?

Il répondit qu'il croioit qu'il n'y avoit point de terme fixe, ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long, puisque le premier meurtre, qu'il avoit connu avec sa Baguette, estoit arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne aussi bien pour un corps enterré, & mort de mort naturelle que pour un corps assassiné?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il est né?

Il nous a répondu qu'il étoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoit d'autres gens que lui qui aient le même talent?

Il a répondu que Monsieur l'Evêque de Moriehne a les mêmes talents, & qu'il est à peu prés de son âge.

Si la Baguette tourne, quand il eſt ſur une riviere, pour l'eau de la riviere ?

Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoit le nombre des Meurtriers, ou des Voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meurtre, lorſqu'il ſuit leur piſte ?

Il a rpondu qu'il en connoit le nombre pourveu qu'ils n'ayent pas tous paſſé ſur une méme ligne, mais comme il eſt preſque impoſſible que quatre hommes qui font voyage, ayent toûjours marché ſur une méme ligne, il lui eſt facile d'en connoître le nombre.

FIN.

APPROBATION.

LA *Dissertation Physique* sur les talens particuliers de Jaques Aymar, composée en forme de lettre par *Monsieur le Medecin Garnier*, non seulement ne contient rien contre la foy & la pureté des mœurs, elle develope encore une question également curieuse & importante à la seureté publique, non par des mots de qualitez en general, & autres qui ne signifient rien de particulier, mais par des raisonnemens naturels & sensibles, avec beaucoup de solidité & de discernement; Cet ouvrage est aussi tres-utile pour achever de détromper ceux que le défaut de connoissance, ou l'opiniâtreté à soûtenir de vieilles préventions ruinées, auroient pû engager à décrier ce qu'ils ignorent, ou ce qui leur fait ombrage, sans suivre aucunes régles. Ce sont les sentimens du soussigné, A Lyon ce 8. Novembre 1692.

BASSET Docteur de la Sorbonne & Obéancier de S. Just.

APPROBATION

DE MONSIEUR DE COHADE Docteur en Theologie de la Maison & Societé de Sorbonne, premier Custode de Sainte Croix en l'Eglise de Lyon.

IL y a dans la Nature trois sortes de veritez cachées, les unes cachées pour jamais, comme le nombre des étoiles du Firmament; les

autres cachées pour un tems, comme les terres nouvellement découvertes. Les troisiémes cachées de leur nature, comme dans l'ayman la vertu de direction & d'attraction, qui a un fond d'obscurité que l'esprit humain peut néanmoins éclaircir par des études & des applications serieuses.

L'Histoire de la Baguette, est de cette derniere qualité, elle a ses embarras, ses tenebres, & ses difficultez qu'on peut lever & dissiper. Rien ne le justifie tant que la varieté des sentimens, & les differens essais des Ecrivains. Il falloit des lumieres aussi vives & aussi pures que celles de *Monsieur Garnier Medecin de Montpellier, agregé au College de Lyon* pour expliquer avec netteté, solidité, & dans les régles de la méchanique, par les principes de la belle Physique tous les faits contenus dans cette histoire.

Le public est obligé au Magistrat qui l'a engagé à cette Dissertation. Les Curieux & les Sçavants, les Philosophes & les Medecins y seront également satisfaits. Je dois même adjoûter que les Curez & les Devots qui n'ont autre vûë que la correction des mœurs, & generalement tous ceux qui vivent dans la Societé civile seront bien-aises d'apprendre qu'on a trouvé un art innocent & non suspect, d'empêcher ou d'arrêter les voleurs & les meurtriers, c'est ce qui m'oblige d'approuver cette lettre, en qualité d'ancien Philosophe, & de Theologien moderne. A Lyon ce 17. Novembre 1692.

DE COHADE.

CONSENTEMENT.

SUr la Réquiſition de Jean-Baptiſte De Ville, à ce qu'il luy ſoit permis de faire imprimer une *Diſſertation Phyſique ſur les talens particuliers du nommé Jaques Aymar*, compoſée en forme de Lettre par le *Sr Garnier Docteur Medecin de cette Ville*, qui ne peut contenir qu'environ trois feüilles d'impreſſion; veu les Approbations des Sieurs Baſſet & De Cohade Docteurs de Sorbonne; Je conſens pour le Roy à la permiſſion requiſe. A Lyon ce 10. Novembre 1692.

RIGAUD.

PERMISSION.

PErmis d'imprimer le livre énoncé dans le conſentement du Procureur du Roy. A Lyon ce 10. Novembre 1692.

DULIEU.

A Lyon, de l'Imprimerie
d'ANTOINE BEAUJOLLIN.

DISSERTATION PHYSIQUE,

DANS LAQUELLE IL EST DEMONTRE' CLAIREMENT,

Que les Talens qu'on attribuë à l'Homme à Baguette, de ſuivre à la piſte les Meurtriers, les Voleurs & les Tranſplanteurs de Limites; de trouver de l'eau, l'argent caché, les Mines d'or, d'argent, de fer, &c. ſont tous Talens ſuppoſez.

PAR MONSIEUR DE ***

A GRENOBLE,
Chez J. VERDIER, Imprimeur & Libraire; en ruë Neuve.

M. DC. LXXXXIII.
AVEC PERMISSION.

A MONSIEUR DE ***

VOUS me témoignates, MONSIEUR, *dans la Lettre que Vous me fites l'honneur de m'écrire dernierement, que Vous ſeriez bien aiſe de ſçavoir mon ſentiment ſur les talens de l'homme à Baguette ; j'ay compoſé depuis quelques jours, une petite Diſſertation ſur ce ſujet, que je vous envoye, elle ſera,* MONSIEUR, *de vôtre goût, ſi je ne me trompe ; car elle ne contient rien qui ne ſoit trés clair & trés évident : Pour ne pas la groſſir de nouveaux faits, ni de nouvelles circonſtances, je la commance par l'Hiſtoire & par la Relation du Fait & des*

circonſtances, que M^r l'Abé de Lagarde & Mr Garnier Medecin, en ont déja donné. Ie crois, MONSIEUR, *que cet ordre ne vous déplaira pas, & que vous recevrez ce petit preſent avec autant de plaiſir, que j'en ay de vous l'offrir, & de Vous aſſurer en même-tems,* MONSIEUR, *que je ſuis autant qu'on le peut être, vôtre tres-humble & tres-obeïſſant Serviteur.*

HISTOIRE DU FAIT, ECRITE PAR MONSIEUR L'ABE' DE LAGARDE.

LE 5. de Juillet 1621. sur les dix heures du soir, un Vendeur de vin & sa Femme furent égorgez à Lyon dans une cave, & leur argent fut volé dans une bourique qui leur servoit de chambre.

Cela se fit avec tant de secret, qu'on ne put ni découvrir ni soupçonner les Auteurs du crime.

Un voisin, touché de cette mort, ou poussé par le désir d'éprouver le talent d'un riche Païsan de sa connoissance, qui se mêloit de suivre à la piste les larrons & les meurtriers, l'attira par une Lettre en cette Ville; & le mena chez Monsieur le Procureur du Roy, à qui ce Villageois promit d'aller sur les pas des coupables & de les rencontrer, pourveu qu'il commençât par descendre

dans cette cave pour y prendre son impression.

Il est de S. Veran en Dauphiné, s'apelle Jacques Aymar, est né le 8. de Septembre 1662. entre minuit & une heure : & avec une baguette fourchuë, coupée en tout tems & de toute espece de bois, il trouve la source & le cours des fontaines, les bornes, l'or & l'argent cachez, sans que son frere unique ait ce talent, quoy qu'il soit né dans le même mois en l'année 1664.

Monsieur le Lieutenant Criminel & Monsieur le Procureur du Roy l'envoyerent dans cette cave. Il y fut émû, son pous s'éleva comme dans une grosse fiévre, & sa baguette qu'il tenoit en ses mains de la même façon qu'il la tient lorsqu'il cherche les sources, tourna rapidement dans les deux endroits où l'on avoit trouvé les cadavres du mari & de la femme. Aprés quoy, guidé par sa baguette, ou par un sentiment interieur, il suivit les ruës où les assassins avoient passé, entra dans la cour de l'Archevêché, sortit de la Ville par le Pont du Rône, & prit à main droite le long de ce Fleuve.

Trois personnes, qui l'escortoient, furent témoins qu'il s'appercevoit quel-

quefois de trois complices, quelquefois il n'en contoit que deux. Mais il fut éclairci de leur nombre en arrivant à la maiſon d'un Jardinier, où il ſoûtint opiniaſtrement qu'ils avoient entouré une table vers laquelle ſa baguette tournoit ; & que de trois bouteilles, qu'il y avoit dans la chambre, ils en avoient touché une ſur quoy ſa baguette tournoit auſſi.

Deux enfans de 9. ou 10. ans, qui le nioient par la peur d'eſtre punis d'avoir tenu la porte ouverte contre la défenſe de leur pere, avoüerent bien-tôt, que trois hommes, qu'ils dépeignirent, s'étoient gliſſez dans la maiſon, où ils avoient bû le vin de la bouteille que le Païſan indiquoit.

Aprés cet aveu, l'on fut au bort du Rône à demi lieüe plus bas que le Pont, & leurs traces imprimées dans le ſable ſur le rivage, montrerent viſiblement qu'ils s'eſtoient embarquez.

Ils furent exactement ſuivis par eau; & le Païſan fit conduire ſon bateau dans des routes & ſous une arche du Pont de Vienne, où l'on ne paſſe jamais. Ce qui fit juger qu'ils n'avoient point de Batelier, puiſqu'ils s'écartoient du bon chemin ſur la riviere.

Durant ce voyage le Villageois faisoit aborder à tous les Ports où les Scelerats avoient pris terre; alloit droit à leurs gistes; & reconnoissoit (au grand étonnement des hôtes & des spectateurs) les lits où ils avoient couché, les tables où ils avoient mangé, les pots qu'ils avoient maniez.

On arrive au Camp de Sablon, le Païsan se sent plus ému; il est persuadé qu'il voit les Meurtriers, & n'ose pourtant faire agir sa baguette pour s'en convaincre; car il craint que les Soldats ne se jettent sur luy. Frapé de cette peur il s'en retourne à Lyon.

On le renvoye au Camp dans un bateau avec des lettres de recommandation. Les Criminels en sont partis avant son retour. Il les poursuit jusqu'à Beaucaire, & dans la route il visite toûjours leurs logis, marque sans cesse la table & les lits qu'ils ont occupez, les pots qu'ils ont touchez pour boire.

Lorsqu'il fut à Beaucaire & qu'il les cherchoit dans les rües, il s'arresta devant la porte d'une prison & dit positivement qu'il y en avoit un là dedans. On ouvrit; on luy presenta douze ou quinze prisonniers, parmi lesquels un Bossu, qu'on y avoit enfermé depuis une

heure pour un petit larcin, fut celui que la baguette désigna pour un des Complices.

On chercha les autres. Le Païsan découvrit qu'ils avoient pris un sentier aboutissant au chemin de Nismes, & le Bossu fut conduit ici.

Au commencement il nioit d'avoir eu la moindre connoissance, ni de ce forfait, ni des coupables, & même d'avoir jamais été à Lion. Cependant à Bagnols, soit qu'il fût pressé par la force de la verité, soit qu'il fût confondu par ses Hôtes, qui lui soûtenoient qu'il avoit logé chez eux en décendant par le Rône, avec deux personnages tels qu'on dépeignoit les Complices par leurs habits, dont les enfans du Jardinier avoient rendu conte, il revela que deux Provençaux l'avoient engagé à tremper dans cette action, comme s'il eût été leur valet, sans qu'il eût pourtant ni tüé ni volé; car c'étoient eux, à ce qu'il disoit, qui avoient fait le massacre & enlevé l'argent, dont ils ne lui avoient donné que six écus & demy.

Ce qu'il y eut de remarquable le long du chemin, fut que le Villageois ne pouvoit aller derriere le Bossu sans des maux de cœur: il faloit qu'il marchât

loin devant luy pour les éviter. Et ce qui merite auſſi d'être obſervé, c'eſt qu'il ne ſçauroit ſe placer dans les endroits où quelque meurtre a été commis, ſans prendre envie de vomir, ſans ſuër, ſans ſouffrir une eſpéce d'accez de fiévre. Il n'eſt pas ainſi tourmenté quand il cherche des ſources, ou qu'il ſuit des meurtriers ſur une riviere.

Le Boſſu dans le premier interrogatoire ſubi, dez qu'il fut à Lyon, ne fit pas difficulté de raconter que le jour du meurtre, deux hommes, qui parloient Provençal, l'avoient mené à la boutique d'un Marchand, dans laquelle il acheterent ou déroberent deux Serpes à bucheron : Que ſur les dix heures du ſoir tous trois enſemble furent chez ces pauvres gens, ſous pretexte d'emplir une groſſe bouteille couverte de paille dont ils eſtoient munis ; Que ſes deux compagnons deſcendirent ſans luy dans la cave avec le Vendeur & la Vendeuſe de vin : Que là ils les tuerent à coups de ſerpes & remonterent dans la boutique, ouvrirent un coffre, volerent cent trente écus, huit loüis d'or, & une ceinture d'argent.

Il avoüa même qu'ils ſe refugierent promptement dans une grande cour,

ſortirent de Lyon le lendemain par la Porte du Rône, bûrent à la maiſon du Jardinier en preſence de deux enfans, détacherent un bateau du rivage, furent au Camp de Sablon, & puis à Beaucaire. Il ajoûta que ſur la route ils logerent dans les mêmes cabarets où le Païſant l'avoit fait repaſſer au retour & reconnoiſtre par les Hôtes.

Cette confeſſion débrouilla les circonſtances du crime. En effet dans la boutique qui ſervoit de chambre on avoit trouvé une ſerpe à bucheron neuve & ſanglante, avèc une groſſe bouteille preſque pleine; & ces deux inſtrumens ont donné lieu à pluſieurs experiences.

Si tôt que le bruit de la priſe du Boſſu ſe répandit, on raiſonna ſur cette affaire dans toute la Province, chacun ſelon ſes notions, ſes prejugez, ſa paſſion, ſes interêts, ou le degré de ſa ſcience.

La pluſpart publioient obſtinement que l'homme à baguette étoit ſorcier, & ne faiſoit ces prodiges qu'en vertu d'un pacte, du moins implicite. Quelques-uns attribuoient ſon talent au Signe de la Vierge; & d'autres voulant parler pour ne rien dire, avoient recours

aux qualitez occultes, ou à ſon étoile.

Un Philoſophe plus hardi opina pour la nature, & débita dans les converſations une eſpece de Siſtéme, ou une Hypotheſe qui expliquoit d'une maniere un peu ſenſible & un peu méchanique les differentes merveilles que le Villageois operoit.

Il avoit conſtruit ſon Hypotheſe pour la ſatisfaction de M.le Lieutenant Criminel & de M.le Procureur du Roy ſur leur relation des Faits, ſans avoir jamais vû le Païſan, & leur avoit predit par des conſequences tirées de ſes principes, que ceux qui excellent à chercher les ſources, devoient avoir le même don, ce qui ſeroit à l'avenir un rempart contre les larrons & contre les homicides.

On l'a invité depuis à voir les experiences; & la premiere fois qu'il y fut appellé, ce Villageois devant des perſones diſtinguées, & en ſa preſence parcourut la cave, marqua par les mouvemens de ſa Baguette les deux endroits où le Vendeur de vin & ſon épouſe étoient tombez en mourant, fut abondamment mouillé de ſueur, eut le pous élevé, demeura plus d'une heure en cet état.

Un homme de merite, qui trouve les sources, étoit à la cave, & prit la Baguette, qui tourna sur les mêmes places. Il sentit d'abort un grand mal de cœur, dont il se remit en un moment & fut au cabinet de M. le Procureur du Roy. La Serpe sanglante & deux autres de la même grandeur & du même ouvrir y furent rangées à demy aulne de distance l'une de l'autre. Il posa le pied sur chacune successivement, & la Baguette ne tourna que sur la sanglante.

N'auroit-on pas crû qu'il en étoit quitte pour le mal de cœur fenti à la cave ? Toutefois en se retirant, il fut saisi dans les ruës d'une agitation vehemente qui l'obligea de monter chez un de ses amis y prendre du vin, & attendre que cette émotion, qui lui dura tout le soir, fût diminuée.

Deux jours aprés le Paisan avec des Archers fut renvoyé au sentier, dont on a parlé, pour y reprendre la piste des autres Complices ; & de là, sa baguette le ramena par de longs détours dans Beaucaire à la porte de la même prison, où l'on avoit trouvé le premier.

Il asseuroit qu'il y en avoit encore un là dedans, & n'en fut détrompé que par le Geolier, qui luy dit qu'un homme,

tel qu'on décrivoit un de ces deux Scelerats, y étoit venu depuis peu demander des nouvelles du Bossu.

On se remit ensuite sur leurs vestiges: On fut jusqu'à Toulon dans une Hôtelerie où ils avoient dîné le jour precedent : on les poursuivit sur la mer, où ils s'étoient embarquez : on reconnut qu'ils prenoient terre de tems en tems sur nos costes, qu'ils y avoient couché sous des Oliviers; & l'homme à baguette, malgré des tempestes, les suivit inutilement sur les ondes journée par journée, jusqu'aux dernieres limites du Royaume.

Le procés du Bossu s'instruisoit cependant avec une singuliere exactitude; & quand le Païsan fut de retour, ce jeune criminel, qui ne se donnoit que 19 ans, fut condamné le 30. d'Août à être rompu vif sur les Terreaux, & à passer en allant au supplice, devant la porte du Vendeur de vin, où la Sentence fut lüe.

A peine le Patient fut vis-à-vis de cette maison, que de son propre mouvement il demanda pardon à ces pauvres gens, dont il declara qu'il avoit causé la mort en suggerant le vol, & gardant la porte de la cave dans le tems qu'on

les égorgeoit.

Avant & depuis l'execution de ce malheureux, on a fait des experiences; & déja huit personnes se sont trouvées revêtues de ce don ignoré jusqu'aujourdhuy. Quelques-unes sont tourmentées incontinent qu'elles se mettent aux endroits du meurtre. Les autres ne sont agitées qu'une heure apres, & leur mal s'appaise en mangeant. On a vû qu'il y en a une âgée d'environ soixante ans, sçavante à chercher les sources, qui n'a fait neanmoins tourner la baguette à la cave que tres-imparfaitement.

On a pris garde que la baguette entre les mains du Païsan ne tourne sur la bouteille que du costé de l'anse par où les assassins la tenoient sans doute. On a observé que pour avoir osté de cette cave la terre abreuvée de sang & mis quantité de mortier à sa place, la baguette ne laisse pas d'y tourner. On a suivy ailleurs à la piste des choses dérobées, on a developé des larcins; & par un grand nombre de Faits & de circonstances on a commencé d'approfondir une découverte si utile à la conservation du bien & de la vie des hommes.

RELATION DE QVELQVES actions que Iaques Aymar a fait chez Monsieur le Lieutenant General, & de quelques réponses que ledit Aymar fit à des questions qui luy furent alors proposées par Monsieur Garnier Medecin.

LE 3. de Septembre de la presente année 1692, je passai trois heures avec Jaques Aymar, chez M. le Lieutenant General de cette Ville, M. l'Abé son Oncle, M. l'Abé de S. Romain, & M. de Puget s'y trouverent & furent témoins de ce qui suit.

Jaques Aymar prit une Baguette fourchuë qu'on coupa au premier balet qu'on trouva, il tint chacune des extremitez superieures de la Baguette fourchuë, dans l'une de ses mains, laissant en bas le bout où se reüniſſent les deux branches, qui font la fourche. L'ayant ainsi disposée entre ses mains, on mit sous son pied droit trois écus blancs, & incontinent la Baguette tourna, on y en mit davantage, & elle tourna plus fort. On disposa sur les tables de la Bi-

bliotheque de M.le Lieutenant Genera[l] plusieurs chapeaux, on cacha de l'argent sous quelques-uns de ces chapeaux, on n'en cacha point sous d'autres, la Baguette tourna entre les mains de Jaques Aymar sur les chapeaux qui couvroient de l'argent, elle ne tourna point sur les autres, sous lesquels il n'y avoit point d'argent ; & comme ces chapeaux étoient sur des tables, Aymar étoit obligé de mettre sur ces tables une de ses jambes, sans quoy la Baguette n'auroit pas tourné, & cette circonstance peut sans doute servir de beaucoup, pour apuyer l'opinion des Corpuscules que j'ay étably dans la Lettre.

Plusieurs fois chacun de nous mit sous son pied la main, tantôt pleine, tantôt vuide d'argent ; lorsque nous avions de l'argent dans la main la Baguette tourna, lorsque nous n'en avions point, elle ne tourna pas.

Nous n'oubliames rien pour découvrir s'il y avoit quelque artifice du côté de cet homme, pour faire ainsi tourner la Baguette ; nous luy fimes étendre les mains autant qu'il se pouvoit sans que la Baguette tombât, mais malgré toutes nos précautions la Baguette tourna toûjours, & si bien qu'aprés l'avoir exa-

miné, nous fumes tous encor plus convaincus qu'auparavant qu'il n'y avoit aucune tromperie dans le Fait.

On enveloppa bien enſuite de largent dans un linge, pour voir ſi la Baguette tourneroit ſur l'argent ainſi fermé, parce que cet homme nous aſſura (& nous le ſçavions d'ailleurs) que la Baguette n'avoit point tourné ſur la ſerpe meurtriere lorſqu'elle avoit été enveloppée d'un linge; mais la baguette tourna également ſur l'argent envelopé d'un linge, comme ſur l'argent découvert.

Monſieur le Lieutenant General avoit été volé il y a ſept ou huit mois par un de ſes Laquais qui luy avoit pris environ vingt-cinq écus dans un des Cabinets qui ſont derriere ſa Bibliotheque. Il demanda à Aymar s'il pourroit connoître l'endroit où il avoit été volé. Aymar fit pluſieurs tours dans ce Cabinet avec ſa Baguette aux mains, mettant le pied ſur les chaiſes, ſur les meubles, & ſur deux bureaux qui ſont dans ce Cabinet, à chacun deſquels il y a pluſieurs tiroirs: il ne ſe trompa point, il connut precisément le bureau, & le tiroir dans lequel avoit été fait ce vol. Monſieur le Lieutenant General luy dit enſuite, d'eſſayer de ſuivre à la piſte ce Voleur, ce

qu'il fit, ſa Baguette le mena dabord ſur la terraſſe neufve qui eſt à plein pied dudit Cabinet, de là dans le Cabinet prés du feu, puis dans la Bibliotheque, & de là droit dans la montée à la chambre des Valets où la baguette tournant toûjours le conduiſit ſur un lit, ſur la moitié duquel ſeulement la baguette tourna, ne tournant point du tout ſur l'autre moitié, & tous les autres Laquais là preſents dirent que c'étoit dans cette moitié de lit ſur laquelle la baguette tournoit, qu'avoit toûjours couché le Laquais voleur, qui pour lors n'étoit plus dans la maiſon, un autre Laquais aïant toûjours couché de l'autre coſté. Monſieur le Lieutenant General ſe ſouvint poſitivement que le jour que ce Laquais le vola, il alla de ce Cabinet à deux ou trois pas dans ſa terraſſe pour prendre du bois, puis entra dans le Cabinet pour luy faire du feu, enſuite traverſa ſa Bibliotêque pour monter à la Chambre des Valets.

Lorſque la Baguette tournoit ſur la piſte du Laquais voleur & abſent, Aymar mit ſon pied ſur le pied de tous les Laquais de la maiſon les uns aprés les autres & leur preſenta la Baguette, laquelle ceſſa de tourner, parcequ'il n'y en

avoit aucun de coupable; Aymar assurant toûjours que si on faisoit venir le Laquais voleur la Baguette tourneroit sur luy, & qu'il le connoîtroit.

Voici encor un Fait dont je suis témoin, & qui est digne de remarque.

Madame la Lieutenante Generale eut la curiosité de sçavoir si cet homme pourroit deviner un vol qu'elle auroit fait elle même: elle prit donc à ce dessein la bourse à Monsieur Puget, puis elle demanda à cet homme, s'il n'y avoit point de voleur dans la chambre où l'on étoit? Aymar nous examina tous, & ne reconnut point de Voleur; elle luy dit encore, prens bien garde, tu te trompes, il y a icy quelqu'un qui a volé à un autre sa bourse dans cette chambre même? Aymar nous examina une seconde fois, & ne connut point le vol, & comme on lui soûtint qu'il se trompoit, & qu'il avoit été fait un vol dans la chambre, il répondit froidement qu'il falloit que ce vol eût été fait pour rire, & d'une maniere innocente, auquel cas il n'en pouvoit rien connoître, assurant que si le vol avoit été fait d'une maniere criminelle, il n'auroit pas manqué de le connoître.

Je luy fis ensuite plusieurs questions: Je luy demandai si la Baguette tournoit

auſſi bien ſur l'eau comme ſur la terre, ſur mer, & au milieu d'une riviere comme au bord ?

Il a répondu qu'oüy.

S'il eſt vrai qu'il reſſente des ſyncopes, des treſſaillemens, & des grandes émotions en ſuivant les Meurtriers, les Voleurs, l'Eau, les bornes tranſplantées & l'Argent caché ?

Il répondit qu'il ne ſentoit aucune douleur, ny aucun trouble en ſuivant les Voleurs, l'Eau & l'Argent, mais qu'il ſentoit des violentes agitations en ſuivant les Bornes tranſplantées & les Meurtriers ſur tout là où les Meurtriers s'étoient arrêtés, & là où avoit été fait le meurtre.

Comment il feroit pour ne pas ſe tromper, lorſque ſur la piſte d'un Meurtrier, ou d'un Voleur, il y auroit de l'eau, ou de l'argent cachés, ou des bornes tranſplantées; & ſi lorſque ſa Baguette tournoit, il pouvoit diſtinguer par quelque ſigne, pour laquelle de ces choſes elle tournoit, puiſqu'elle avoit la vertu de tourner pour chacune de ces choſes ?

Il répondit que ſi en cherchant de l'eau, il trouvoit de l'argent, il pouvoit ſe tromper parce que ſa Baguette tournoit auſſi bien pour l'eau, que pour l'argent caché, ſans qu'il ſe paſſât chez lui

aucune émotion, ni aucun treſſaillement; que s'il rencontroit la piſte d'un Voleur qu'il ne cherchoit pas, cela ne pouvoit le faire tromper, parce que pour pouvoir ſuivre la piſte d'un Voleur, il faut qu'il ait été une fois mis ſur l'endroit où a été fait le vol, ſans quoy il ne peut plus ſuivre cette piſte.

Cette queſtion donna bien toſt lieu à une autre; & j'luy demandai s'il ne pouvoit pas ſe tromper en cherchant un Meurtrier, ſuppoſé qu'un autre Meurtrier eut paſſé ſur la ligne de la piſte du premier Meurtrier qu'il ſuit, ou bien que ſur cette ligne il y eut des bornes criminellement tranſplantées, puiſqu'il ſouffroit des treſſaillemens & des inquietudes pour tous les Meurtriers & pour les bornes tranſplantées par malice?

Il répondit qu'il pouvoit moins ſe tromper pour cela que pour le reſte, parce qu'à l'égard premierement du change que l'on croyoit que luy pouvoit faire prendre la piſte d'un ſecond Meurtrier qui auroit paſſé ſur les mêmes traces de l'autre, il auroit fallu pour s'y tromper, qu'il eut été mis ſur l'endroit, où avoient été faits les deux meurtres, n'ayant aucune vertu de reconnoître par ſa Baguette la piſte d'un Meurtrier, s'il n'avoit au-

paravant été mis sur l'endroit où avoit été commis le meurtre: Qu'outre cela, il distinguoit fort bien cela par l'émotion, & qu'il trouvoit toûjours sur la piste du Meurtrier une certaine maniere d'émotion, semblable à celle qu'il avoit ressenti à l'endroit où avoit été commis le meurtre, & qu'il ne pouvoit sentir de même, ni pour la piste d'un autre Meurtrier ni pour aucunes bornes transplantées, pour lesquelles il sentiroit bien des émotions, mais telles qu'il pourroit par son seul sentiment les distinguer de la premiere émotion acquise à l'endroit où avoit été commis le meurtre.

S'il est vray que lors qu'un Meurtrier a avoüé son crime, la Baguette ne tourne plus sur luy ?

Il répondit que cela étoit vray fort souvent, bien que cela ne fut pas infaillible.

S'il y avoit un temps reglé & prescrit pour la vertu de la Baguette à l'égard de la piste des Meurtriers & des Voleurs, & quel étoit ce terme, six mois par exemple ou un an ?

Il répondit qu'il croyoit qu'il n'y avoit point de terme fixé, ou que du moins il avoit sujet de croire que ce terme étoit fort long, puisque le premier meurtre qu'il avoit connu avec sa Baguette étoit

arrivé depuis plus de vingt-cinq ans.

Si la Baguette tourne auſſi bien pour un corps enterré, & mort de mort naturelle, que pour un corps aſſaſſiné ?

Il a répondu que non.

En quel mois, à quelle heure, en quelle année il eſt né ?

Il nous a répondu qu'il eſtoit né le 8. Septembre 1662. à minuit.

S'il connoiſt d'autres gens que luy qui ayent le même talent ?

Il a répondu que Monſieur l'Evêque de Morienne a les mêmes talents, & qu'il eſt à peu prés de ſon âge.

Si la Baguette tourne, quand il eſt ſur une riviere pour l'eau de la riviere ? Il a répondu que non, & qu'elle ne tourne que pour l'eau couverte de terre.

S'il connoiſt le nombre des Meurtriers ou des Voleurs qui ont contribué au même vol, ou bien au même meutre, lors qu'il ſuit leur piſte ?

Il a répondu qu'il en connoit le nombre pourveu qu'ils n'ayent pas tous paſſé ſur une même ligne, mais comm'il eſt preſque impoſſible que quatre hommes qui font voyage, ayent toûjours marché ſur une même ligne, il luy eſt facile d'en connoiſtre le nombre.

DISSERTATION PHYSIQUE,

DANS LAQUELLE IL EST DEMONTRE' CLAIREMENT,

Que les Talens qu'on attribuë à l'Homme à Baguette, ſont tous Talens ſuppoſez.

APrés avoir donné l'Hiſtoire des Faits & de toutes leurs circonſtances, il faut tâcher d'en découvrir les veritables cauſes; mais auparavant, il ne ſera pas hors de propos de dire deux mots en general du Talent & de ſes cauſes, puis qu'il s'agit icy de ſçavoir, ſi les choſes extraordinaires, que Jaques Aymar a fait à Lyon, dépendent de ſes talens ou de quelqu'autre cauſe.

Talent, en general, eſt un don ou avantage de nature avec lequel une

perſonne naiſt ; & quoy que cet avantage regarde principalement le Talent des Sciences & des Arts, on ne laiſſe pourtant pas de l'eſtendre juſques aux proprietez perſonnelles, puis qu'on appelle à preſent Talent, la proprieté qu'à Jacques Aymar, de ſuivre avec une Baguette les Aſſaſſins & les Voleurs à la piſte &c.

Le Talent conſiſte dans une diſpoſition ſinguliére du corps; mais cette diſpoſition ſinguliére, ne dépend pas des Aſtres, comme quelques uns prétendent, elle vient en partie de la bonté de la matiére, dont l'œuf eſt formé & entretenu, & en partie de la bonté des eſprits de la ſemence du pere, qui penétrent l'œuf dans le tems de la conception; c'eſt à dire dans le tems que les parties inſenſibles du fœtus commencent à ſe développer, & à devenir ſenſibles, à l'occaſion d'une fermentation douce & naturelle, que ces eſprits produiſent & continuent dans l'œuf : On peut ajoûter à ces deux cauſes, la bonté du ſuc, que la mere fournit, pour nourrir & augmenter le fœtus juſques à ſon entiére perfection.

Aprés avoir donné une idée claire & diſtincte du Talent & de ſes cauſes, il eſt aiſé de faire voir à tous ceux qui ſont

prevenus en faveur de Jacques Aymar, que ſes Talents ſont tous Talents ſuppoſés.

Pour prouver la verité de cette propoſition; je n'aurois à rapporter icy, que le nombre des fauſſes experiences qu'il a fait en divers lieux du Dauphiné, ſur les Limites tranſplantées, ſur les Vols, ſur les Sources d'eau, & ſur les mines de Fer, d'Or & d'Argent; puiſque pour diſtinguer un veritable Talent d'un ſuppoſé, nous n'avons point de moyen plus ſûr, que le bon ou le mauvais ſuccés des expériences; en effet pour reconnoiſtre les Talents, dans les perſonnes qui les ont, nous ſommes toûjours obligés d'avoir recours à l'experience, qui en eſt la veritable pierre de touche.

On ne peut pas appeller Talent, l'adreſſe dont Jacques Aymar ſe ſert, pour découvrir avec une Baguette les Aſſaſſins, les Voleurs & les Tranſplenteurs de Limites à la piſte, tant qu'il pourra ſçavoir toutes ces choſes par une autre voye dont je ne parle point icy. Pour être ſûr des Talents dont Jacques Aymar ſe vante, il faudroit s'en mieux éclaircir, & l'obliger à faire quelques experiences, aprés avoir pris toutes les meſures qu'il faut prendre pour n'être

pas ſurpris. Juſques à ce que tout celà ſoit fait, on me permettra bien de douter de la verité de ſes Talents, qui n'indiqueroient jamais à faux, s'ils étoient veritables ; parce que le Talent étant une cauſe naturelle & neceſſaire, produit toûjours le même effet ſur le même ſujet : & c'eſt ce qu'on ne peut pas dire des Talens de Jacques Aymar, qui marquent tres ſouvent à faux.

Si les Talens de Jacques Aymar étoient veritables, les Sçavans ſeroient non ſeulement fort embarraſſez à rendre raiſon de tous les Phénomenes qui en dépandent ; mais encore ils ſeroient fort en peine de reſoudre toutes les difficultés qui ſe preſentent contre les ſuppoſitions qu'on eſt obligé de faire pour établir un Syſtéme Phyſique & Méchanique; car pour expliquer Phyſiquement & Méchaniquement tous les effets ſurprenants qu'on ſuppoſe dépendre des Talents de Jacques Aymar, il faut ſuppoſer toutes les choſes ſuivantes, qui me paroiſſent toutes également fauſſes.

Il faut ſuppoſer 1° en la perſonne de Jacques Aymar une diſpoſition ſinguliere, dans ſes pores, dans ſes humeurs, dans ſes eſprits & dans ſes fibres ; puiſque Talent & diſpoſition ſinguliere

dans la même personne, sont la même chose.

Il faut supposer 2° que les corpuscules qui émanent de l'Eau, du Fer, de l'Or, de l'Argent, des Assassins, de Voleurs & de Transplanteurs de Limites, passent de tous ces corps dans l'air, de l'air dans le corps de Jacques Aymar, & de son corps dans la Baguette par ses mains, aprés avoir reçû dans son corps en y passant, la modification dont ils ont besoin, pour mouvoir la baguette, autrement ils pourroient la mouvoir sans passer par son corps; & c'est ce qu'on ne peut pas dire, puisqu'elle ne se meut point indifferamment entre les mains de tout le monde : car il en est de ces corpuscules, de même que de la matiére magnetique, qui ne meut point le Fer vers l'Ayman, qu'aprés avoir passé par les Poles de la Terre & de l'Ayman. Tous ces corpuscules aussi ne peuvent point mouvoir la Baguette, sans avoir reçû plutost dans le corps de Jacques Aymar en y passant, la vertu de la mouvoir, soit que ce mouvement dépende immediatement de ces corpuscules, soit qu'ils n'en soient que la cause occasionnelle.

Il faut supposer 3°. que ces corpuscu-

les en passant dans le corps de Iacques Aymar, sont tous capables d'y recevoir la même modification, aux corpuscules des Assassins & des Transplanteurs de Limites prés, qui outre le mouvement de la Baguette, luy causent encore une agitation interieure ; ce que les autres corpuscules ne font pas.

Il faut supposer 4° que les corpuscules qui émanent naturellement, des Assassins, de Voleurs & de Transplanteurs de Limites, n'ont point de caractére de Vol, ny de Meurtre, ny de Transplantement, avant le crime.

Il faut supposer 5° que les corpuscules qui émanent des Assassins, de Transplanteurs de Limites &c. ne commencent point d'être caracterisés de vol, de meurtre & de transplantemant que dans le crime & aprés.

Il faut supposer 6° que les passions de l'ame, dont les Assassins, les Voleurs &c. sont agitez dans l'action & aprés, sont la cause du caractére que ces corpuscules contractent dans le crime & aprés, parce qu'à l'occasion des passions differentes de l'ame, les esprits & les humeurs s'alterent differamment, à cause de l'union qu'il y a de l'ame avec le corps ; & c'est ce qui fait que les

corpuſcules qu'ils exhalent dans l'action & aprés contractent de caractéres differents, à meſure que les paſſions de l'ame ſont differentes, dans l'action & aprés.

Il faut ſuppoſer 7° que les corpuſcules qui émanent des Aſſaſſins, de Voleurs & de Tranſplanteurs de Limites, ſont preſques inalterables & incapables d'aucun mouvement, ny propre ny commun, puiſqu'ils reſtent pendant vint années & plus, dans tous les endroits où ils ont exhalé la premiére fois, ſans y perdre ny leurs proprietés, ny leurs places.

Il faut ſuppoſer 8° dans Iacques Aymar une cauſe qui détermine tous les corpuſcules qu'il reçoit par ſes pores, & par la reſpiration, de ſes pores & de ſes poulmons dans ſes mains, & de ſes mains dans la baguette.

Il faut enfin ſuppoſer une tiſſure ſinguliére dans les pores de la baguette, pour que ces corpuſcules en ſortant des mains de Iacques Aymar, paſſent plutoſt dans la baguette qu'ailleurs.

Voila ce me ſemble toutes les ſuppoſitions qu'on peut raiſonnablement faire pour expliquer par un Syſtéme Phyſique & Méchanique, toutes les choſes qu'on attribuë aux Talents ſuppoſés de Iacques Aymar.

Mais en verité quand j'examine toutes ces ſuppoſitions, elles me paroiſſent toutes ſi fauſſes, que je ſuis entiérement convaincu de la fauſſeté de ce Syſtéme, & c'eſt ce qui m'oblige de dire que les Talens qu'on attribuë à Iacques Aymar ſont tous Talens ſuppoſés, & que la Baguette tourne entre ſes mains, auſſi bien qu'entre les mains de pluſieurs autres, par une autre cauſe naturelle qui ne tient point du tout du Talent, comme nous verrons à la fin de cette diſſertation.

Pour faire voir la fauſſeté de ce Syſtéme, il faut montrer auparavant la fauſſeté des ſuppoſitions qu'on a été obligé d'eſtablir, & c'eſt ce qu'on va faire en les examinant ſeparément les unes des autres.

Je dis 1° qu'on ne peut pas ſuppoſer dans les pores de Jacques Aymar, non plus que dans ſes eſprits, dans ſes humeurs & dans ſes fibres, une tiſſure ſingulieré; puiſque les corpuſcules qui entrent & qui ſortent inceſſamment de ſon corps à l'occaſion de ſes Talens, ſont tous de differente figure & de differente grandeur. On ne peut pas nier que tous ces corpuſcules qu'il reçoit à l'occaſion de ſes Talens ne ſoient de differente figure & de differente grandeur,

puiſque les corps dont ils émanent, ſont tous de differente eſpéce : On ne peut pas conteſter non plus, que les corpuſcules qui émanent naturellement de ſon corps dans la tranſpiration, ne ſoient auſſi de differente figure & de differente grandeur, puiſqu'ils ne ſont que de parties inſenſibles des matieres & des humeurs differentes : on ne peut donc pas ſuppoſer, comme l'on fait, une tiſſure ſinguliere dans le corps de Jacques Aymar ; on doit au contraire en ſuppoſer une fort commune, puiſque ſes pores, ſes humeurs, ſes eſprits & ſes fibres laiſſent entrer & ſortir librement tous ces corpuſcules de differente eſpéce, ce qui n'arriveroit pas, ſi ſes pores étoient d'une configuration ſinguliére comme l'on ſuppoſe.

Je dis 2°. qu'on ne peut pas ſuppoſer que tous ces corpuſcules de differente eſpéce reçoivent dans le corps de Jacques Aymar en y paſſant la modification dont ils ont beſoin, pour mouvoir la Baguette, puiſqu'ils n'y font que paſſer & qu'ils y conſervent en paſſant toutes leurs proprietés ; car ſi tous y recevoient, en paſſant la même modification, ils luy cauſeroient tous, ou une agitation interieure avec le mouvement de

la Baguette, ou ils mouvroient seulement la Baguette, sans luy causer aucun sentiment interieur.

Je dis 3°. que tous ces corpuscules qu'on suppose entrer & sortir incessamment du corps de Jacques Aymar, lors qu'il exerce ses Talens ne sont point capables d'y recevoir en passant la même modification, car on ne sçauroit supposer dans le corps de Jacques Aymar, une cause capable de modifier les corpuscules d'Or, d'Argent & de Fer, de la même maniere que les autres, puisqu'il faut pour reduire l'Or, l'Argent & le Fer en une liqueur semblable, de l'Eau Regale & de l'Eau Forte, qui sont deux liqueurs entierement differentes, car l'Eau Forte ne dissout que l'Argent & le Fer, & l'Eau Regale ne dissout que l'Or. L'on ne peut point supposer dans le corps de Jacques Aymar de semblables liqueurs, tant qu'il se portera bien, ny dire par consequent, que tous ces corpuscules, d'Or, d'Argent & de Fer, reçoivent en passant dans son corps, la même modification, aux corpuscules des Assassins, & des Transplanteurs de Limites prés, qui y conservent en passant leur propre modification, s'il en faut croire Jacques Aymar.

Je dis 4° que les corpuſcules qui émanent naturellement des Aſſaſſins, de Voleurs & de Tranſplanteurs de Limites, doivent avoir le même caractere avant le crime, qu'aprés le crime; puiſque les Aſſaſſins les Voleurs &c. ſont pour le moins autant agités de paſſions de l'ame immediatement avant le crime, qu'aprés qu'ils l'ont commis, & qu'ils ſe ſont retirés dans quelque lieu de ſûreté ſans être apperçûs : il eſt conſtant qu'à la veille de leurs crimes, ils ſont beaucoup plus occupés de l'idée de leurs crimes & des moyens qu'ils ont à prendre pour n'être point ſurpris ſur le fait, qu'ils ne le ſont aprés qu'ils les ont commis, & qu'ils ſe ſont retirés ſans être découverts.

Je dis 5° que les paſſions de l'Ame, dont les Aſſaſſins, les Voleurs & les Tranſplanteurs de Limites ſont agitez dans le tems qu'ils commettent un crime & aprés, ne ſont pas la cauſe du caractere qu'on ſuppoſe dans les corpuſcules qui exhalent des Aſſaſſins, de Voleurs &c. dans l'action & aprés, puiſque toutes leurs agitations ceſſent auſſi toſt qu'ils ſont en quelque lieu de ſûreté, & que ce caractere reſte dans les corpuſcules qui en émanent depuis l'heure du crime jaſques à la fin de leurs jours

ou jusques à ce qu'ils ont avoüé leur crime en justice, s'il en faut croire Jacques Aymar.

On n'a aucune raison de dire que les Voleurs & les Assassins sont agités, aprés qu'ils ont commis le crime & qu'ils se sont retirés, sans être apperçûs, on doit au contraire juger qu'ils sont contens & satisfaits d'avoir executé leur dessein sans être découverts, la marque la plus sensible, que nous avons de leur tranquilité, c'est que nous sçavons qu'ils mangent, qu'ils boivent & qu'ils se divertissent de même qu'auparavant; ce qu'ils ne feroient pas, s'ils étoient agités de l'idée de leur crime & des suites dangereuses qui les menacent: il est certain que les Assassins & les Voleurs de profession font tous leurs crimes par habitude & par consequent sans aucune émotion interieure, semblables à ces grands pecheurs endurcis, qui ne sentent aucune componction de leurs pechez, ny avant, ny aprés les avoir commis: Il faut bien qu'ils agissent ainsi, c'est à dire, sans aucune agitation interieure, puisqu'ils volent dans les lieux même où l'on execute les Voleurs, & dans le tems même des executions.

Si les passions de l'ame étoient la

cauſe du caractére dont on ſuppoſe les corpuſcules des Aſſaſſins & de Voleurs infectés, ce caractére changeroit à meſure que les paſſions de l'ame changeroient ; ce qui eſt pourtant contraire à ce que Jaques Aymar dit, ce caractére dure dans les corpuſcules des Aſſaſſins & des Voleurs, pendant toute leur vie, ou juſques à ce qu'ils ayent avoüé leur crime en Juſtice, quelles paſſions qu'ils ayent par aprés, s'il eſt vray qu'il n'y a que le ſimple aveu du crime dont ils ſont accuſés, qui puiſſe changer en un inſtant ces corpuſcules dans leur état naturel; n'eſt-ce pas de bonne foy, ſuppoſer de corpuſcules chimeriques.

On me dira peut-être que les paſſions de l'ame dont les Aſſaſſins & les Voleurs ont été agités, dés la premiére fois, ont ſi fort changé la tiſſure naturelle de leurs eſprits & de leurs humeurs, qu'il n'en exhale plus, que de corpuſcules de ce caractére ; mais à cela je répons, qu'il n'y a aucune marque ſenſible dans leurs eſprits ny dans leurs humeurs, de ce grand changement qu'on y ſuppoſe, l'experience nous apprend tous les jours qu'il faut un tems tres-long, pour changer entierement la diſpoſition naturelle du ſang & des eſprits: & s'il étoit vrai

qu'il y eut un changement entier & habituel dans la constitution naturelle de leurs esprits & de leurs humeurs, cette disposition habituelle pourroit-elle s'évanouir tout d'un coup au simple aveu de leur crime, lors qu'ils ne le font sur tout, que dans l'esperance qu'on leur fera grace, ou qu'ils se délivreront par là des peines qu'on a accoûtumé de faire soufrir à ceux qui dénient leurs crimes.

Mais pourquoy s'amuser si long-tems à chercher la cause des corpuscules caracterisés du Vol, du Meurtre &c. puisque leur production paroit entierement chimerique?

On ne peut point supposer la production de ces corpuscules dans tous les Assassins, dans tous les Voleurs & dans tous les Transplanteurs de Limites, sans supposer en même tems dans tous, la même cause efficiente & la même matiere, or comme il est impossible de trouver dans tous les Assassins, dans tous les Voleurs &c. les passions de l'ame dans le même dégré, ny les esprits, ny les humeurs de le même constitution, il est impossible aussi que de corpuscules de même nature & avec les mêmes proprietez puissent resulter de l'alteration

qui se fait dans les esprits & dans les humeurs des Assassins & de Voleurs, d'âge, de sexe, & de temperament differents, à l'occasion des agitations qu'ils ressentent dans l'action & aprés ; d'autant plus que les mêmes passions sont capables de produire, dans les personnes d'un âge, d'un sexe & d'un temperamment different, à cause de la disposition differente qui se trouve dans les esprits & dans les humeurs d'un chacun, des effets entierement differents : La colére par exemple ne peut pas produire les mêmes effets sur un sanguin, pituiteux & melancholique, que sur un bilieux ; ny la peur aussi ne peut pas faire le même effet sur un bilieux que sur les autres ; on ne peut donc pas conclurre, que de corpuscules de même nature & avec les mêmes proprietez puissent resulter de l'alteration qui se fait dans toute sorte d'Assassins & de Voleurs à l'occasion des agitations que chaque complice ressent dans le même vol & dans le même meurtre, & aprés. Il faut au contraire conclurre qu'il en resulte de chaque complice, de corpuscules qui sont entierement differents.

Je dis 6. que les corpuscules qu'on suppose émaner incessamment des As-

saſins, de Voleurs & de Tranſplanteurs de Limites ne peuvent pas reſter, ny ſe conſerver pendant vingt années & plus dans tous les endroits par où les Aſſaſſins & les Voleurs ont déja paſſé ou ſejourné, tant à cauſe des alterations continuelles que l'air ſouffre dans toutes ſes parties qui à cauſe des orages & des tempêtes dont il eſt tres ſouvent agité : car ſi les corpuſcules qui exhalent des corps dans l'air, y reſtoient & s'y conſervoient auſſi long-tems, qu'on nous veut faire accroire ; on ne verroit pas commencer ny finir dans une même ſaiſon, les peſtes qui tombent ſur les Villes & ſur les Provinces. Thucidide rapporte une Hiſtoire d'une peſte qui parcourut toute l'Europe à l'occaſion de certains vents qui regnérent ; il eſt donc vray que les corpuſcules qui exhalent de corps dans l'air ne reſtent point dans les mêmes endroits auſſi long-tems qu'on nous dit.

Si ces corpuſcules enfin ne peuvent point être tranſportés d'un lieu en un autre par un air agité ny par aucun autre cauſe, ils ne ſçauroient entrer dans le corps de Jaques Aymar pour l'agiter, ny pour mouvoir la Baguette, ny pour faire tous les deux enſemble, comme l'on ſuppoſe; mais peut-on dire que ces

corpuſcules ne paſſent point d'un lieu en un autre, tant qu'on dira qu'ils paſſent des Aſſaſſins & des Voleurs dans l'air, & de l'air dans le corps de Jaques Aymar, & du corps de Iaques Aymar dans la Baguette, & de la Baguette ailleurs ; car ſi ces corpuſcules peuvent être tranſportés par un air agité, d'un endroit en un autre, il faut avoüer en même tems que cet air agité peut rompre les routes & les traces, que les Aſſaſſins & les Voleurs, en paſſant, ont déja formé, & rendre par là tous les ſoins de Iaques Aymar inutiles.

Pour faire ceſſer ces corpuſcules, il n'eſt pas neceſſaire qu'ils s'aneantiſſent, il ſuffit qu'ils changent de modification pour n'être plus ce qu'ils étoient auparavant ; leur dureté ny leur petiteſſe ne s'oppoſe point à leur déplacement ; car quoy que l'air ſoit compoſé de parties molles & flexibles, il ne laiſſe pas d'abatre des arbres & des maiſons, lors qu'il eſt impetueux, & l'on ne ſçauroit concevoir de corps dans ſes pores, ſans concevoir auſſi qu'ils y ſont agitez par la matiere du premier & du ſecond Element dont l'air eſt trés compoſé.

On ne peut pas ſuppoſer une durée de ces corpuſcules dans l'air auſſi lon-

gue qu'on fait, tandis que l'experience nous apprend, que les corpuſcules qui émanent de tous les corps que nous connoiſſons, y changent continuellement de place, & y perdent bien-toſt aprés toutes leurs proprietés: les fleurs les plus odoriferantes, ne ſe font ſentir que pendant la ſaiſon, quand les vignes ſont en fleur, elles exhalent certains corpuſcules qui font fermenter le vin dans les tonneaux, à ce qu'on dit, mais cette fermentation ceſſe à meſure que les vignes quittent leur fleur, il y a apparence que cette fermentation qui ſurvient au vin qui eſt dans les tonneaux, eſt plûtoſt un effet du changement de ſaiſon que des corpuſcules qui exhalent des vignes, puiſque cette fermentation arrive même au vin qui eſt tranſporté dans de Païs bien éloignez où il n'y a point de vignes: Une beſte morte qui eſt expoſée à la Campagne, exhale une puanteur horrible dans tous les environs; mais cette puanteur ceſſe auſſitôt que le cadavre eſt deſſeché: Il exhale de corpuſcules de Muſc & d'Ambre des Marchands qui courent d'une Ville à l'autre pour en vendre; mais ces corpuſcules ſe diſſipent ou ſe détruiſent à meſure qu'ils émanent, ou bien-tôt

aprés, puis qu'on ne ſçauroit ſuivre ces Marchands à la piſte : Un chien qui a le nez fin ne prend pas le change, lors qu'il paſſe dans un endroit que le gibier vient de quitter, ce qu'il ne feroit pas ſi les corpuſcules que le gibier a laiſſé dãs cet endroit s'y conſervoient auſſi long tems qu'on ſuppoſe : l'experience ne nous permet pas de douter que le vent n'emporte d'un lieu en un autre les corpuſcules qui ſont répandus dans l'air, puiſque nous ſentons beaucoup plus les bonnes & les mauvaiſes odeurs, quand le vent ſouffle vers nous, que quand il ſouffle ailleurs : Les Chaſſeurs ſçavent tres bien que les chiens ne ſuivent pas auſſi bien la piſte d'un liévre, quand le vent eſt contraire, que lors qu'il eſt favorable ; & l'on ne peut pas dire qu'un chien qui avoit auparavant le nez fin, manque d'odorat, lors qu'il ne chaſſe plus dans les endroits que le gibier vient de quitter, & s'il n'y chaſſe plus, ce n'eſt que parce qu'il n'y ſent plus le gibier, cela ne peut point arriver par le défaut de l'odorat du chien, puiſqu'il chaſſe très bien par tout ailleurs où il y a du gibier. Il faut bien que ces corpuſcules, qui exhalent inceſſamment du gibier, ſe diſſipent & ſe détruiſent à meſure qu'ils

exhalent, puiſque le chien eſt obligé de ſuivre continuellement à la piſte les perdrix & les cailles à meſure qu'elles courent d'un lieu à un autre, Que ſi la même quantité de corpuſcules reſtoit dans les mêmes endroits quelque tems aprés que le gibier a quitté, un bon chien prendroit tres ſouvent le change, ce qui eſt pourtant contraire à l'experience; que ſi un chien qui a le nez fin, ne chaſſe plus dans les endroits, que le gibier a quitté depuis quelques jours, comment eſt-ce que Jacques Aymar pourra bien chaſſer dans les endroits, que les Aſſaſſins & les Voleurs ont quitté depuis vingt-ans.

On me dira peut-être, que le chien ne chaſſe plus dans les endroits que le gibier a quitté depuis un jour, & que Jaques Aymar chaſſe dans tous les lieux par où les Aſſaſſins, les Voleurs &c. ont paſſé depuis vingt ans, & que ce n'eſt que parce qu'il faut au chien pour ſuivre le gibier à la piſte beaucoup plus de corpuſcules qu'il n'en faut à Jaques Aymar pour y ſuivre les Voleurs, les Aſſaſſins &c, à cauſe que le chien ne chaſſe que du nez, & que Jaques Aymar chaſſe de tout le corps.

Mais à cela je répons, qu'il n'y a rien

dans Jaques Aymar, qui nous faſſe connoiſtre qu'il chaſſe de tout le corps, on doit au contraire juger qu'il ne chaſſe que des mains, puiſque la baguette ne ſe meût point, en quelle partie de ſon corps qu'on la place, qu'entre ſes mains; l'agitation interieure qu'il dit reſſentir à l'occaſion des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de Limites, procede plutôt de corpuſcules qu'il hume avec l'air qu'il reſpire, que de ceux qu'il reçoit inceſſamment par ſes pores, puiſqu'il reſſent la même agitation, tant ſur mer que ſur terre: C'eſt par la reſpiration principalement que nous recevons les corpuſcules qui ſont répandus dans l'air.

Mais quand Jaques Aymar auroit même la proprieté de chaſſer de tout le corps, on ne peut pas dire qu'il en chaſſe actuellement, tant qu'il ſera bien couvert & bien vêtu; car de même qu'un chien, à qui l'on a mis une muſeliere, n'eſt plus en état de chaſſer; de même Jaques Aymar n'eſt point en état de chaſſer de tout le corps, tant qu'il ſera bien couvert & bien vêtu; car ſi un ſimple mouchoir mis devant le nez empêche les bonnes & les mauvaiſes odeurs, de penetrer l'organe de nôtre odorat, les habits de Jaques Aymar doivẽt bien em-

pécher les corpuſcules des Aſſaſſins, des Voleurs &c. de penetrer ſes pores, d'autant plus que ces corpuſcules ſont plus groſſiers & plus viſqueux, que ceux qui émanent des corps odoriferans ; leur groſſiereté paroit en ce qu'ils rampent toûjours ſur la ſurface de la terre, ſans pouvoir s'élever jamais par quelle cauſe que ce ſoit, au deſſus de la tête de Jaques Aymar, on reconnoit leur viſcoſité, en ce qu'ils s'attachent facilement à tout ce que les Aſſaſſins & les Voleurs touchent.

On ne doit pas juger que Jaques Aymar chaſſe du pied, lors que pour reconnoiſtre un criminel ou un innocent, il met ſon pied ſur celuy du criminel & de l'innocent, car ce n'eſt qu'une pure adreſſe, dont il ſe ſert pour impoſer à ceux qui le ſuivent, & pour leur perſuader que c'eſt par une proprieté ſinguliere & perſonnelle, qu'il opere toutes ces merveilles ; on conviendra avec moy que cette maniere d'agir de Jaques Aymar n'eſt qu'un pur artifice, ſi l'on prend la peine d'examiner un moment avec moy les cauſes du mouvement de la Baguette.

La Baguette tourne ſur la piſte des criminels, tant ſur mer que ſur terre, mais elle ne s'y meût qu'à l'occaſion des cor-

puſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs ont exhalé dans l'air, puiſque Jaques Aymar ſuit les uns & les autres ſur la Mer & ſur le Rône, & ſans marcher par conſequent ſur leurs traces; que ſi la Baguette tourne à l'occaſion ſeulement des corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs ont exhalé dans l'air depuis vingt ans, elle doit bien tourner à la ſeule preſence des criminels, ſans qu'il ſoit neceſſaire que Jaques Aymar mette ſon pied ſur celuy des criminels pour les reconnoiſtre, puiſque ce n'eſt qu'à l'occaſion du mouvement de la Baguette qu'il les reconnoiſt.

Mais quand il ſeroit vray encore que Jaques Aymar chaſſeroit de tout le corps & que les corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs ont exhalé dans l'air, paſſeroiét à travers ſes habits & ſes pores, on ne pourroit pas de là conclurre qu'il faut au chien pour ſuivre le gibier à la piſte une plus grande quantité de corpuſcules, qu'à Jaques Aymar pour y ſuivre les Aſſaſſins, les Voleurs &c. 1° parce que les organes dont le chien ſe ſert pour chaſſer, ſont plus déliées & plus faciles à ébranler, que les organes dont Jaques Aymar ſe ſert, pour chaſſer les Aſſaſſins & les Voleurs &c. 2° parce

que le chien en chaſſant tire continuellement par le nez, l'air & les corpuſcules par conſequent qui ſont mêlés dans l'air, ce que Jaques Aymar ne peut pas faire de tout ſon corps. 3° Et en dernier lieu, parce qu'il faut beaucoup moins de corpuſcules & moins actifs, pour exciter l'odorat du chien, qu'il n'en faut à Jacques Aymar pour mouvoir entre ſes mains la Baguette, ou pour luy cauſer cette agitation interieure, qu'il dit reſſentir à l'occaſion des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de Limites.

Toutes ces experiences nous doivent perſuader, que les corpuſcules qui émanent de toute ſorte de corps dans l'air, y changent facilement de place & de nature, tant par les agitations continuelles de l'air, que par les alterations que la matiere du premier & du ſecond Element, dont l'air eſt trés compoſé, comme nous avons déja dit, y cauſe continuellement.

De tous les corpuſcules qui émanent des corps; il n'y en a point qui perdent plûtôt leurs proprietez & leur nature que ceux qu'on ſuppoſe émaner des Aſſaſſins, de Voleurs &c. puis qu'un moment aprés qu'ils ſont entrez dans le corps de Jaques Aymar, ils y perdent

entiérement toute leur vertu ; car ſi Jaques Aymar paſſe, de l'endroit où le meurtre où le vol a eſté commis dans un autre, où les Aſſaſſins & les Voleurs n'ont point eſté, il n'a plus de ſentiment interieur, & la baguette ne tourne plus, preuve inconteſtable, que les corpuſcules qu'il a déja reçû ſont détruits, ou qu'ils n'agiſſent plus en luy, ou qu'ils ſont ſortis de ſon corps : On ne peut pas dire qu'ils ſoient ſitoſt détruits, puiſqu'on les ſuppoſe ſi difficiles à détruire: on ne peut pas dire non plus qu'ils n'agiſſent plus en luy, puiſqu'ils ont encore les mêmes proprietés, & que Jaques Aymar n'a pas changé de conſtitution: on ne peut pas dire enfin qu'ils ſoient ſortis de ſon corps avec la même vertu qu'ils avoient avant que d'y entrer, puiſque Jaques Aymar n'a aucun ſentiment interieur, & que la Baguette ne tourne pas, dans l'endroit qui l'environne.

On me dira peut-être que les corpuſcules differens dont l'air eſt rempli dans tous les endroits où les Aſſaſſins & les Voleurs n'ont point été, empéchent l'action des corpuſcules des Aſſaſſins & des Voleurs, dont Jaques Aymar s'eſt comme aimanté dans le lieu où le vol & le meurtre ont été commis : mais on ne

peut pas dire que Jaques Aymar ſe ſoit cõme aymanté dans le lieu ou le meurtre & le vol ont été commis; puiſque la Baguette ceſſe de ſe mouvoir auſſi-toſt qu'il ſe tire de la piſte des Aſſaſſins & des Voleurs &c. & qu'une aiguille de bouſſole qu'on a aimantée ſe meut en quel endroit qu'on la place hors du pole juſques à ce qu'elle y eſt arrivée, au lieu que Jaques Aymar ne reſſent aucune agitation interieure ny aucun mouvement de la Baguette que lors qu'il eſt ſur le pole, c'eſt à dire ſur la piſte, ce qui eſt un effet entiérement contraire aux corps aymantés.

Si Jaques Aymar pour ſuivre les Aſſaſſins & les Voleurs à la piſte a continuellement beſoin de nouveaux corpuſcules, ce ne peut être que parce que les premiers ſe diſſipent & ſe détruiſent à meſure qu'il les reçoit; car ſi les premiers ſe conſervoient quelques temps dans ſon corps avec leur action, il prendroit à tout moment le change, & la Baguette tourneroit par tout ailleurs auſſi bien que ſur la piſte.

Si ces corpuſcules enfin ſe diſſipent & ſe détruiſent à meſure qu'il les reçoit il faut qu'ils ſoient d'une tiſſure fort facile à rompre & incapable par conſe-

quent de conſerver dans l'air leurs proprietez auſſi long-tems qu'on le ſuppoſe.

Je dis 7° qu'on ne peut pas trouver dans Iaques Aymar une cauſe qui détermine en un moment les corpuſcules des Aſſaſſins & des Voleurs qu'il reçoit par ſes pores & par ſes poulmons, de ces parties dans ſes mains, & de ſes mains dans la Baguette pour la mouvoir; que ſi dans Iaques Aymar il n'y a point de cauſe qui puiſſe déterminer ces corpuſcules dans ſes mains, & de ſes mains dans la Baguette, il faut que la Baguette tourne par une autre cauſe, & que Iaques Aymar connoiſſe les Aſſaſſins & les Voleurs &c. par une autre voye que par celle qu'on ſuppoſe.

Je dis enfin qu'on ne peut pas ſuppoſer une tiſſure ſinguliére dans les pores de la Baguette, puiſqu'elle peut être de toute ſorte de bois ; & on ne peut pas non plus ſuppoſer, comme l'on a déja fait, que la cauſe de ſon mouvement ſoit ſinguliére & magnetique, puiſque la même cauſe agit indifferamment ſur toute ſorte de bois, & que la matiere magnetique, ne meût de tous les metaux que le Fer ; il faut au contraire conclurre de cela ſeul, que la

Baguette peut être de toute sorte de bois, que son mouvement dépend plutoſt d'une cauſe commune & generale, que d'une proprieté perſonnelle de Iaques Aymar. Ce qui me confirme encore dans ce ſentiment, c'eſt que la Baguette ne ſe meut jamais que lors qu'on la tient dans un état violent & propre à ſe mouvoir à la moindre occaſion d'un mouvement de reſſort ; ce qui ne ſeroit pas neceſſaire ſi elle ſe mouvoit par une proprieté perſonnelle de celuy qui la tient ? pour ſe bien éclaircir ſur la cauſe de ſon mouvement, il faut la faire tenir dans de ſituations qui ſoient differentes & qui ne ſoient point contraintes, tantoſt d'une main, tantoſt de toutes deux ; car de la maniere qu'on la tient, il peut y avoir de l'abus dans les perſonnes qui s'en ſervent : on ſçait qu'il y a des gens qui la font mouvoir quand il leur plaiſt, ſans que perſonne s'en apperçoive ; Iaques Aymar pourroit bien être de ce nombre, puiſqu'il la fait tourner ſur la ſerpe meurtriere, quoi qu'elle ſoit dans le ſable, & qu'il l'empêche de tourner ſur la même ſerpe, auſſitoſt qu'elle eſt enveloppée d'un linge. On ne peut pas dire que les corpuſcules des Aſſaſſins qui émanent de la ſer-

pe ne peuvent pas paſſer à travers le linge pour entrer dans le corps de Iaques Aymar, puiſqu'il en reçoit inceſſament à travers ſa chemiſe, de tous les endroits où les Voleurs & les Aſſaſſins ont été ou ſejourné ; il faut donc qu'elle ne tourne point ſur la ſerpe meurtriere enveloppée d'un linge, parce que Jaques Aymar ne le veut pas. Elle ne tourne point auſſi par la même raiſon ſur les criminels aprés qu'ils ont avoüé leur crime, quoyque pour lors ils ſoient beaucoup plus agitez des évenements de leurs crimes, qu'ils ne le ſont dans le tems qu'ils les commettent & aprés qu'ils ſont dans quelque eſpéce de ſeureté.

On me dira peut-être, que les Talens de Jaques Aymar ne peuvent point être ſuppoſés, puiſqu'il ſent une agitation interieure à l'occaſion des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de Limites, & qu'un honnête homme de Lyon qui ne ſçavoit point d'avoir ce Talent, ſentit auſſi mal au cœur, de même que luy, auſſi toſt qu'il fut dans la cave où le meurtre dont eſt queſtion avoit été commis; mais à cela je répons, que l'agitation interieure que Jaques Aymar dit ſentir

peut être feinte : il y a des personnes qui sçavent parfaitement faire toute sorte de personnages, sans sentir pourtant rien de tout ce qu'ils font paroître au dehors. Si son agitation a été veritable, elle a deû naistre de la crainte qu'il avoit de se méprendre, ou d'être découvert par quelque endroit. 2° je dis que cet honnête homme de Lyon, qu'on dit avoir le même Talent, que Jaques Aymar, sans le sçavoir pourtant, prit mal au cœur à la cave où le meurtre avoit été commis, plutost par l'idée vive & affreuse qu'il se fit de ce meurtre, que par son Talent : Il y a des personnes qui ont la constitution si delicate, qu'elles ne peuvent point entendre parler d'aucune action cruelle sans prendre mal au cœur. Pour s'éclaircir de ce que je dis, il faloit avoir mené cet honnête homme sans luy rien dire, sur les endroits où les Assassins avoient deja passé, pour voir s'il auroit pris encore mal au cœur ; car quand nous avons ces sortes de sentimés par une proprieté singuliére de nostre constitution, nous pouvons les avoir, sans en avoir auparavant aucune idée.

On a assez parlé contre les suppos-

tions qu'on a été obligé de faire, pour expliquer par un Système Physique & Mechanique, tous les Phénomenes & toutes les experiences que Iaques Aymar a fait à Lyon à l'occasion de ses Talens :

Il est tems de passer à ses réponses & de les examiner pied à pied, pour voir si elles sont conformes ou contraires à ce qu'il a fait.

Il a répondu 1° qu'il ne peut pas suivre les Assassins & les Voleurs à la piste ; sans commencer par le lieu où le meurtre ou le vol a été commis.

2° Que pour les Assassins & les Transplanteurs de Limites, il a le même sentiment interieur.

3° Qu'il ne sent rien pour les Voleurs, ny pour l'Argent caché, ny pour l'Eau, ny pour les Mines, & que la Baguette tourne également pour toutes ces choses.

4° Qu'il connoist precisément le nombre des complices lors qu'ils ont marché sur diverses lignes.

5° Que lors qu'il est sur la piste des Assassins & des Voleurs qu'il cherche, si quelqu'un des complices vient sur ses pas, la Baguette tourne sur luy, en mettant son pied sur le sien.

6° Que s'il trouve au contraire un innocent sur la piste des Assassins & des Voleurs qu'il cherche, la Baguette ne tourne plus jusques à ce que l'innocent ait passé.

7° Que s'il trouve sur la piste des Assassins & des Voleurs qu'il cherche, un autre meurtrier, la Baguette tourne sur luy, avec une émotion differente de celle qu'il ressent pour ceux qu'il cherche.

8° Qu'il ne distingue pas les Voleurs de l'Eau, ny l'Eau de l'Argent caché, ny l'Argent caché des mines, à cause que la Baguette tourne également pour toutes ces choses.

Il a répondu enfin que lors qu'on a pris quelque chose pour rire, il n'en connoit rien.

Je dis 1° qu'il peut suivre les Assassins & les Voleurs à la piste sans commencer par le lieu du meurtre ou du vol: je commence par les Assassins, & je le prouve ainsi.

Iaques Aymar suit les Transplanteurs de Limites à la piste, il cherche les Limites, il les trouve sans commencer par le lieu d'où elles ont été tirées; il peut donc suivre les Assassins & les

Voleurs à la piſte ſans commencer par le lieu où le meurtre & le vol ont été commis.

Je prouve la conſequence de cette maniere. Jaques Aymar a le même ſentiment interieur pour les Aſſaſſins que pour les Tranſplanteurs de limites, il peut donc ſuivre les uns & les autres, & les trouver de la même maniere, c'eſt à dire, ſans commencer ny par le lieu où le meurtre a eſté commis, ny par le lieu d'où les limites ont eſté tirées.

Je dis 2° que Jaques Aymar trouve l'argent caché ſans commencer par le lieu d'où il a eſté pris ; il peut donc trouver auſſi les choſes volées ſans commencer par le lieu du vol ; car ſi l'argent caché & le vol font le même effet ſur Jaques Aymar, il faut donc que l'un & l'autre puiſſent être cherchez & trouvez de la même maniere.

Je dis 3° qu'il ne peut pas avoir pour les Tranſplanteurs de limites, le même ſentiment interieur qu'il a pour les Aſſaſſins, à cauſe qu'il ne ſent rien pour les Voleurs, & que les Tranſplanteurs de limites ne ſont effectivement que de Voleurs ; en effet, quel rapport Phyſique peut-on trouver entre un Aſſaſſin & un Tranſplanteur de limites, pour

croire que Iaques Aymar ressente à la recherche de tous les deux, la même émotion, l'experience qu'il a fait sur le Bossu est tout à fait contraire à ce qu'il en dit, car le Bossu n'estoit qu'un simple complice qui avoit resté à la Boutique, cependant il assura qu'il estoit le plus coupable, & qu'il avoit ressenty pour luy plus d'agitation que pour les autres deux.

Ie dis 4° qu'il est impossible que Iaques Aymar connoisse precisément le nombre des complices, soit qu'ils ayent passé sur diverses lignes ou sur la même; car pour connoistre le nombre de complices, il faudroit connoistre aussi la quantité & l'activité des corpuscules qui émanent de chaque complice pour composer une ligne; or est-il qu'il est impossible qu'il connoisse la quantité & l'activité des corpuscules qui émanent des complices, d'âge & de temperamment differents & differamment agités, quelles experiences qu'il ait fait là dessus: Il est donc impossible que Iaques Aymar connoisse le nombre des Complices. Quand même Iaques Aymar connoistroit la quantité & l'activité des Corpuscules qui composent chaque ligne, il ne sçauroit connoistre pour ce-

la le nombre des Complices, ſans avoir plûtoſt reconnu le nombre des lignes, puiſque ce n'eſt que par le nombre des lignes qu'il peut connoiſtre le nombre des Complices : Or Iaques Aymar a aſſûré qu'il y avoit trois complices en marchant toûjours ſur la même ligne, & ſans avoir fait auparavant aucune experience ſur les differentes lignes par où les Complices avoient déja marché. Il faut conclurre de tout cela que les experiences de Iaques Aymar ſont contraires à ſes réponſes.

Ie dis 5. qu'il ne peut pas même connoiſtre les Complices du meurtre qu'il recherche, puiſqu'il reſſent pour les Trãſplanteurs de limites la même choſe que pour les Aſſaſſins ; il ne ſçauroit aſſûrer que celuy ſur lequel la Baguette tourne avec une émotion interieure, ſoit plûtoſt un de ces Aſſaſſins qu'il cherche qu'un des Tranſplanteurs de limites qu'il ne cherche pas.

Je dis 6. que la Baguette doit tourner ſur l'innocent de même que ſur le criminel, quand il trouve l'innocent ſur la piſte des Aſſaſſins & des Voleurs, & ſi elle ne tourne pas, je dis qu'elle ne doit point tourner ſur la même piſte aprés que l'innocent a paſſé ; car ſi la

Baguette ne tourne pas ſur l'innocent, ce n'eſt que parce que les Corpuſcules qui émanent de l'Innocent empéchent ceux des Aſſaſſins & des Voleurs, qui ſont ſur la piſte, d'agir ſur Iaques Aymar ; ſi cela eſt ainſi, la Baguette ne tournera jamais ſur la piſte des Aſſaſſins & des Voleurs ſur laquelle pluſieurs innocens auront paſſé, car ſi les Corpuſcules d'un ſeul innocent peuvent empécher les Corpuſcules des aſſaſſins & de voleurs d'agir ſur le corps de Iaques Aymar, que ne feront-ils pas les Corpuſcules de pluſieurs innocens ? car on ne peut pas dire que les Corpuſcules qui exhalent des innocens dans l'air, ſe diſſipent & ſe détruiſent, tant qu'on dira que ceux des aſſaſſins & des voleurs s'y conſervent.

Je dis 7°. que Iaques Aymar ne peut pas diſtinguer un autre meurtrier de ceux qu'il cherche, lors qu'il ſe trouve ſur la même piſte, quoy qu'il aye une émotion differente, parce que chaque complice de ceux même qu'il cherche luy doit cauſer une émotion differente; par la quantité & par l'activité differente des corpuſcules que chacun exhale, étant trés ſeur que de corpuſcules de même eſpece, agiſſent differemment ſur

le même corps à meſure que la quantité & l'activité en ſont differentes. Pour diſtinguer l'émotion differente que chaque complice luy peut cauſer, il faudroit non ſeulement qu'il eut reſſenti auparavant les émotions differentes que chacun luy peut faire ; mais encore qu'il eût marché ſur toutes les lignes differentes ſur leſquelles les complices ont marché, ſans quoy Jaques Aymar ne ſçauroit connoiſtre, ny la difference des émotions que chacun luy peut cauſer, ny par conſequent la difference des meurtriers.

Je dis 8° que Jaques Aymar ne trouve point par de Talens ſinguliers, ny les Aſſaſſins, ny les Tranſplanteurs de Limites, ny les Voleurs, ny l'Eau, ny l'Argent caché, ny les Mines puiſqu'il ne diſtingue pas par ſes Talens, les Aſſaſſins de Tranſplanteurs de limites, ny les Voleurs, de l'eau, de l'argent &c. ny l'eau des metaux.

Je dis en dernier lieu qu'il ne doit pas ſe tromper, lors qu'une choſe a été volée pour tirer, parce que la Baguette ne doit point tourner ſur perſonne, & ſi elle tourne ſur quelqu'un, cõme il eſt arrivé chez une Dame de qualité à Grenoble,

c'eſt une preuve certaine de la fauſſeté de ſes Talens.

Pour en être convaincu, il faut convenir auparavant avec moy, 1° qu'on ne peut pas ſuppoſer dans les mêmes parties d'un corps pluſieurs proprietés ſinguliéres, ſans y ſuppoſer en même tems pluſieurs diſpoſitions ſinguliéres, puiſque proprieté ſinguliére & diſpoſition ſinguliére, ſont reellement la même choſe, dans le ſentiment de tous les Philoſophes; or comme il eſt impoſſible de concevoir dans les mêmes parties d'un corps, pluſieurs diſpoſitions ſinguliéres, il eſt auſſi impoſſible d'y concevoir pluſieurs proprietés ſinguliéres; il faut donc que la connoiſſance qu'à Jaques Aymar des Aſſaſſins, de Tranſplanteurs de Limites, de Voleurs &c. dépende de quelque autre cauſe que de ſes Talens.

Il faut convenir 2° que tous ceux qui ont une antipathie ou ſympathye naturelle, c'eſt à dire un ſentiment facheux ou agreable à l'occaſion de certaines choſes, diſtinguent parfaitement bien toutes ces choſes, les unes des autres aprés s'en être aperçus quelque fois: cependant Jaques Aymar, au lieu de diſtinguer par ſes Talens toutes ces cho-

ſes eſt toûjours en état de confondre les Aſſaſſins avec les Tranſplanteurs de limites; le Vol avec l'Eau; l'Eau avec l'argent caché, l'Argent caché avec les Mines &c. preuve inconteſtable que ſes connoiſſances dépendent de quelqu'autre cauſe, que de ſes Talens ſinguliers.

Il faut convenir 3° que tous ceux, entre les mains de qui la Baguette tourne naturellement, pour l'Eau, pour l'Argent caché & pour les Mines, ont la même diſpoſition ſinguliére que Jaques Aymar, aucun d'eux cependant ne cõnoit ni les Aſſaſſins, ni les Voleurs ni les Tranſplanteurs de Limites comme Jaques Aymar; il faut donc que la connoiſſance qu'il a des Aſſaſſins, de Voleurs & de Tranſplanteurs de Limite dépende de quelqu'autre cauſe que de ſes Talens. Ce qui me le perſuade davantage, c'eſt que Jaques Aymar ſe ſert de la Baguette à la pourſuite des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de limites ſans aucune neceſſité, puis qu'il peut les ſuivre, les trouver & les diſtinguer par la ſeule émotion interieure qu'il reſſent à leur occaſion.

Aprés avoir montré que la connoiſſance qu'a Jaques Aymar des Aſſaſſins, de Tranſplanteurs de limites, de Vo-

leurs, &c. ne dépend pas de ſes Talens, il faut tâcher d'en découvrir les cauſes naturelles.

Jaques Aymar ne reüiſſit pas toûjours dans ſes experiences, parce qu'il n'eſt pas toûjours bien inſtruit des choſes qu'il pretend découvrir. Il ne faut pas douter qu'un homme qui fait un mêtier de ſes talens, & qui y gagne de l'argent, ne prenne tous les ſoins imaginables pour y reüſſir; & comme il n'eſt pas moralement impoſſible de trouver quelquesfois de moyens ſeurs, pour y reüſſir, il n'eſt pas auſſi ſurprenant qu'il y reüſſiſſe par fois; mais comme il n'eſt pas toûjours en ſon pouvoir d'attraper de moyens ſeurs pour reüſſir dans toutes les occaſions, c'eſt auſſi la cauſe qu'il ſe trompe ſouvent dans ſes experiences.

La Baguette ne tourne point entre ſes mains pour l'argent caché, ny pour l'eau, ny pour les mines d'or, d'argent & de fer, à l'occaſion des corpuſcules qu'on ſuppoſe émaner de l'or, de l'argent, du fer, de l'eau, & de l'argent caché, comme l'on pretend, parce que ſi elle tournoit à l'occaſion de ces corpuſcules, qu'on ſuppoſe émaner inceſſamment de tous ces corps, la Baguette

tourneroit non ſeulement dans une chambre & dans tous les endroits où il y auroit eu de l'eau, de l'argent, du fer & de l'or, mais encore ſur toutes ces choſes lors qu'elles ſeroient à découvert, ce qui eſt pourtant contraire à l'experience ; car ſi l'on cache de l'argent, la Baguette tourne auſſi-tôt deſſus, mais elle ne tourne plus ſur le même endroit aprés qu'on l'a retiré, ou qu'on l'a découvert ; ce qui n'arriveroit pas ſi la Baguette tournoit à l'occaſion des corpuſcules qu'on ſuppoſe émaner de tous ces corps : On ne peut pas dire que ces corpuſcules ſe diſſipent ou ſe détruiſent à meſure qu'ils émanent, puiſque ceux des Aſſaſſins, des Voleurs & des Tranſplanteurs de limites, qui ſont d'une tiſſure moins ſerrée & moins compacte que ceux de l'or, de l'argent & du fer, conſervent dans l'air les mêmes places & les mêmes proprietez, tant à la Ville qu'à la Campagne pendant pluſieurs années de ſuite, il faut donc conclurre de cette experience que la Baguette ſe meut par une autre cauſe. La Baguette tourne immediatement ſur les Aſſaſſins, ſur les Voleurs & ſur les choſes volées, elle devroit auſſi tourner immediatement ſur l'eau, ſur l'argent, ſur l'or &

sur le fer, ce qui n'arrive pourtant pas, preuve évidente que la Baguette ne tourne point à l'occasion des corpuscules qui émanent de tous ces corps.

Si les Talens qu'on attribuë à Jaques Aymar sont tous Talens supposez, & s'il est impossible d'expliquer par un Système Physique & Mechanique tous les Phœnomenes qu'on suppose en dépendre, ne faut-il pas necessairement conclurre que le principe des connoissances qu'il a des Assassins, de Voleurs & de limites n'est point naturel & Physique : Je ne pretens point dire par là, comme plusieurs ont déja dit, que les choses extraordinaires que Jaques Aymar a fait à Lyon sont des effets de quelque Sortilege, je pretens au contraire faire voir qu'il n'y a rien dans tout ce qu'il fait qui sente le Sortilege; on ne peut pas dire qu'il y ait entre Jaques Aymar & le Demon un pacte exprés, puis qu'il y a plusieurs gens de bien qui ont, à ce qu'on dit, la même proprieté, on ne peut pas dire non plus qu'il y ait un pacte tacite attaché à la Baguette, puis qu'elle peut être de toute sorte de bois, & qu'elle ne tourne point entre les mains de tout le monde.

Si la connoissance enfin qu'a Jaques

Aymar des Aſſaſſins, de Voleurs & de Tranſplanteurs de limites ne dépend pas, comme l'on a déja prouvé, ny d'un principe Phyſique ny du Sortilege, il faut donc qu'elle dépende de gros ſoins qu'il ſe donne, & de la groſſe reputation qu'il s'eſt acquis dans l'art de deviner, par les differens mouvemens qu'il ſe donne, il peut deviner à la maniere de la Devineresſe Jobin, toutes ces choſes ſecrettes & cachées qu'il decouvre, & par ſa groſſe reputation les Voleurs, les domeſtiques, ſur tout de peur d'être découverts, peuvent faire rendre les choſes volées, ou dire les endroits où ils ont eſté miſes & cachées, avec toutes les autres circonſtances qui en dépendent : On n'aura pas de la peine à convenir de tout ce que j'avance pour peu qu'on jette les yeux ſur le grand nombre des fauſſes experiences qu'il a fait en Dauphiné.

Si l'on veut s'éclaircir ſur la verité des Talens dont Jaques Aymar ſe vante, il faut le faire garder dans une chambre par des gens d'une probité reconnuë, & l'empécher d'avoir aucun commerce avec perſonne, & lors qu'on aura pris quelque Aſſaſſin ou quelque Voleur, ce qui arrive preſque tous les jours

à Paris, il faut luy faire trouver le chemin que le Voleur ou l'Assassin a tenu depuis le crime jusques à ce qu'il a été mis en prison; il faut ensuite luy presenter tous les criminels qui sont en prison le visage voilé afin qu'il ne puisse pas distinguer par l'émotion que sa présence peut causer au criminel celuy qu'il cherche des autres.

Car tant qu'on s'amusera à luy faire chercher des Assassins, de Voleurs & de Limites avant que les Assassins & les Voleurs soient pris & que les Limites soint retrouvées, il pourra toûjours imposer à ceux qui l'employeront, sans qu'ils puissent le convaincre de la fausseté de ses experiences.

Si la Baguette se meut par une cause naturelle, cette cause doit être ou en la personne qui la tient, ou dans l'air, ou dans une matiere meslée avec l'air, ou dans la Baguette même, ou dans toutes ces quatre choses ensemble.

Elle n'est pas simplement en la personne qui la tient, puis qu'elle ne se meut pas toûjours entre ses mains, ny par tout: Elle n'est pas non plus seulement dans l'air, ny dans la matiere qui est generalement meslée avec l'air, puis qu'elle ne se meut point en tous lieux:

Elle n'eſt pas auſſi dans la Baguette ſeule, puis qu'elle ne ſe meut pas entre les mains de tout le monde : Il faut donc qu'elle ſoit en partie dans la perſonne qui la tient, en partie dans la Baguette, & en partie dans certains endroits de l'air, puiſque pour trouver l'eau, l'argent caché & les mines, il faut toutes ces quatre choſes.

En la perſonne qui la tient, il n'y a pour toute proprieté & pour tout talent, que l'adreſſe de la tenir ; cette adreſſe eſt naturelle ou artificieuſe, l'une & l'autre dépendent de la même cauſe, avec cette difference pourtant, que ceux qui n'ont que l'adreſſe naturelle, ne s'apperçoivent pas de la maniere ſinguliere dont ils la tiennent & la ſerrent, lors qu'elle s'émeut ; au lieu que les autres connoiſſent la maniere dont il faut la tenir & la ſerrer pour la faire mouvoir, quand il leur plaît, ſans que perſonne s'en apperçoive. L'adreſſe naturelle peut venir de la facilité qu'on a de ſerrer le dedans des mains & des doigts, ſoit que cette facilité procede de la conſtitution naturelle des muſcles qui compoſent le dedans de la main & des doigts, ſoit qu'elle vienne d'une facilité naturelle qu'on a contractée ſans le ſçavoir. Il

n'y a aucun lieu de douter de cette adreſſe, puis qu'il y a de perſonnes de bonne foy, qui avoüent qu'ils la font tourner quand il leur plaît ſans qu'on s'en apperçoive.

Si l'on ne peut point trouver les ſources d'eau, les mines & l'argent caché ſans Baguette, il faut qu'il y ait dans la Baguette quelque choſe de ſingulier, ou quelque choſe de commun : Il ne peut pas y avoir rien de ſingulier, puis qu'elle peut être de toute ſorte de bois ; il faut donc qu'il y ait quelque choſe de commun ; ce qu'il peut y avoir de commun ne peut être que ſa figure ou ſa vertu élaſtique, puiſqu'elle n'a rien plus de commmun ; ce n'eſt pas ſa figure, puiſqu'on peut changer ſa figure, ſans que l'effet change ; il faut donc que ce ſoit ſa vertu élaſtique, d'autant plus que la Baguette ne tourne jamais, ſi elle n'eſt dans un état violent, & dans quelque eſpece d'équilibre.

Dans les endroits où la Baguette tourne, on n'y peut conſiderer que l'air & la matiere ſubtile qui paſſe des ſources d'eau, des mines & de l'argent caché, dans l'air, & de l'air dans la Baguette: l'air ſeul ne peut pas faire cet effet, ny la matiere ſubtile qui eſt generalement

répanduë dans l'air, puiſqu'ils ne le font point par tout ailleurs; il faut donc que ce ſoit la matiere ſubtile qui paſſe à travers de tous ces corps juſques dans la Baguette, laquelle ſe trouvant agitée par de portions de matiere ſubtile de differente activité, doit ſe mouvoir neceſſairement en rond, parce que la ſituation dans laquelle on la tient, ne luy permet pas de ſe mouvoir en un autre ſens, ny de prendre une autre determination. Elle peut ſe mouvoir encore par une des portions de l'air qui l'environnent, pourvû que les autres ſoient chaſſées ou affoiblies par la matiere ſubtile qui leur vient de ſources d'eau, de mines & de l'argent caché, de la même maniere ou à peu prés que l'air qui environne par derriere le fer, le fait avancer vers l'ayman, d'autant plus que la Baguette eſtant dans une eſpece d'équilibre, doit ſe mouvoir à meſure que les forces qui la tiennent dans cet équilibre diminuent ou augmentent d'un côté ou d'autre.

La Baguette tourne à preſent entre les mains de tant de perſonnes, qu'on n'a aucune raiſon de croire que ſon mouvement ſoit un effet de quelque talent ſingulier, le talent étant une

choſe tres rare, & cette proprieté perſonnelle étant dévenuë tres commune.

Avant que de finir cette Diſſertation, je dis 1° qu'on ne doit pas ſe contenter de raiſons qu'on donne des experiences de Jaques Aymar, & qu'on doit ſe payer de celles qu'on donne de l'aymant, de la peſenteur des corps, de la Torpille &c. quoique celles-cy ne ſatisfaſſét pas plus que les autres, parce que les effets de l'aymant, des corps peſans, de la Torpille &c. ſont naturels & conſtans, & que leurs cauſes ne peuvent être auſſi que naturelles, au lieu que la pluſpart des experiences de Jaques Aymar ſont fauſſes, & qu'elles peuvent dépendre de cauſes qui ne ſont pas naturelles. Quand on convient que les effets ſont Phyſiques on ſe paye de cauſes Phyſiques, & non autrement.

Je dis en ſecond lieu que ſi la peur que les Aſſaſſins & les Voleurs ont en vûë de leur couſervation, arrête leurs eſprits animaux dans le cerveau, on ne peut pas dire comme l'on a déja dit, qu'à l'occaſion de cette crainte, leurs eſprits animaux ſe meuvent interieurement de la façon la plus propre pour l'execution de leurs deſirs, ou pour la conſervation de leur être ? on doit bien au contraire

dire que la crainte dont ils ſont occupez en veuë de leur conſervation, arrêtant leurs eſprits animaux dans le cerveau, les empéche de ſe mouvoir d'une maniere conforme à leur deſſein & à leur propre conſervation, puiſque cette crainte, au lieu de faire couler abondament leurs eſprits aux pieds & aux mains pour executer viſte leur deſſein, & pour ſe tirer promptement du danger qui les menace, les retient dans le cerveau, & met par là les Aſſaſſins & les Voleurs dans un êtat peu propre à l'execution de leur deſſein, & à la conſervation de leur être ; il n'en eſt pas de la crainte comme d'une paſſion vive, dans celle-cy les eſprits animaux coulent avec abondance dans les viſceres & dans le ſang, & par conſequent dans les glandes miliaires de la peau; dans celle-là au contraire ils ſont ſi concentrez & ſi retenus dans leur propre ſource, que les entrailles, le ſang & les glandes de la peau en reſtent depourvûs ; il eſt bien vray que la matiere des eſprits animaux ne pouvant plus paſſer dans le cerveau à cauſe de la plenitude de ſes glandes & du retreciſſement des nerfs qui en naiſſent, reſte entierement dans le ſang ; mais

elle y reſte avec ſi peu d'action, & de mouvement que le ſang eſt beaucoup moins animé par toute cette matiere, qu'il ne l'eſt par la quantité ordinaire des eſprits qu'il reçoit continuellement du cerveau. La froideur qui ſurvient aux parties paralytiques par le défaut des eſprits animaux & la chaleur que ces parties reprennent dans la gueriſon nous font bien connoiſtre que la chaleur du ſang procéde principalement des eſprits animaux qu'il reçoit du cerveau.

Je dis 3° que les Corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs exhalent dans le crime & aprés, ne participent point de la nature des eſprits animaux ; car outre que les eſprits animaux ſont extrémement mobiles & dans un continuel mouvement, leur tiſſure eſt trop lâche & ils ſont trop peu cõpoſés de ſouffre, pour conſerver dans l'air, qui eſt un diſſolvant univerſel, auſſi long-tems qu'on le ſuppoſe toutes leurs proprietez ; car s'il eſt vray que de tous les corps qui reſiſtent le plus à l'air, ce ſont les odoriferans, c'eſt à dire, ceux qui ſont plus compoſez de ſouffre, ſoit-ils odoriferans, ou non, ne doit-on pas conclurre de cette experience que les Corpuſcules des Aſſaſſins &c. ſont de cette nature,

puiſque de tous les Corpuſcules qui ſe conſervent le plus dans l'air, il n'y en a point qui s'y conſervent auſſi long-tems que ceux des Aſſaſſins & des Voleurs, s'il en faut croire ce qu'on en écrit. Mais comme l'on ne peut point juger ſainement de la nature & de la compoſition des corps, qui ſe dérobent à nos ſens, que par leurs effets ſenſibles, peut-on nier que les Corpuſcules des Aſſaſſins qui reſiſtent ſi fort à l'air, ſoient compoſez de beaucoup de ſouffre, & que leur ſouffre ne ſoit plûtoſt Antimonial qu'Animal, puiſqu'ils cauſent dans Jaques Aymar tous les mêmes accidens que l'infuſion Ethmetique produit dans un autre homme. Aprés de marques auſſi certaines de la nature & de la compoſition des Corpuſcules des Aſſaſſins, on ne peut pas dire qu'ils participent de la nature des eſprits animaux, puiſque les eſprits animaux qui ſont déphlegmés ne ſont compoſés que d'un peu de ſouffre & beaucoup de ſel nitre aërien, on doit au contraire conclurre des effets ſenſibles que ces Corpuſcules produiſét ſur le ſang & ſur les eſprits de Jaques Aymar, qu'ils ſont d'une tiſſure entierement oppoſée à celle de ſon ſang & de ſes eſprits

puis qu'ils ne ſçauroient ſe mêler enſemble ſans fermenter & ſe détruire, ce qui n'arriveroit pas s'ils n'étoient d'une tiſſure entierement oppoſée.

On me dira peut-être que le ſouffre dont les Corpuſcules des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de limites ſont compoſez, ne peut pas être Antimonial, à cauſe que les corps des Aſſaſſins & des Tranſplanteurs de limites ne ſont pas de matrices propres à former un ſemblable ſouffre ; Mais à cela je réponds que l'experience eſt entierement contraire à ce raiſonnement, & qu'il ſe forme tous les jours dans nos corps des Ethmetiques & pluſieurs autres ſortes de venins qui nous oſtent la vie de la même maniere que les poiſons ordinaires, le Cholera-morbus & les morts ſubites qui ſuivent de la coagulation ou de la diſſolution du ſang, ſont de preuves convainquantes de tout ce que je viens d'avancer.

Je dis 4° que les Corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs exhalent ne peuvent point reſter dans l'air à portée des Talens de Jaques Aymar, car s'ils ſont auſſi petits que les particules de l'air le plus pur, ils doivent néceſſairement monter pardeſſus la tête de Jaques

Aymar, puiſqu'on ne ſuppoſe rien qui les accroche en bas.

Je dis 5° que ces Corpuſcules doivent être tranſportés avec la maſſe d'air dans laquelle ils nagent, puiſque la matière ſubtile & les globules de lumiere ſont tranſportés auſſi avec la maſſe d'air qu'ils compoſent; car de ce que l'action de la lumiere n'eſt pas interceptée dans un air agité, on ne doit pas conclurre que les mêmes globules reſtent dans leur même lieu, car la maſſe d'air qui ſuccède eſt compoſée de même que l'autre de matière ſubtile & de globules de lumiere, qui ne nous frape jamais dans un air agité auſſi fort que dans un calme à cauſe du changement continuel de la maſſe de l'air & des globules de lumiere: ces Corpuſcules ne peuvent être dans l'air, qu'en repos ou en mouvement, ils ne peuvent point y être en repos que par la matiere ſubtile ou par l'air qui les environne & qui les preſſe également de tous coſtés; or comme la matiere ſubtile ou l'air qui les environne peuvent être tranſportés de même qu'un tourbillon entier d'un lieu en un autre, il faut conclurre que ces corpuſcules doivent changer de place & laiſſer les places qu'ils avoient déjà

formé à meſure que les corps qui les environnent changent de lieu, ſi ces Corpuſcules ſe meuvent, ils ne peuvent conſerver leur place, qu'en pirouëtant toûjours au tour de leur centre ; or comme ils ne pirouëtent au tour de leur centre que par la rencontre des corps qui les environnent, & qui les empéchent de ſe mouvoir en ligne droite, ces corps doivent être tranſportez d'un lieu en un autre par la matiere qui les environne à meſure qu'elle vient à augmenter ou diminuer de force d'un coſté ou d'autre, ce qui lui arive preſque à tout moment, quand on ſuppoſeroit avec les Anciens que les caractéres de ces Corpuſcules auroient la vertu de ſe perpétuer dans l'air, on n'en expliqueroit pas mieux les Talens de Jaques Aymar ; car ſi l'air eſtoit infecté par tout de ces caractéres, Jaques Aymar ne ſçauroit ſuivre ny les Aſſaſſins ny les Voleurs à la piſte.

Je dis enfin que les experiences de Jaques Aymar nous perſuadent que les Corpuſcules des Aſſaſſins, des Voleurs, caracteriſez de vol & de meurtre n'ont point d'autre exiſtence dans la nature que celle que quelques nouveaux Philoſophes leur donnent.

Il ne s'agit point icy de Corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs exhalent naturellement comme les autres hommes, parce que perſonne ne doute de cette émanation. On ne diſpute pas non plus de la diſpoſition ſinguliere des pores de Jaques Aymar, parce qu'on ſçait que les individus d'une même eſpece ne different entr'eux que par de diſpoſitions ſingulieres du corps, la difference des viſages qu'on remarque dans tous les hommes eſt une preuve certaine de la difference qu'ils ont dans les autres parties, bien qu'elle ne ſoit pas ſenſible. On diſpute ſeulement contre le caractère de meurtre, de vol &c. dont-on ſupoſe les corpuſcules des Aſſaſſins & des Voleurs infectez, & l'on nie formellement que les Corpuſcules qui émanent des Aſſaſſins & des Voleurs ſoient infectez d'aucun de ces caracteres ny avant ny aprés leur crime; car ſi ces Corpuſcules étoient infectés de quelqu'un de ces caractéres, comme l'on pretend, l'aveu qu'un criminel fait en Juſtice ne ſçauroit détruire ce caractére de tous les Corpuſcules que les Aſſaſſins & les Voleurs ont exhalé depuis l'Aſſaſſinat & le Vol juſques à ce qu'ils ont été pris & qu'ils ont avoüé leur crime, on

peut bien convenir que l'aveu qu'un criminel fait en Justice arrête tout d'un coup l'émanation des Corpuscules criminels qu'il exhaloit auparavant, mais on ne sçauroit convenir que cet aveu puisse détruire les Corpuscules qu'il a exhalé par tous les endroits où il a passé ou sejourné depuis son crime, ny leur oster ce caractére de meurtre ou de vol dont on les suppose infectés, ny changer la tissure de Jaques Aymar, qui avouë de bonne foy que dés aussi-tost qu'un criminel a advoüé son crime en Justice il ne ressent plus rien à sa presence ni sur ses traces, & que sa Baguette ne tourne plus sur lui ni sur aucune des routes qu'il a tenu depuis son crime. Aprés un aveu aussi solemnel ne doit-on pas conclurre que le mouvement de la baguette & que l'agitation que Jaques Aymar dit sentir sur les traces d'un Assassin sont veritablement feints ou causés par une autre cause que par les Corpuscules supposez. Si Jaques Aymar avoit connu la difference qu'il y a entre les causes Morales & les Physiques, il se seroit bien gardé de dire que dabord qu'un criminel a avoüé son crime en Justice il ne ressent plus rien sur ses traces &

que ſa Baguette n'y tourne plus. Si l'aveu enfin qu'un criminel fait en Juſtice fait ceſſer ſur ſes traces le mouvement de la Baguette & l'agitation interieure que Jaques Aymary ſentoit auparavant, ne doit on pas conclurre de cette experience que les Corpuſcules de Vol ou de Meurtre qu'on ſuppoſe ſur les traces d'un Aſſaſſin ou d'un Voleur ſont chimeriques, & que le mouvement de la Baguette auſſi bien que l'agitation de Jaques Aymar ſont feints, ou qu'ils dépendent d'une autre cauſe. Jaques Aymar ne peut point revenir cõtre ſon propre aveu & ſes propres experiences ; car aprés avoir conduit le Boſſu en Priſon, & avoir dit, contre la verité, qu'il étoit le plus coupable des Complices, il fût renvoyé ſur la même route pour y ſuivre les autres Complices ſur laquelle il dit pluſieurs fois en marchant qu'il n'avoit plus cette grande agitation qu'il reſſentoit auparavant, pretendant en attribuër la cauſe à la priſe du Boſſu & à l'aveu qu'il avoit déja fait de ſon crime, ceux qui l'accompagnérét à cette ſeconde expédition ſont de témoins irreprochables de ce fait qu'on ne peut pas mettre en doute aprés l'aveu ſolemnel que

Jaques Aymar en a déja fait. Ses partisans pretendent faire valoir ses Talens en les limitant seulement à tous ceux dont on a déja parlé: Ils asseurent qu'il nie d'avoir celuy de reconnoistre les débauches secrettes du beau sexe, mais je sçay de fort bonne part, qu'au lieu de nier d'avoir ce Talent il s'en vante par tout, & je connois à Grenoble plusieurs personnes de qualité & de bonne foy qui m'ont assuré luy avoir fait faire plusieurs expériences en cachete & sous le manteau sur cette matiere: & je ne sçai point pourquoy ces Messieurs luy refusent ce talent, aprés luy avoir accordé tous les autres, puisque le même Sistéme Physique & Mechanique suffit pour expliquer ce Talent & les autres; si Jaques Aymar multiplie ainsi ses Talens on a lieu d'espérer qu'il connoistra bien-tost tous les desordres du cœur de l'homme qui ne sont connus que de Dieu; il croit au moyen de sa Baguette pouvoir tout entreprendre impunément, il n'y a rien qu'il ne mette en usage pour gagner de l'argent & pour se faire valoir; Il y a presentement en Dauphiné de Maîtres qui enseignent la maniere de tenir la Baguette, & les moyens de s'en bien ser-

vir, c'eſt un Art où l'on invante tous les jours de Régles pour abuſer de la credulité & de la facilité du Peuple.

Les divers ſuccez que les experiences de Jaques Aymar ont eu depuis peu à Paris, commencent déja de rendre ſes Talens ſuſpects, s'il reüſſit un jour, il perd le lendemain ſa reputation, quoy qu'il faſſe toutes ſes experiences dans de jours également favorables. Si ſes Talens dépendoient d'une proprieté perſonnelle ou d'un ſortilége, ſes expèriences ne ſeroient pas fauſſes auſſi ſouvent qu'elles le ſont, il faut que ſon art ſoit fort conjectural & bien peu fondé ſur l'expèrience, puiſqu'il s'y trompe ſi ſouvent, il y a toutes les apparences du monde que ſes connoiſſances dépendent plus de ſon adreſſe & de l'hazard, que de ſon Eſtoile, quoy qu'en diſent les Aſtrologues, les nouveaux & les bons Philoſophes ſçavent très bien que toutes les influences des Aſtres, ne ſe terminent qu'au plus ou au moins de mouvement, qu'ils communiquent à la matiere qui eſt entre eux & nous.

Je finis cette Diſſertation par deux fauſſes experiences que Jaques Aymar a fait en dernier lieu & par deux reflexiõs que les gens de bon ſens doivẽt faire, la